LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 50, numéro 2 – Montréal, 8 mars 1979

Une première de 50 chroniques

L'agriculture québécoise telle que décrite et commentée par la TCN

cette semaine: 1929

page 26

La Faculté de médecine vétérinaire se remet au monde

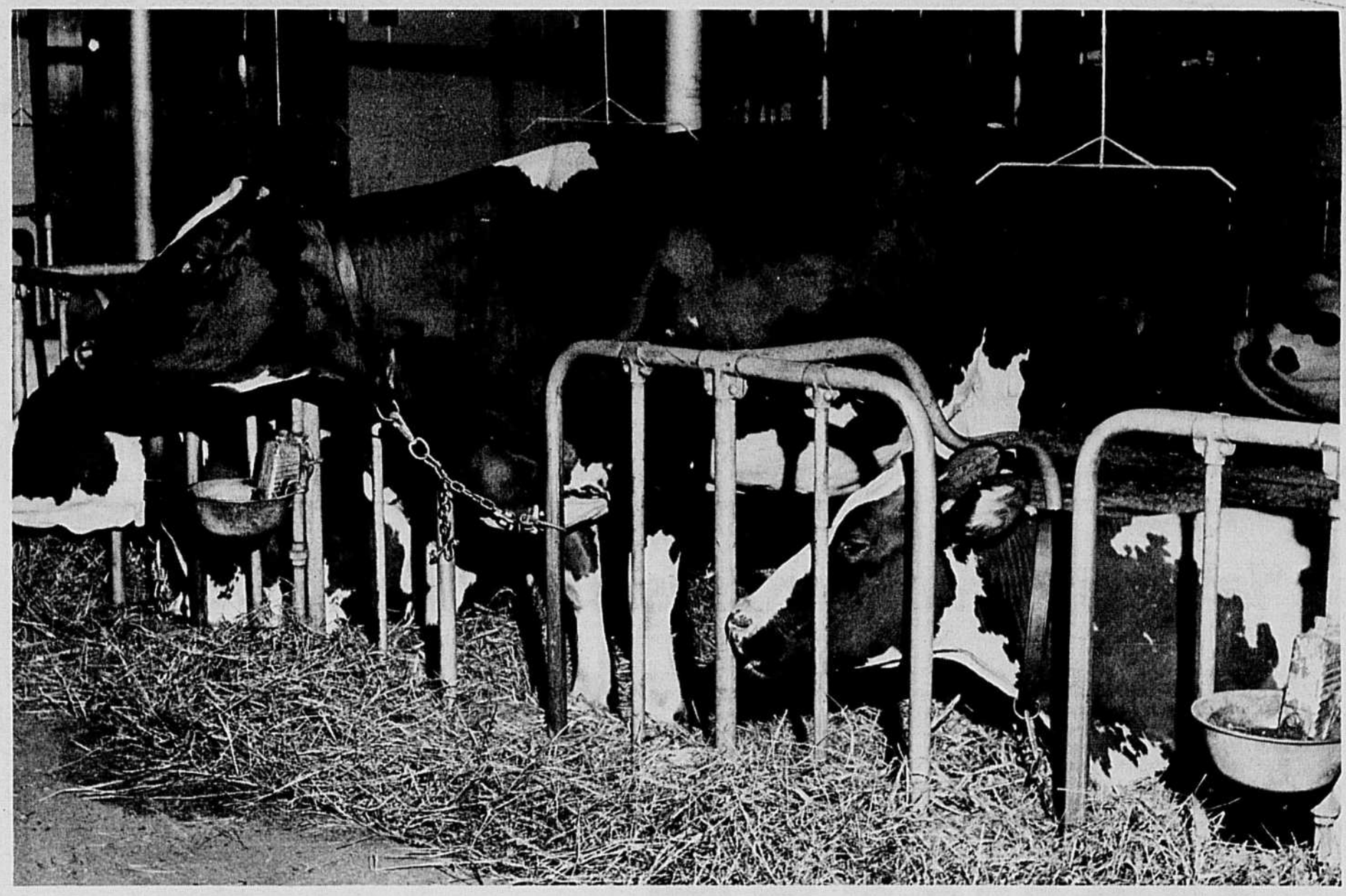
page 6

Premier bilan de l'entente Québec-Canada sur le développement agricole

pages 8-9

La croissance se poursuit à la Fédérée

page 15



Situation confuse dans le lait

FPLIQ

Suspension des transferts et modification au règlement de quotas

page 5

L'opinion rurale

Parlons de zonage

Parlons-en du zonage, je ne suis pas dans cette zone, mais ça me révolte pour ceux qui y sont. Je suis d'accord avec Mme Georgette Morissette de Bernières et Mme Cécile Marcoux de Victoriaville et aussi Ida Ouellet, Villeroy, Cté Lotbinière et ainsi que Mme Claude Déziel de Dunham qui est tout près de chez moi.

Maintenant, je réponds à M. François Paquet, cultivateur, St-Nicolas. Nous sommes entourés de citadins; ces gens-là ne nous ont jamais empêchés de faire ce que l'on voulait. Vous dites: "libre parce que je suis cultivateur". Vous n'êtes pas libre, monsieur, avec le carcan que le ministre Garon vient de vous mettre au cou; vous dites qu'il n'y a rien de différent du rôle joué par nos municipalités! De beaucoup, car cela est presque à la grandeur de la province. Quant à la rentabilité de l'agriculture avec des lois et des programmes tels que assurance, plans conjoints bien structurés, etc... mis de l'avant par le MAQ et bien programmés par de vrais agriculteurs vivant de leur ferme, cela ne m'inquiète guère. Mais vous ne parlez pas des quotas que les cultivateurs ne peuvent pas avoir pour produire. Monsieur de St-Nicolas, vous êtes dans l'erreur, vous ne voyez pas qu'on s'en vient sur la même dictature que la Russie, nous sommes en plein centre de ce pays.

Notre gouvernement actuel veut enlever un droit acquis des agriculteurs. Il est très fin, il commence par s'emparer des fermes, car qu'est-ce qui fait la richesse d'une province? C'est l'agriculture et qu'est-ce qui fait la richesse d'un pays, c'est l'agriculture. Où sommes-nous rendus, nous les agriculteurs, avec toutes nos richesses? Je me le demande. Ce sont les poches des autres qu'on remplit à pleine capacité, comme notre propre Union qui veut avoir $75 par année, puis quand on entend des paroles comme celles de notre président, il suffit d'interroger un tant soit peu la plupart de ceux qui pensent que leur Union professionnelle "dépense trop et rapporte peu" pour constater qu'hélas ces individus sont bien souvent les moins informés et ceux qui crient le plus fort avec des paroles comme celles-là, c'est assez pour révolter les agriculteurs. Je prie tous les cultivateurs de bien lire l'éditorial de La Terre de Chez Nous du 18 janvier 1979 et de donner leurs commentaires. Ils pensent aux besoins financiers de l'Union, mais ne pensent pas aux besoins financiers des agriculteurs avec cette hausse, car nous n'avons pas de quotas pour produire. Comment voulez-vous hausser cela à $75? On a déjà dépensé au-delà de neuf cents dollars pour du quota et après on se le fait couper de vingt pour cent. Comment voulez-vous qu'on vous paye plus quand à ce moment ce sont les cultivateurs qui paient le plan conjoint, la publicité, quota de mise en marché et en plus quand on dépasse notre dit quota, on est pénalisé à plus de $500 du coup, cela s'est fait en octobre 1978. Qu'est-ce que l'on va faire pour satisfaire les Messieurs de l'Union UPA. Manifestation désolante et avortée à Québec! Ne prenez pas les agriculteurs pour des fous; ils n'étaient pas là car par un froid sibérien qui sévissait ce lundi-là, ils n'étaient pas pour se faire geler. Mais que la même manifestation revienne au mois de mai, ça va être toute une autre affaire. Est-ce que vous avez oublié les 3 à 4 mille cultivateurs qui sont allés défendre leurs droits sur la Colline Parlementaire à Ottawa en 1976? On peut faire la même chose en 1979 pour Québec.

Mme Gilberte Piette
Sutton, P.Q.

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA
515, Ave Viger, Montréal H2L 2P2, Qué.
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC
Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU
Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX
Journalistes:
Renald BOURGEOIS
Daniel RIVET
Collaborateur:
Jacques DALLAIRE
Directeur de la publicité:
Bernard DANIS
Représentant à Toronto:
Tom McGoey,
Suite 615, 44 rue Victoria,
Toronto, Ontario M5C 1Y2
Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, $7; 2 ans, $12; 3 ans, $15.
Chèque ou mandat à l'ordre de la Terre de Chez Nous et adressé au Service du tirage (Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôt légal — 1er trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

La paie du lait devrait être faite aux noms de l'époux et de l'épouse

Quand j'ai lu l'article dans La Terre de Chez Nous, j'ai ouvert les yeux. Si toutes les femmes du monde savaient ce qu'une femme de cultivateur a fait de bénévolat, elles diraient que nous sommes toutes des idiotes. Malheureusement, elles ont trop participé. C'est ce qui a rendu le mari orgueilleux. Pour la comptabilité, je ne la fais pas car c'est le mari qui suit les cours et il est payé. Je pourrais la faire, mais ce n'est jamais bien. Non, les maris ne se soucient pas de cette besogne que fait la femme. Pour une rémunération, j'oserais dire que le paiement du lait soit mis au nom de "Monsieur et Madame", là ça serait juste! Et on verrait qu'on pourrait en hériter nous aussi.

Vous parlez de vie "syndicale", j'aime moins ça. "Agricole" c'est bien correct. On aime ça participer et en vivre, mais aussi avoir notre part de mérite. Si ça vaut la peine de travailler, pourquoi ne pas être payé un peu!

Mme B.S.

Contre l'UPA

Quelques mots pour vous dire ce que je pense de l'UPA qui pense faire tant de bien aux producteurs. J'approuve entièrement l'attitude des dirigeants de la Coopérative de Granby qui réclament tout simplement de l'UPA de se retirer du dossier du lait qui représente plus de 16,000 producteurs de lait. La Coopérative de Granby pourrait s'y avérer bien plus qualifiée que l'UPA qui ne connaît rien dans le lait.

Quant au porc, l'UPA est capable de se faire payer; elle fait cela comme des escrocs, elle prend elle-même sur nos payes à la manière des bandits. Cela n'est rien, si la Loi 116 passe, elle aura avec cela les pouvoirs de la GRC (police fédérale). Oter les quotas à un producteur, les vendre à un autre et en garder l'argent, elle va pouvoir saisir chez un producteur tout ce qu'elle voudra qu'ils ne produisent pas.

C'est à nous tous producteurs, de se réveiller et signer contre l'UPA.

Gaston Maurice
St-Valérien, Cté Johnson

Lettre ouverte à M. Paul Couture, président général de l'UPA

En écrivant ces lignes, je pense m'adresser à l'homme le plus sage et le plus juste de l'UPA.

Suite à votre éditorial de la semaine dernière, vous faisiez allusion aux individus les moins informés qui crient le plus fort. Et bien, Monsieur, ces individus-là sont des membres comme moi, membres depuis au-delà de 20 ans de l'UCC et l'UPA, qui constatent que depuis la dernière décennie, les syndicats au Québec ont fait fausse route. Ils ont été les vendeurs d'idées fixes qui ont négligé l'éducation de leurs membres et qui ont distribué une sorte d'information dans le but d'obtenir le consentement de la faveur populaire pour passer soit un plan conjoint, une résolution ou un mémoire au gouvernement ou afin d'obtenir des primes et des subventions de ces gouvernements sans s'occuper, par la suite si ces argents étaient distribués honnêtement et en justice, parce que vous savez on n'est pas tous connectés de la même façon au MAQ. Il y a des agriculteurs qui sont bien connectés, d'autres sont mal connectés et le dernier groupe n'est pas connecté du tout. Je m'arrête ici parce que si on entre dans les détails on n'en finira plus.

Maintenant parlons de la représentation du syndicat au niveau local et régional. Depuis une dizaine d'années, on a choisi comme représentants surtout des gens qui avaient une certaine facilité d'expression (vocabulaire facile), des gens qui voyaient grand et progressif. Au lieu d'élire des gens ayant un bon jugement et qui pouvaient maintenir une solidarité au sein du monde agricole, ce qui a eu pour effet d'enrichir matériellement étant donné que ces gens-là sont plus près de l'UPA et du MAQ.

À l'inverse, les petits devaient quitter l'agriculture, ne pouvant plus progresser et suivre au même rythme que les gros, par le fait même donnant une chance au plus gros de grossir davantage.

En terminant, je vous remercie de m'avoir lu. J'aurais voulu être moins dur envers l'UPA et ses organismes agricoles, mais que voulez-vous, c'est l'image projetée par ses organismes, on est en train de détruire l'agriculteur et surtout ***"l'homme de la terre".***

Je suis pour la Loi 90 et contre la Loi 116 parce qu'elle va amener la formation d'un monopole ou cartel. Je suis contre le mode de perception de la cotisation syndicale tel qu'il est présentement.

Gilles Lepage
St-Anaclet

Les hybrides de races exotiques

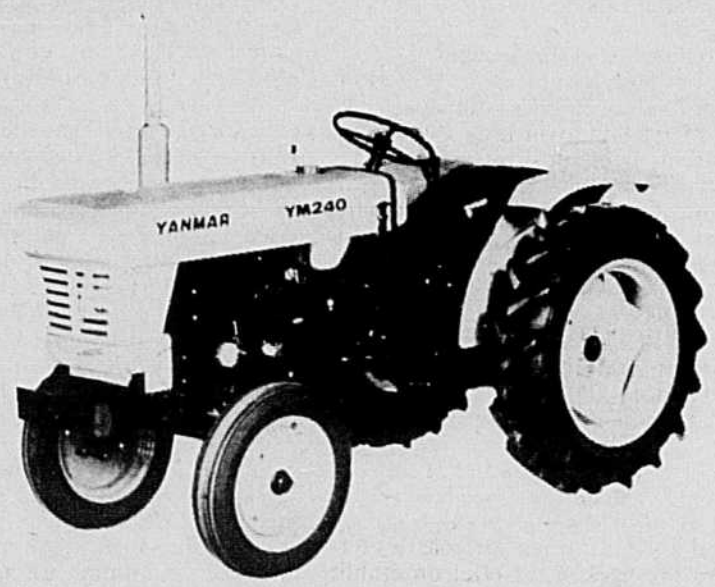
Un programme de recherche, en cours depuis 11 ans, a fourni de nouvelles données sur les performances des bovins hybrides de races dites exotiques au Canada.

La dernière série de données des chercheurs d'Agriculture Canada porte sur un important projet de croisements entre les races exotiques Charolais, Limousin, Simmental et Chianina et les animaux canadiens de race Hereford, Aberdeen-Angus et Shorthorn.

"la famille la plus robuste en ville"

YANMAR

Les tracteurs Yanmar sont robustes et solides, et juste là où ça compte. À la ferme. Sur le terrain. Au terrain de golf. Ils possèdent la puissance voulue, mais sans la gaspiller. Ils sont rapides dans les coins et s'attaquent robustement à toute tâche, en tout temps, n'importe où. Les quatre roues motrices et l'attache standard en trois points leur donnent de la souplesse d'usage. Le dur usage? Ils peuvent l'endurer comme pas un. Ah! Quelle famille robuste que ces Yanmar! Et ils s'appuient sur une équipe nationale pour les pièces et accessoires. Ils vont de 13½ à 33 chevaux. Mettez à votre service un de ces champions dès aujourd'hui. Voyez le concessionnaire Yanmar le plus proche. Ou bien écrivez au département FG pour connaître les plus récentes données.



YANMAR

Acklands Limited — distributeurs au Canada

ACKLANDS CONSUMER PRODUCTS DIVISION — 270 Evans Avenue, Toronto
H.C. PAUL DIVISION — 255 Hutchings Street, Winnipeg
TAYLOR, PEARSON and CARSON DIVISION — 3525 Cornett Road, Vancouver
B & R CHOINIÈRE LTÉE — B.P. 230 — 420 Côte Sud, Ste-Thérèse (Québec)

Editorial

Jacques LABRIE



Quand on veut empêcher l'activité collective

La semaine dernière, la Fédération des producteurs de porcs recevait des formulaires signés par 711 producteurs pour demander la tenue d'une assemblée générale spéciale des producteurs dans le but de modifier le règlement de contribution au plan conjoint des producteurs de porcs. Comme par hasard, ces demandes étaient accompagnées d'une lettre d'un certain procureur dont les employeurs prennent tous les moyens pour empêcher toute action collective des producteurs.

Cette demande surprend d'autant que la Fédération a tenu au cours d'octobre et novembre 1978 des assemblées où tous les producteurs ont été convoqués. De plus, la Fédération prépare son assemblée générale annuelle et pour ce faire, elle convoque tous les producteurs de porcs inscrits sur les listes pour discuter des politiques de la Fédération. Pourtant, aucun des personnages qui manipulent et tirent les ficelles ne s'est présenté pour demander la modification du règlement. La date de ces signatures des demandes remonte pour quelques-unes à novembre et décembre 1978.

La Fédération n'a jamais refusé et ne refusera pas de rencontrer ses commettants comme elle l'a fait à plusieurs reprises.

Depuis la sanction du plan conjoint, la Fédération a dû faire face à deux poursuites devant la Cour et la dernière est encore devant la Cour d'appel.

En décembre 1978, la Fédération obtenait de la Régie des marchés agricoles, une ordonnance obligeant les abattoirs à retenir la contribution des producteurs à compter du 1er janvier 1979. Le Conseil des salaisons a tenu à faire réviser cette décision devant le Lieutenant gouverneur en conseil et ce, malgré des audiences publiques devant la Régie des marchés agricoles.

Que veulent ces gens qui tirent les ficelles et quelles sont ces entreprises? Voilà des questions où nous pouvons laisser le lecteur répondre. Pourtant, le plan conjoint tel que sanctionné ne permet ni le contingentement ni l'organisation d'agences de vente.

La Fédération en tant qu'administrateur du plan conjoint peut négocier avec les acheteurs, en l'occurrence les abattoirs, les termes et conditions de mise en marché des porcs.

À cause de toutes ces manoeuvres dilatoires, on ne peut faire de promotion sur notre propre marché pour les produits du porc. Pourtant, des investissements dans de nouvelles constructions se font à coup de centaines de milliers de dollars. Chaque nouvelle porcherie qui commence à produire doit compter sur le marché d'exportation pour écouler sa production. Dans certaines municipalités, on en est rendu presque à éviter de se parler entre voisins à cause des problèmes créés par la pollution et la détérioration de l'environnement, dues à la forte concentration de porcheries dans un même lieu.

Il est évident qu'un groupe de gros producteurs profite de la situation actuelle. Ils en profitent ayant réussi à obtenir des abattoirs des conditions de paiements qui les favorisent. Un certain nombre d'intégrés produisent avec des contrats qui ont pour particularité, bien souvent, d'être juste à l'avantage d'une des parties et nous pouvons deviner laquelle.

On nous répondra que les producteurs signent ces contrats librement et les veulent. De plus, on utilise les profits pour manipuler les producteurs et répandre toutes sortes de nouvelles plus ou moins fondées sur la production et la mise en marché du porc, y compris la non-publication d'un prix officiel au Québec. Sait-on seulement que nous demeurons la seule province canadienne où les services gouvernementaux ne réussissent pas à obtenir les informations adéquates sur les prix payés aux producteurs par les abattoirs?

Forte de l'appui de la majorité des producteurs de porcs du Québec, la Fédération se doit de continuer son travail d'information et de sensibiliser les producteurs. Elle doit aussi exposer clairement son programme d'action. Il ne faudrait pas que quelques gros producteurs prennent le contrôle de la production et de la mise en marché du porc. Les actions et le modèle d'intervention proposés par la Fédération sont de nature à protéger les investissements des producteurs et à assurer collectivement la sécurité sur les marchés et la sécurité du revenu des producteurs.

La raison doit primer et l'intérêt public voir à ce que le gouvernement continue de supporter la Fédération. Les producteurs de porcs se doivent de comprendre et de supporter leur Fédération. Ils pourront le faire concrètement lors des assemblées générales des syndicats alors qu'on élaborera les politiques susceptibles de répondre aux aspirations de la majorité des producteurs.

Projet de loi 125

Le ministre Léonard moins convaincant que Garon

En tournée d'information pour présenter son projet de Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, le ministre d'État à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, ne tient pas des propos aussi limpides que ceux auxquels nous a habitués son collègue de l'Agriculture, M. Jean Garon.

C'est en tout cas l'impression qui se dégageait de la rencontre de l'équipe ministérielle avec les agriculteurs de l'Outaouais regroupés mardi dernier (27 février) en la salle des Nations de l'auberge de la Chaudière à Hull. Le ministre Léonard a eu beau emprunter un ton détendu et s'appuyer sur une proposition d'harmonisation éventuelle entre les Lois 125 et 90, les agriculteurs n'en demeurent pas moins méfiants et on ne saurait qu'appuyer leurs démarches visant à obtenir toutes les garanties nécessaires en termes "d'aménagement agricole".

Harmonisation ou siphonnage?

D'abord, en livrant ses informations au compte-gouttes, le ministre Léonard a l'air d'en avoir long **à ne pas** dire! Essentiellement, il est venu répéter aux agriculteurs les termes d'une proposition d'entente entre "zonage agricole et aménagement"; cette proposition, adoptée par le Conseil des ministres lors du dépôt du projet de Loi 125 en décembre dernier et soumise aujourd'hui à l'approbation du public, devrait être traduite dans les articles de la future Loi 125. Reste à savoir si les agriculteurs n'y trouveront rien à redire!

Selon cette entende en effet, les objectifs des législations 90 et 125 sont clairs et nets: dans le premier cas, il s'agit d'assurer l'usage agricole des territoires protégés; à cet effet on établit donc une zone agricole permanente sur la base du territoire municipal. Dans le second cas, on garde tels quels les objectifs mais on en transpose l'application au niveau plus régional des conseils de comté, dont le nombre et la composition seraient modifiés, aux fins de pouvoir "élaborer et gérer un règlement de zonage agricole, sous la surveillance générale de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA)".

Ainsi, "s'ils le désirent", les conseils de comté assumeraient la responsabilité directe du maintien du patrimoine agricole de leur territoire. Comment? La procédure prévoit trois cas. Premier cas, celui d'une région désignée où le plan de zonage agricole **permanent** a été adopté; en ce cas, il ne peut y avoir de différence entre le zonage agricole déjà sanctionné et celui proposé dans le schéma d'Aménagement, SAUF si la CPTA donne son accord ou si le Conseil des ministres renverse sa décision. Le conseil de comté dispose donc d'un appel de la décision de la CPTA.

Deuxième cas, et il s'agit sûrement du plus généralisé actuellement dans la zone verte, celui d'une région désignée qui dispose seulement du plan de zonage provisoire que chaque municipalité visée a reçu le 9 novembre dernier. Ici, la proposition Léonard suggère que les discussions se fassent au niveau du conseil de comté plutôt qu'au niveau municipal. S'il ne s'agit pas là d'un revirement complet de la position défendue par M. Garon dans les débats entourant la Loi 90, on se demande de quoi il peut bien s'agir!

Le troisième cas de procédure statue sur tout le territoire non encore inclus dans la zone verte (ou désignée). En ce cas, le conseil de comté manifeste son intention d'adopter un règlement de zonage agricole, la CPTA lui fait une **proposition,** on en discute selon les règles prévues dans le schéma d'Aménagement, puis on adopte le règlement. Il est à noter que dans les deux derniers cas comme dans le premier, les conseils de comté disposent d'un droit d'appel des décisions de la CPTA devant le Conseil des Ministres.

Le poids agricole: trop lourd à porter?

De prime abord, on peut se demander si le poids des agriculteurs ne serait pas sérieusement remis en cause dans une telle balance des pouvoirs de décision. Le ministre de l'agriculture, M. Jean Garon, n'a-t-il pas dit et redit qu'il serait difficile pour la CPTA de renverser une décision dûment entérimée par toutes les instances au niveau municipal (conseil, UPA, MAQ, CRD, etc.)?

Mais qu'en sera-t-il alors des décisions prises au niveau d'un comté, "loin du monde" dirait M. Garon, par une réunion de maires de villes et villages disposant de votes basés sur la densité de leur population respective? Quels intérêts va-t-on défendre jusqu'au Conseil des ministres et selon quelles priorités?

On veut bien que le PQ prétende avoir les agriculteurs en amitié, mais les gouvernements passent et les droits d'appel demeurent; ainsi, tout au long du protocole d'entente, on peut lire textuellement: "... avec l'approbation de la CPTA, ou, à défaut, celle du gouvernement". Trève de susurrages ministériels, il y a, quelque part, des pouvoirs qui se font siphonner!

Pour sauver du temps!

D'autre part, le ministre Léonard a prétendu qu'en instituant les conseils de comté "gestionnaires" des Lois 90 et 125, on sauverait un temps précieux sur toutes les décisions de routine. Selon le directeur de la Fédération régionale de l'UPA des Laurentides, M. Germain Robert, les demandes de permis faites à la municipalité, puis transmises en conseil de comté avant d'être entérinées par la CPTA, "on ne voit pas comment ça pourrait raccourcir les délais" !

D'ailleurs, c'est exactement pour cette raison que le ministre Garon avait opté pour le tandem municipalité-CPTA; comment deux ministres peuvent-ils tous deux prétendre "sauver du temps" en choisissant des niveaux de contrôle différents? Ça, c'est ce qu'on appelle de l'harmonie. Mais qui va payer la note?

Que nos comtés s'aménagent selon une perspective d'ensemble et en consultation avec la population, voilà qui regarde très bien en soi. Mais dans le projet de Loi 125, il importe de se demander où (à **qui**) s'en vont les pouvoirs, quels délais seront entraînés par la procédure et à quel coût on entend faire fonctionner la machine.

Quant aux agriculteurs des Laurentides, ils n'ont pas trouver très drôle que le ministre Léonard réfère à la fameuse CRO (Communauté régionale de l'Outaouais) comme "un modèle pour tout le Québec"; "nous autres les agriculteurs, on en a arraché en maudit avec la CRO...!" Pourquoi? Parce qu'entre le "zonage agricole" de la CRO et celui que les agriculteurs désiraient, il y avait environ 100,000 acres de différence! C'est pour cela que l'UPA ne peut éviter de suivre le dossier du projet de Loi 125. Parce que derrière les Lois il y a des attitudes, des priorités et des hommes pour qui "l'agriculture" ne veut pas toujours dire la même chose.

Daniel Rivet

État des négociations dans le secteur des fruits et légumes de conserverie

Après un long arrêt, les négociations des conventions de vente des fruits et légumes de conserverie (pois, maïs, haricot, tomate, asperge, concombre) ont repris.

Lors d'une rencontre sur la convention générale (clauses touchant les six produits) tenue le 28 février, la Fédération, suite à la décision de la Régie de ne pas se prononcer sur la question des permis, a soumis à l'AMPAQ (Association des manufacturiers de produits alimentaires) un projet modifié de convention générale qui inclut une protection pour les investissements des producteurs; la Fédération entend obtenir dans la convention de vente une protection semblable à celle qui était visée par le système de permis.

À cette réunion, la Fédération a aussi sommé l'AMPAQ d'entreprendre rapidement la négociation des conventions de vente particulières à chaque produit.

Il a été entendu qu'il y aurait, avant le 9 mars, une première réunion de négociation pour cinq des six produits visés et qu'une rencontre sur l'asperge aura lieu au début de la semaine du 12 mars. La Fédération espère qu'à partir de cette première rencontre, les négociations pourront se dérouler à un rythme accéléré. Comme nous l'avons déjà écrit, les conventions qui ne se régleraient pas en négociation seront soumises à l'arbitrage.

Sur ce dernier point, suite au retard accumulé dans les négociations, la Fédération a décidé de s'en tenir à la procédure d'arbitrage prévue par la loi, c'est-à-dire l'arbitrage par la Régie des marchés agricoles, (ou un arbitre désigné par elle, ce que la loi lui permet de faire).

Communiqué Fédération des Producteurs de Fruits et Légumes.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
agissant en vertu de la loi sur la mise en marché des produits agricoles
(L.Q. 1974, Ch. 36)

Dossier no 19-5-12

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC

SUJET: Projet de plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec.

AVIS D'AUDIENCE

Le 7 février 1979, la Régie des marchés agricoles du Québec rendait son ordonnance numéro 2522 relative au projet de plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec. Par cette décision, la Régie a reçu le projet de plan conjoint soumis par la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, mais après y avoir apporté des modifications.

Selon l'article 89 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, cette Fédération a déposé une requête à la Régie lui demandant de réviser sa décision afin d'enlever la disposition limitant l'application du plan conjoint aux producteurs ayant une superficie de plus de cinq (5) acres en production, et qui est prévue à l'article 4 du projet de plan conjoint modifié. La Fédération propose que le plan vise tous les producteurs de pommes de terre plutôt que seulement ceux ayant une superficie de plus de cinq (5) acres.

La Régie entendra les intéressés à ce sujet au cours d'une audience qui aura lieu à ses bureaux de Montréal, lundi le 19 mars 1979, à 14:30 heures.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Claude Régnier, Secrétaire-adjoint.

Portes ouvertes '79: une invitation toute spéciale



Ce sont les *16, 17 et 18 mars prochains,* que la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, sise à Saint-Hyacinthe, ouvrira toutes grandes ses portes à la population. Cette manifestation, qui a lieu tous les quatre ans, se déroulera cette année, sous le thème: *"Bien soigner les animaux québécois"*.

Lors de cette exposition scientifique, les étudiants présenteront les activités de la médecine vétérinaire, essentielles à l'économie nationale, l'agriculture, l'hygiène et la santé publique. Par une visite guidée des laboratoires, des salles de cours et de chirurgie, les Québécois auront l'occasion de découvrir la Faculté de médecine vétérinaire comme centre de recherche, centre académique et centre médical. Une quinzaine de kiosques illustreront les diverses disciplines enseignées, telles l'anatomie, la radiologie, la reproduction animale, la parasitologie. Cette visite éducative offre un côté spectaculaire qui saura retenir l'attention des grands et des petits.

Avez-vous déjà assisté à une chirurgie canine? Savez-vous ce qu'est la zonoose? Des études en médecine vétérinaire vous intéressent-elles? Aimez-vous les animaux? Ou êtes-vous tout simplement curieux?

Un rendez-vous à ne pas manquer!

Où:
Faculté de médecine vétérinaire
3200, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe

Heures d'ouverture:
Vendredi: sur rendez-vous
Samedi: 10:00 à 20:00 (heure d'arrivée)
Dimanche: 10:00 à 18:00
(heure d'arrivée)

Renseignements et réservations:
1 (514) 773-8521

Renouveler les plaques U

Tout le monde sait que les plaques U qui servent à immatriculer les wagons de ferme sont permanentes. Alors pourquoi offrir de les renouveler?

Au prix de $2, le Bureau des véhicules automobiles vend une nouvelle plaque réfléchissante donc plus sécuritaire bien que ceux qui le désirent peuvent conserver leurs anciennes plaques. C'est pour cette raison qu'on offre de renouveler une plaque permanente!

Lasso.® D'autant meilleur qu'on le regarde de plusieurs angles.

Lasso réprime sans cesse ces espèces difficiles.



DIGITAIRE



PIED-DE-COQ



PANIC D'AUTOMNE



SÉTAIRE

Les producteurs de maïs choisissent pour de nombre uses raisons l'herbicide Lasso® de Monsanto. Et quatre excellentes raisons sont illustrées ici. En effet, Lasso maîtrise plusieurs graminées résistantes, comme la sétaire, le panic d'automne, la digitaire et le pied-de-coq, sans report de résidu et tout en étant bien toléré par la récolte. Et cette réussite se répète, chaque année.

Choix de plusieurs mélanges en réservoir pour assurer un désherbage à large spectre

Pour combattre plusieurs graminées et espèces à larges feuilles, songez à appliquer un mélange en réservoir de Lasso et d'atrazine sur votre maïs. L'étiquette reconnaît l'usage de Lasso avec plusieurs autres herbicides. Vous pouvez consulter votre marchand ou votre représentant Monsanto pour décider de la combinaison qui vous convient le mieux.



Avec Lasso, pas de résidu reporté

Voila un point important. La culture qui paraît la meilleure à pratiquer cette année peut le céder à une autre l'année suivante. Comme Lasso ne laisse aucun résidu, vous avez pleinement le choix des cultures l'année suivante.

Voici comment d'autres façons d'appliquer Lasso peuvent vous aider à mieux maîtriser votre exploitation.

Lasso et tous ses mélanges en réservoir pour le maïs peuvent être

Situation confuse dans le lait

La situation laitière est pour le moins confuse en ce moment et exigera des solutions dans un proche avenir. Chacun clarifie ses positions, mais la concordance manque et il faudra faire appel à un juge pour trancher la question.

La FPLIQ en assemblée

Réunie en assemblée générale extraordinaire le 27 février, la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec a précisé sa position dans le conflit. Elle trouve regrettable qu'un organisme de producteurs décide ainsi de se situer en marge de la loi pour défendre sa position et mettre ses membres dans l'illégalité.

On se souvient de la décision de la Coopérative de Granby d'arrêter de retenir le prélevé. Or, la paye de lait du premier mars ne fait effectivement pas la retenue pour l'administration du plan conjoint.

La Coop de Granby

À la Coop de Granby, on espère ainsi forcer la solution du problème. Les coopératives entendent désormais administrer elles-mêmes pour leurs sociétaires et autres fournisseurs un plan conjoint taillé sur mesure.

Granby a aussi retiré l'appui qu'elle avait donné à la loi 116. En effet, elle considère que les articles 1, 3, 5 et 6 constituent un réel danger pour les coopérateurs et leur coopérative.

Les retenues demeurent toutefois pour la publicité et les frais d'exportation. La Coopérative entend verser directement l'argent pour la publicité au Bureau laitier du Canada sans passer par la FPLIQ mais fera parvenir les retenues pour l'exportation à la Fédération.

Voilà donc pour les faits, dans la mesure où il est possible de reconstituer l'écheveau. Pour le moment, la balle se trouve dans le camp de la FPLIQ; on ne sait pas encore quand ni comment elle sera renvoyée. D'ores et déjà, il est prévisible cependant que les services d'un arbitre seront requis pour sceller l'issue de ce match à finir et, si nécessaire, pour garantir le respect des règlements. À moins, bien sûr, que l'on revienne à une attitude plus raisonnable.



FPLIQ

Suspension des transferts et modifications au règlement de quota

Le Conseil d'administration de la FPLIQ a décidé de suspendre les transferts de quota jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement de quota. À partir du premier mars 1979, les transactions de quota consécutives à un achat de ferme et en voie d'être complétées devront être rapportées au syndicat avant le 15 mars.

La suspension ne s'applique cependant pas dans le cas d'une vente de la totalité de l'entreprise. Cette disposition provisoire et transitoire sera en force jusqu'à la modification du règlement de quota.

Modification au règlement

Les nouvelles dispositions réglementaires touchent principalement les transferts de quota. Ainsi, il y aura vente à l'enchère des quotas le même jour dans chaque région. Le producteur devra vendre son quota dans sa région bien que la vente soit ouverte à toute la province.

Un producteur ne peut acheter plus de 500 livres de matière grasse de quota subventionnable par mois. La coupure de 25% continue de s'appliquer sur tout quota offert pour la vente à l'enchère. Aucun producteur ne peut par ailleurs diminuer son quota par vente à un niveau inférieur à 3,500 lb de m.g. s'il demeure en production.

Il est possible de prêter jusqu'à concurrence de 20% de son quota subventionnable à d'autres producteurs pour la période comprise entre le premier avril et le 31 mai. Un tel prêt ne peut toutefois être fait pendant plus de deux années consécutives. Le quota emprunté est utilisé jusqu'au 31 juillet et remis le premier août.

Enfin, à partir du 1er août 1979, les quotas sont subdivisés en tranches mensuelles à raison de 12% en août, 10% en septembre et 7.8% pour les 10 autres mois.

Ce projet de règlement a été accepté à l'Assemblée générale extraordinaire de la FPLIQ du 27 février dernier.



appliqués en surface. La plupart peuvent même être légèrement enfouis avant le semis.

Bien des fois, il peut être extrêmement utile d'avoir ce choix.

La meilleure recommandation de Monsanto est d'appliquer en surface un mélange en réservoir de Lasso. De fait, c'est ce que préfèrent bien des producteurs puisque l'application en surface peut réduire le nombre d'opérations culturales avant le semis, lesquelles sont nécessaires avec certains herbicides "uniquement incorporés". De plus, pour économiser plus de temps, grand nombre de producteurs font appliquer Lasso à forfait.

D'autres ont adopté des systèmes qui leur permettent de prendre de l'avance dans leur désherbage par l'incorporation peu profonde de Lasso (ou d'un mélange en réservoir reconnu pour l'incorporation sur l'étiquette) sur une partie de leurs champs, suivi par l'application du reste de l'herbicide en surface.

Votre concessionaire peut vous conseiller d'autres variantes de ces méthodes d'application qui économisent du temps et du travail, notamment l'application de Lasso en combinaison avec une solution à 28% d'azote. Lorsque vous devez reprendre le temps perdu, vous pouvez même appliquer au maïs un traitement au Lasso avec atrazine peu après la levée (postémergence hâtive).



Le point le plus important, c'est qu'en choisissant Lasso et ses combinaisons vous pouvez mieux réussir votre désherbage d'année en année, tout en semant aux dates qui vous assureront un potentiel de rendement plus élevé. Bref, Lasso vous offre la gamme de choix la plus variée pour arriver à votre but de désherber vos champs, et ceci est bon à savoir dans une exploitation pleine de risques comme l'agriculture.



Songez bientôt à Lasso, si vous ne l'avez pas déjà fait

Répression constante de plusieurs graminées difficiles à combattre. De nombreux mélanges en réservoir. Bonne tolérance par la culture. Pas de report de résidu. Souplesse d'application. Voilà quelques raisons entre bien d'autres de dire: Lasso est d'autant meilleur qu'on le regarde de plusieurs angles.

Monsanto

Monsanto Canada Limitée
Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg

Lisez toujours l'étiquette d'herbicide Lasso.
Lasso® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.
© Compagnie Monsanto, 1978.
LCF 79/1

Ouvrage original du groupe Fleurbec:

Plantes sauvages des villes et des champs

Les "plantes sauvages des villes et des champs", second volume de la collection Connaissance du Québec[1], publié par Fides et l'Éditeur officiel du Québec, constitue un document de vulgarisation d'une valeur exceptionnelle. Conçu dans un style accessible à tous, cet ouvrage est illustré de photos couleurs qui permettent d'identifier facilement chacune des plantes.

Rédigé en collaboration par le groupe Fleurbec, une douzaine d'amis pour la plupart botanistes professionnels, ce petit volume de 273 pages de format pratique permettra une utilisation sur le terrain. À noter le critère original de classification adopté: des bandes dont la couleur correspond à celles des fleurs sont imprimées sur la tranche du livre. À l'intérieur de chaque section, les espèces sont groupées en fonction de leur ressemblance: taille, forme des fleurs, nombre de pétales, etc.

Grâce à ce livre de poche, les "mauvaises herbes" que vous côtoyez quotidiennement, que vous piétinez, que vous arrachez sans les connaître vous apparaîtront sous un jour nouveau. Sans aller jusqu'à les caresser, l'agriculteur saura un peu mieux leur histoire; il ne pourra plus leur jeter tout le blâme. Quant au jardinier, il ne maugréera plus en les arrachant; il pensera plutôt à les savourer dans les salades ou dans les soupes.

En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Éditions Fides, 235 est, Boul. Dorchester, Montréal H2X 1N9, au prix de $5.95.

(1): Le premier volume de cette collection s'intitule "Plantes sauvages printanières", et a nécessité une réédition suite au succès qu'il a connu en librairie. On espère compléter l'étude des plantes des endroits habités par un autre volume sur les espèces qu'on rencontre à la fois dans les champs, les fossés et au bord des chemins.

La Faculté de médecine vétérinaire se remet au monde

"Notre Faculté veut se rapprocher de la population régionale et des producteurs agricoles du Québec: il n'y a pas si longtemps que l'on a réalisé que notre implication majeure se devait d'être agricole...". C'est en ces termes que le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire du Québec, M. Guy Cousineau, lançait récemment l'échange avec les représentants de la presse réunis dans un local de la Faculté, à St-Hyacinthe.

Ce n'est pas la première fois que la médecine vétérinaire se met au pas du public; à tous les quatre ans, il semble que ce soit une tradition que de s'ouvrir au monde par la technique des "portes ouvertes", dont l'initiative revient d'abord aux étudiants. Cette année on a choisi le thème suivant: "Bien soigner les animaux québécois." Les visiteurs pourront se faire guider dans les laboratoires, salles de cours (trop petites, au dire des étudiants) et salles de chirurgie, ils pourront aussi se renseigner sur plusieurs thèmes touchant la médecine vétérinaire en faisant le tour des nombreux kiosques qui seront montés sur place. On pourra même assister à une opération pratiquée sur un chien.

Une Faculté "touche-à-tout"

Au cours d'une visite très complète des lieux, on a pu se rendre compte que la Faculté est déjà en lien avec la population régionale par le biais d'une clinique fort bien équipée pour le traitement des petits animaux domestiques. De plus en plus, on retrouve là des "cas" difficiles référés par des vétérinaires aux spécialistes de la Faculté.

Par ailleurs, et il semble y avoir accord là-dessus entre l'association étudiante et la direction de la Faculté, on veut de plus en plus se tourner vers la médecine préventive. On n'est pas encore rendus à l'étape d'en parler régulièrement dans les cours, mais on songe d'abord à l'établissement de relations plus étendues avec l'agriculteur. Toujours selon M. Cousineau, "l'approche préventive implique nécessairement un changement de mentalité à bien des niveaux et entre autres du côté de l'assurance-santé contributoire où rien n'est prévu en ce sens... il faudrait que le rôle du vétérinaire-conseiller soit mieux reconnu dans l'avenir. En ce sens, nous avons beaucoup reserré nos liens ces dernières années avec les agronomes, qui ont une longue expérience de relation directe avec les agriculteurs."

Où l'on compte aussi sur des spécialités

Mis à part les activités d'ensemble ou de base au sein de la faculté de médecine vétérinaire, on compte aussi à St-Hyacinthe sur quelques spécialités et un nombre de spécialistes de plus en plus imposant. Il faut dire que depuis dix ans maintenant, avec le statut officiel d'affiliation à l'université de Montréal, la qualité des professeurs se serait grandement améliorée et on aurait aussi à se tailler une place de choix dans certains secteurs de recherche, notamment dans la transplantation des embryons, les maladies des nouveaux-nés, les maladies des poissons élevés en pisciculture et d'autres sujets touchant la reproduction animale.

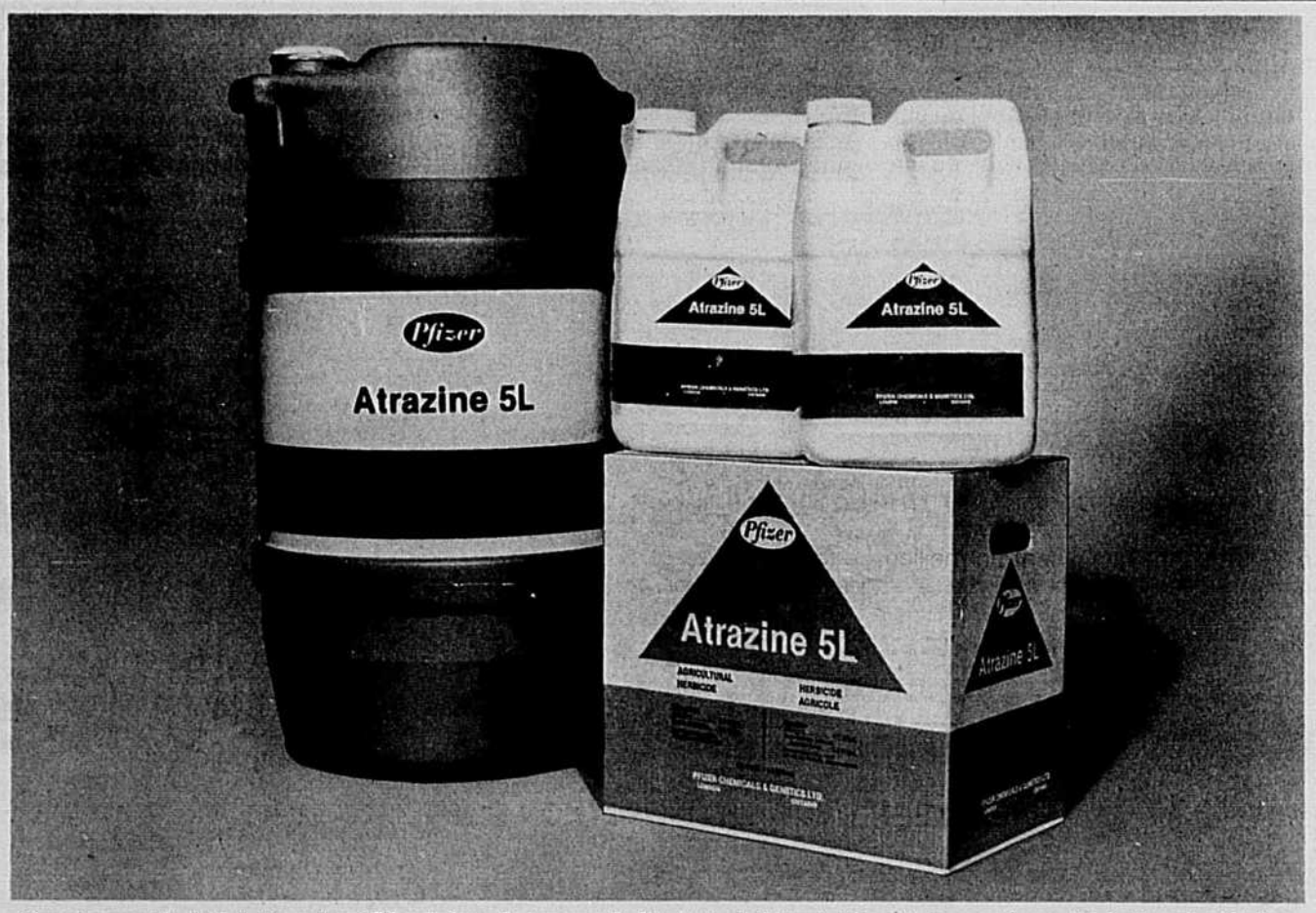
Pourtant, dans un document d'information remis aux journalistes, on peut vérifier que les budgets de recherche sur lesquels peut compter la médecine vétérinaire au Québec sont tout simplement insignifiants si on les compare aux deux autres facultés du même titre sises à Guelph en Ontario et Saskatoon en Saskatchewan. Par exemple, on dispose à Guelph de fonds garantis par l'État pour 1.5 millions de dollars par année... alors qu'à St-Hyacinthe les subventions tournent autour de $200,000.

Trop peu de place sur place

Mais ce n'est pas là le seul problème qui retient l'attention à St-Hyacinthe, où la faculté est forcée de louer 10,000 pi. carrés d'espace dans une école de la ville... par manque de place. Au dire du doyen, les locaux sont surchargés et répondent mal aux besoins actuels, ce à quoi les étudiants se rallient sans peine puisqu'ils sont eux-mêmes comprimés dans des locaux exigus. Enfin, ce n'est certes pas pour se plaindre que la communauté de la faculté ouvre ses portes les 16, 17 et 18 mars prochains, mais beaucoup plus sûrement pour montrer ce qu'on peut tout de même arriver à réaliser malgré la difficulté des conditions de travail. L'invitation s'adresse à tout le monde, les médecins vous attendent "à coeur ouvert" à St-Hyacinthe.



Ce ne sont pas des vaches en plastique mais de vrais animaux.... morts bien sûr, et sur lesquels les étudiants en médecine vétérinaire s'amusent... à apprendre les éléments de base de l'anatomie et la physiologie animale.



Grâce à un procédé de fabrication unique à Pfizer, la forme, la grosseur et la distribution de l'Atrazine 5L sont toujours uniformes. Ainsi, elle se répartit mieux pour offrir le maximum d'équilibre, elle est plus facile à mélanger et s'accroche moins dans le vaporisateur. Il y a aussi de l'Atrazine mouillable: 80W.

Satisfaction garantie ou argent remis avec la nouvelle Atrazine liquide de Pfizer!



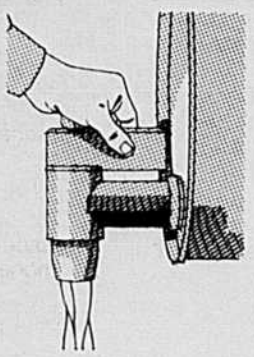
L'Atrazine 5L de Pfizer est la première Atrazine liquide dont la qualité est garantie et qui contient 5 lb de produit actif par gallon.

Son emploi est simple comme bonjour.

Vous pouvez vous la faire expédier dans nos nouvelles cruches plus légères de deux gallons ou dans de commodes barils de plastique de 25 gallons. Fait à noter, chacun de ces barils est automatiquement doté d'un goulot Rieke de 2 pouces de diamètre grâce auquel le remplissage des pulvérisateurs se fait en un tournemain.

Nous sommes tellement certains que vous trouverez notre Atrazine facile d'emploi que nous avons pris soin d'apposer sur chacun de nos contenants notre garantie écrite: votre argent vous sera en effet immédiatement remboursé si la vaporisation de notre produit vous occasionne des problèmes, de quelque nature que ce soit.

En somme, si vous voulez vous faciliter la tâche tout en tirant profit d'une Atrazine de première qualité, communiquez avec le concessionnaire Pfizer de votre région.



Pfizer

Agricultural Chemicals & Seed Division,
1 Wilton Grove Road, London, Ontario N6A 4C6
Telephone (519) 681-2173

VOS ASSURANCES

Pierre B. Fecteau*

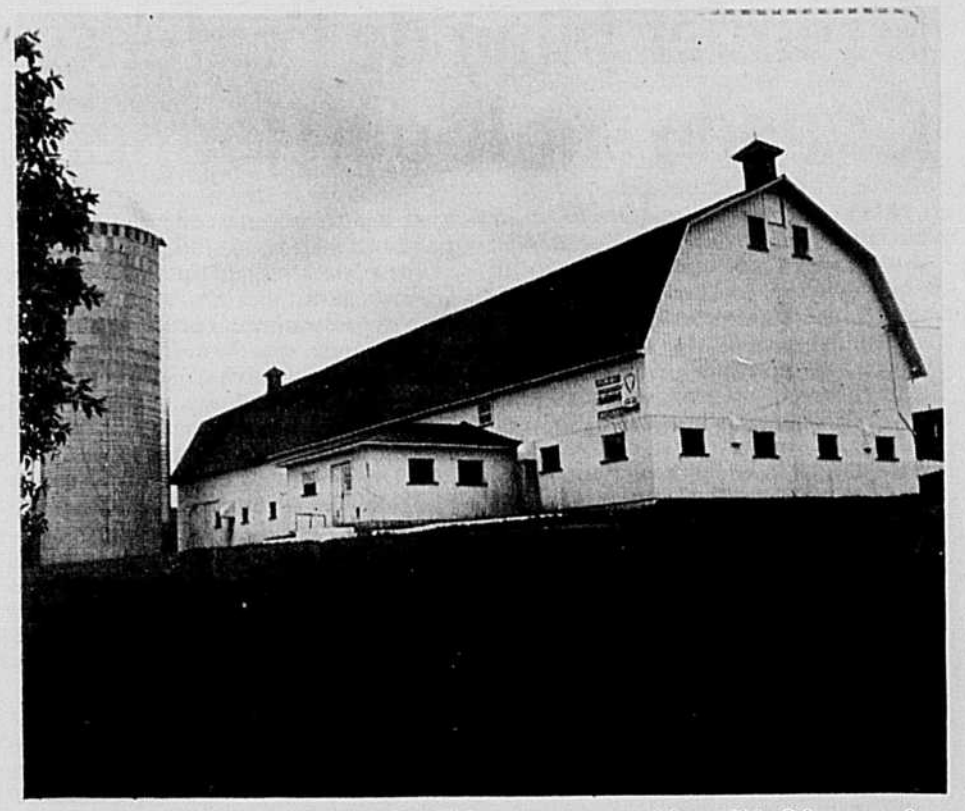
L'assurance des bâtiments

La valeur des bâtiments de ferme augmente. C'est indiscutable. Non seulement le coût des matériaux utilisés pour leur construction (bois, béton, etc.) a-t-il augmenté considérablement au cours des dernières années, mais les équipements modernes qu'on y retrouve sont de plus en plus dispendieux. Remplacer un nettoyeur d'étable en 1979 coûte environ $18 du pied linéaire. Un système de traite plus ou moins automatique coûte une petite fortune. Les silos coûtent en moynne (20 x 50) $10,000. Les différents systèmes servant à nourrir automatiquement le bétail coûtent en moyenne $45. le pied. Il est de plus en plus difficile de trouver une main-d'oeuvre agricole adéquate et par conséquent, l'agriculteur doit se rabattre sur des équipements dispendieux et somme toute relativement fragiles.

Tout compte fait, il n'est pas rare de nos jours de voir des granges-étables équipées valant entre $50,000 et $100,000. Un Tel investissement doit être protégé adéquatement. En cas d'incendie, on peut prévoir qu'une grange-étable sera complètement détruite, la protection accordée par les pompiers dans les régions agricoles étant habituellement insuffisante pour maîtriser les flammes en un temps raisonnable.

L'agriculteur doit maintenir une assurance adéquate sur ses biens. Déterminer le montant d'assurance nécessaire pour un bâtiment de ferme est un travail délicat.

Les primes varient beaucoup d'un assureur à l'autre et les protections varient également. L'objectif de l'agriculteur est d'obtenir la meilleure protection possible au meilleur coût possible. Il vaut mieux payer un peu plus cher et avoir une protection adéquate. On estime qu'enrivon 70% des agriculteurs victimes d'incendies ne sont pas indemnisés convenablement, habituellement parce qu'ils avaient un montant d'assurance insuffisant pour leur permettre de reconstruire un bâtiment comparable. Une grange-étable construite il y a 20 ans si elle a été convenablement entretenue devrait être assurée pour sa valeur de remplacement



actuelle. Si vous avez investi $10,000 dans la construction d'une grange-étable il y a 20 ans, il est probable qu'il vous en coûterait aujourd'hui $30,000 pour la reconstruire. Si vous n'avez toujours que $10,000 d'assurance, faut y voir.

L'agriculteur prudent revise annuellement les montants d'assurance qu'il porte sur ses biens. Il le fait en gardant à l'esprit les réparations et les améliorations qu'il a pu apporter à sa ferme durant l'année écoulée. Et il en discute avec son assureur.

---

* *M. Pierre B. Fecteau occupe le poste de Directeur du service des projets spéciaux chez Les Coopérants.*

3975A

Le maïs le plus populaire au Canada. Idéal pour les régions à 2700 unités thermiques.

Le 3975A donne facilement un meilleur rendement que ses concurrents. Le 3975A est un hybride à tiges robustes qui peut s'accommoder d'une grande variété de sols et de climats.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes

SEMENCE DE MAÏS DE MARQUE PIONEER®



Pioneer Hi-Bred Limited,
Chatham, Ontario
PIONEER HI-BRED LIMITED,
rang 13, St-David, Comte d'Yamaska,
Québec J0G 1L0

®Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited de Chatham Ont. Pioneer est une marque les numéros identifient les variétés

LES REPRESENTANTS DE PIONEER DANS VOTRE RÉGION SONT:

Jean-Guy Beauregard,
39 Rang Argenteuil,
St. Damase, P.Q. J0H 1J0

Roland Brouillard,
4 Rang,
St. Helene, P.Q. J0H 1M0
Phone: 514-791-2324

Rosaire Champagne,
Rang Bord L'eau,
St. Aime, P.Q. J0G 1K0
Phone: 514-788-2576

Donat Chapdelaine Inc.,
CP 369,
Cookshire, P.Q. J0B 1M0
Phone: 819-875-3321

Paul-Aime Chaumont,
Ste. Anne des Plaines,
P.Q. J0N 1H0
Phone: 514-478-4628

Raymond Desmarais,
St. Thomas D'Acquin,
P.Q. J0H 2A0
Phone: 514-796-3175

Ethier & Frere,
St. Blaise, Comte St.Jean,
P.Q. J0J 1W0
Phone: 514-424-3151

Serge Garneau,
BP-112 R.R.# 1
Black Lake, P.Q. G0N 1A0
Phone: 418-423-4314

Howick Seeds Ltd.,
Box 39,
Howick, Comte Chateauguy,
P.Q. J0S 1G0
Phone: 514-825-2081

Meunerie Jette,
1221 Rue de Moulin,
St. Cesaire, P.Q. J0L 1T0
Phone: 514-469-3002

Pierre Jette,
12091 Cote des Saint,
St. Scholastique,
Comte Deux Montagnes, P.Q. J0N 1S0
Phone: 514-475-8300

Laurent Rainville,
3022 Rg St. Martin,
Ste. Elizabeth, P.Q. J0K 2J0
Phone: 514-753-7482

Johann Mobiel Feeds,
Box 58,
Richmond, P.Q. J0B 2H0
Phone: 819-826-2942

Adrien Lapalme,
228 Rue Principale,
Upton (Bagot) P.Q. J0H 2E0
Phone: 514-549-4908

Noel Leclerc,
St. Valerien, P.Q. J0H 2B0
Phone: 514-549-2370

Les Engrais Chimiques Levis Ltee,
835 23e Rue,
Charny, P.Q. G6W 5K1
Phone: 418-832-4703

Andre Marleau,
2595 Route 340,
St. Telesphore, P.Q. J0P 1Y0
Phone: 514-265-3631

Reginal Marsan,
164 Riviere Nord,
St. Esprit, Comte,
Montalm, P.Q. J0K 2L0
Phone: 514-839-2294

Norman Miller,
Box 1254,
Stanbridge East, P.Q. J0J 2H0
Phone: 514-248-2581

Leonard Morvan,
R.R. #1,
St. Francois du Lac, P.Q. J0G 1M0
Phone:514-568-2427

Jean-Claude Parr,
17900 Rue Thibodeau,
St. Gregoire, P.Q. J0X 2T0
Phone: 819-223-2862

Noel Pellerin,
11 Rang Plessiville, P.Q. J6L 2Y2
Phone: 819-362-6488

Roger Petit,
142 Ruisseau Sud.,
St. Marc, P.Q. J0L 3E0
Phone: 514-584-3989

Lefebure & Freres,
R.R. # 3,
Turso, Quebec. J0X 3B0
Phone: 819-985-2326

Harold Reesor,
2049 St. Jean,
Mascouche, P.Q. J0N 1C0
Phone: 514-474-2547

Lucien Roy,
St. Alexandre,
D'Iberville, P.Q. J0J 1S0
Phone: 514-346-5881

Luc St. Pierre,
10 Rem Wendover,
Notre Dame du Bon Conseil,
Drummondville, P.Q. J0C 1A0
Phone: 519-334-2888

Gerard Tanguay,
St. Pie Cte.,
Iberville, P.Q. J0H 1W0
Phone: 514-772-2563

Shawville Milling,
Box 10,
Shawville, P.Q. J0X 2Y0
Phone: 819-647-3831

Premier bilan de l'entente Québec-Canada sur le développement agricole

Malgré l'immensité du territoire québécois (335 millions d'acres), les sols propres aux cultures constituent une ressource naturelle rare et très limitée. La superficie totale propice à l'agriculture est de 6,25 millions d'acres, ce qui représente 1,9% de tout le territoire. Des 6,5 millions d'acres de terre défrichée, 4,3 millions sont en culture. La majorité des meilleurs sols (env. 2,6 millions d'acres) est située dans la partie ouest de la plaine des Basses-Terres du Saint-Laurent depuis le lac Saint-Pierre jusqu'aux frontières sud du Québec, identifiée comme la zone climatique la plus favorable à l'agriculture. Cette zone couvre la région de Nicolet, du Richelieu, du sud-ouest de Montréal, de l'Outaouais et la partie nord de Montréal. Elle regroupe ainsi entièrement certains comtés municipaux et des parties de certains autres.

D'après l'Inventaire canadien des terres, "Les bonnes terres agricoles sont très limitées au Québec. Les sols de catégorie "A" ne couvrent que 5,87 millions d'acres (2,38 millions ha.) c'est-à-dire moins de 1 acre par habitant".

Pour nourrir sa population, le Québec aurait besoin de 13 millions d'acres en culture; présentement, il n'en compte que 4 millions. Il n'est donc pas surprenant qu'il lui faille importer plus de 50% des aliments qu'il consomme.

Même si l'agriculture peut apparaître à certains comme un secteur marginal de l'économie, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un secteur essentiel à préserver. Or, le secteur agricole québécois a besoin d'une aide spéciale si on veut qu'il puisse se développer. Au Québec, entre 1963 et 1973, le revenu agricole en dollars constants n'au augmenté que de 5,4% contre 16,4% en Ontario et 16,7% au Canada. Il est donc essentiel d'accroître les revenus agricoles et cet accroissement ne peut découler que d'une plus grande productivité et d'un aménagement optimal de la ressource sol.



Mlle Yolande Rouillard, dont la photo apparaît ci-dessus, est l'agent autorisé pour la vente d'abonnement à La Terre de Chez Nous, dans les comtés de Joliette et Montcalm. Nous espérons qu'elle recevra un accueil favorable et qu'on voudra profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à La Terre de Chez Nous.

L'entente auxiliaire sur le développement agricole

En 1976, le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada (MEER) et l'Office de planification et de développement du Québec concluaient une entente sur le développement de l'agriculture. Par le biais de cette entente, qui prendra fin en 1982, les deux gouvernements consacraient plus de $103 millions pour le drainage souterrain, l'aménagement de cours d'eau municipaux et le réaménagement foncier. De cette somme, $61,8 millions seront défrayés par le Canada et $41,2 millions par le gouvernement québécois.

L'aide au drainage

En 1977, au chapitre du drainage souterrain de terres agricoles, l'entente a procédé à la pose de près de 73 millions de pieds linéaires de drains répartis dans 3523 fermes. En 1978, on évalue à plus de 100 millions le nombre de pieds de drains qui ont été installés, ce qui représente une superficie traitée de 145 000 acres.

Ce programme permet donc à l'agriculteur, qui désire effectuer des travaux de drainage, de recevoir de l'État une subvention s'élevant à 20 cents le pied linéaire de drain installé. Les régions agricoles inscrites à l'entente peuvent bénéficier de ce programme, notamment, le Saguenay-Lac Saint-Jean, la plaine de Montréal et l'est du Québec.

L'aide à l'amélioration de cours d'eau municipaux

Afin de maîtriser l'écoulement des eaux du drainage souterrain, l'amélioration de cours d'eau municipaux s'avère nécessaire. Ainsi, dans le cadre de l'entente, des travaux comportant le creusage, l'élargissement et le redressement de rivières et leurs alluents ont été entrepris. En 1977, le service de l'hydraulique agricole a procédé à l'amélioration de 658 réseaux de cours d'eau municipaux permettant ainsi l'assainissement d'une superficie de 211 500 acres de terres agricoles. En 1978, des travaux de cette nature ont été entrepris pour un montant s'élevant à $7 millions. Ces travaux ont été réalisés dans les régions agricoles de l'Est du Québec, du Saguenay-Lac Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et dans la plaine de Montréal.

L'aide au réaménagement foncier

Les activités entreprises sous l'égide de ce programme au cours de la période 1977-1978 ont été réalisées dans dix régions agricoles du Québec: l'Est du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac Saint-Jean, Québec, la Beauce, l'Outaouais, l'Estrie, Trois-Rivières, l'Assomption et Nicolet. Le montant des subventions a atteint, pour cette période, $1 320 000. En 1978, les agriculteurs de ces régions ont bénéficié d'un montant additionnel s'élevant à près de $3 millions. Au cours des six premiers mois de cette année, plus de $2 millions avaient déjà été engagés en subventions. Le programme de réaménagement foncier prévoit le versement d'une prime pour faciliter la réimplantation d'un agriculteur et de sa famille. Le montant de cette prime est fonction des charges familiales et du lieu de réimplantation désiré. Une subvention de compensation pour "désuétude" peut également être versée à un agriculteur qui acquiert pour fin d'agrandissement une ferme comportant des bâtisses qui lui sont peu ou pas utiles.

De plus, le programme comporte l'acquisition de terres agricoles en vue de les louer à des agriculteurs, avec ou sans option d'achat ou de les revendre à des exploitations de groupes pour fin d'agrandissement. Ce programme prévoit, également, l'achat de terres non agricoles en vue de les affecter à des utilisations plus compatibles avec leur potentiel.

Incidences

Selon l'expérience des dernières années, le drainage souterrain a permis, au minimum, les augmentations suivantes: notamment, 15 boisseaux à l'acre pour l'avoine, 18 boisseaux pour le maïs-grain, 1 à 2 tonnes pour les betteraves, 550 livres pour le pois, 200 livres pour les haricots et 1300 livres pour le maïs sucré.

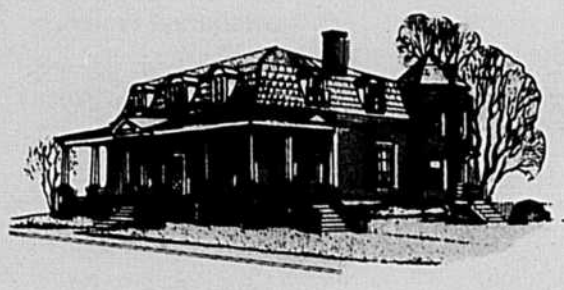
Le programme intégré d'assainissement des sols, en permettant une amélioration sensible de la productivité et une diversification des productions, favorisera l'établissement au Québec d'entreprises de transformation de produits agricoles en vue d'augmenter le degré d'autoapprovisionnement du Québec en produits alimentaires.

Quant au programme de réaménagement foncier, celui-ci comporte un ensemble de mesures étroitement reliées entre elles et propres à assurer les ajustements tant au niveau de l'utilisation des terres impropres à une agriculture moderne qu'au remembrement ou agrandissement des exploitations.

Pour assurer l'utilisation optimale des terres agricoles du Québec, il est nécessaire de poursuivre la consolidation des fermes qui présentent un bon potentiel et d'utiliser d'une façon plus rationnelle les terres défrichées impropres à l'agriculture.

Entre le 1er avril et le 30 septembre 1978, 241 cultivateurs ont bénéficié de subventions accordées par le programme. On prévoit qu'à la fin de l'année financière 1978-1979, environ 350 cultivateurs se seront prévalus de l'aide apportée par le programme de réaménagement foncier soit pour se réinstaller dans un centre d'accueil où l'on trouve les services essentiels et, après recyclage, des possibilités d'emploi; ou acquérir une parcelle de terre pour fin d'agrandissement de l'exploitation actuelle.

— Les albatros sont les plus grands oiseaux vivants capables de voler: l'envergure de leurs ailes peut dépasser 3 m. Ils ne gagnent la terre ferme que pour la nidification et passent le reste de leur existence en haute mer.
Les Géants du Monde animal



LES INVESTISSEMENTS CEGO LTEE
415 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL, P. QUE. COURTIER

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE FERME LAITIÈRE . . . VOUS POSSÉDEZ 500,000 lb DE QUOTA OU PLUS!

La vente de votre propriété est une étape importante dans votre vie.
La consultation de personnes compétentes s'impose.

NOUS VOUS OFFRONS:
— Une étude de la valeur marchande de votre ferme
— Une qualification très poussée des acheteurs
— Un service efficace et spécialisé

NOUS TRAVAILLONS AVEC LES PAYS SUIVANTS:
— ALLEMAGNE
— BELGIQUE
— FRANCE
— HOLLANDE
— LUXEMBOURG
— SUISSE

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE REPRÉSENTANT PIERRE VIOLET *(à frais virés)*
SERVICE 24 HEURES — 514-620-5758

Emploi du système métrique en élevage

Les éleveurs, les marchands de bestiaux et les exploitants de marchés aux enchères ont décidé d'adopter le système métrique le 1er janvier 1980.

Cette date a été acceptée à l'unanimité lors de la réunion des représentants du secteur des bestiaux, tenue à Winnipeg au début de janvier.

La rencontre avait été organisée par l'un des comités de la Commission du système métrique, le Comité de coordination de la conversion au système métrique dans le secteur des bestiaux, que préside M. Charles Gracey, directeur de l'Association canadienne des éleveurs de bovins.

À Winnipeg, M. Gracey a souligné que les secteurs de l'emballage et de la vente au détail de la viande ont décidé de procéder à cette conversion le 1er janvier 1980. Le secteur des aliments du bétail utilise déjà le système métrique.

"À vrai dire, nous explique M. John Duvenaud de la Division des bestiaux d'Agriculture Canada et membre du Comité, les producteurs, les exploitants de marchés aux enchères et les autres parties intéressées présentes à la réunion avaient trois possibilités: continuer d'utiliser les unités impériales, employer à la fois les unités impériales et les unités métriques ou faire le saut et se lancer dans le métrique dès 1980."

Tout comme les emballeurs et les détaillants, ils ont opté pour le système métrique.

Le comité a déjà réglé plusieurs points de cette conversion. En effet, il existe un accord sur les poids à utiliser dans le commerce pour les diverses catégories. On trouve dans le Rapport sur les marchés des bestiaux et de la viande au Canada, publié le 4 janvier 1979, des données correspondant aux deux systèmes de poids. En voici un exemple: "Au cours de la semaine se terminant le 30 décembre 1978, le prix moyen des bouvillons A1 et A2 de 1000 livres et plus a été de $69 les 100 lb à Toronto, soit $152 les 100 kg pour les bovins de plus de 450 kg.

La même semaine, les prix moyens des porcs d'indice 100 ont été de $69.48 les 100 lb (poids habillés), ce qui correspond à $153. les 100 kg. Quant à ceux des agneaux A et B de plus 80 livres (35 kg), ils s'établissaient à $87.67 les 100 lb ou $193.50 les 100 kg."

Une fois vendus à un poste d'emballage, les animaux sont habituellement classés par un agent du gouvernement. M. Duvenaud nous apprend que le gouvernement s'occupe actuellement de modifier, de concert avec les groupes de producteurs et le Conseil des salaisons du Canada, le Règlement sur le classement des bovins, des porcs et des moutons en vue de permettre l'emploi des unités métriques.

À compter du 1er janvier 1980, le système métrique, déjà employé dans le cadre du Programme de contrôle d'aptitudes des porcs et des moutons (ROP), sera utilisé dans celui du Programme de contrôle d'aptitudes des bovins.

Les rapports d'Agriculture Canada sur les marchés américains des bestiaux fourniront également, à compter du 1er janvier 1980, des données exprimées en unités métriques.

M. Duvenaud insiste sur le fait que la conversion au système métrique ne modifiera pas la structure du secteur canadien de l'élevage des bestiaux.

"Les agriculteurs obtiendront des revenus égaux à ceux qu'ils auraient reçus dans le cadre du système anglo-saxon."

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS
1514 MC GREGOR
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 934-0272

La distribution des engrais

Les livraisons d'engrais faites à la ferme québécoise au cours de l'année allant du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978 ont atteint le chiffre de 286,156 tonnes métriques comparativement à 361,568 tonnes méetriques pour l'année précédente. 1977-1978 fut la meilleure année dans cette industrie, suivie des 367,220 tonnes de l'année 1975-1976. Sur la base des éléments nutritifs, leur total atteignait 170,000 tonnes métriques pour la période, soit 40,500 tonnes d'azote, 65,700 tonnes de phosphore et 63,800 tonnes de potassium. Si on évalue les rendements moyens obtenus au Québec l'an dernier dans nos principales cultures et la valeur fertilisante exportée par ces cultures en dehors de la ferme, on réalise vite que nos sols s'épuiseraient très rapidement si la possibilité n'était pas offerte à l'agriculteur de redonner aux sols ce que les cultures leur enlèvent.

D'autres chiffres montrent un intérêt particulier, ce sont ceux nous indiquant l'importance des expéditions ou livraisons faites à la ferme au cours des six premiers mois de l'année (juillet à décembre inclusivement). C'est ainsi qu'au 31 décembre 1978, on réalise que seulement 27% des besoins en fertilisants pour la saison 78-79 ont été livrés à la ferme. Ce chiffre est le plus bas jamais atteint depuis que des statistiques sont disponibles sur ce sujet. Le volume le plus important déjà livré au cours de cette période avait atteint en décembre 1973 50% des besoins.

Depuis cette année-là, les livraisons diminuent d'année en année pour tomber cette année à 103,400 tonnes.

Depuis plusieurs années, les applications en vrac prennent de la popularité et semblent offertes un peu partout, obligeant à des livraisons de plus en plus restreintes à des périodes courtes surtout au temps des ensemencements.

La fin de saison 1978 aurait dû fournir de belles occasions pour des épandages d'automne. Les rendements des cultures étant intimement liés à une bonne gestion des sols et des plantes, ceci devrait se traduire par une programmation assurant un approvisionnement bien synchronisé de semences et de fertilisants au printemps.

Pourtant avec 27% des besoins en engrais rendus à la ferme actuellement on peut s'attendre à quelques difficultés de livraison au printemps, plus de 280,000 tonnes devant être livrées dans un intervalle de deux mois. L'industrie n'est pas présentement équipée pour assurer une telle livraison à la satisfaction de ses usagers. Une partie seulement de ces engrais est actuellement en entrepôt. C'est dire que dès le début du printemps, il faudra prévoir le remplacement des marchandises. Ce remplacement est alors soumis aux contraintes habituelles, température, disponibilité de marchandises et aussi de wagons pour la transporter des postes de production (ouest de l'Ontario, Saskatchewan et Floride) aux points de distribution au Québec.

Maurice Hardy, agronome

Le Plan Vert
DE LA CAISSE POPULAIRE

Quand l'eau et le soleil ne suffisent plus...

Le développement de l'industrie agricole au Québec est important pour chacun de nous. La caisse populaire en est consciente tout comme elle est consciente qu'aujourd'hui être agriculteur exige également d'être un homme d'affaires averti. Voilà pourquoi elle met à votre disposition le Plan Vert.

Le Plan Vert de la caisse populaire est un programme de planification financière conçu spécifiquement pour les besoins de l'agriculteur. Vous désirez acheter une ferme, un tracteur, faire du drainage souterrain, rénover, financer vos dépenses ou simplement obtenir des conseils sur vos projets d'expansion!

Venez nous rencontrer, à la caisse populaire nous avons l'argent, des solutions, et les experts qu'il vous faut: nous avons le Plan Vert.

desjardins

LA CAISSE POPULAIRE
C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Ventes de machines agricoles

En évaluant leurs besoins en matériel, bon nombre d'agriculteurs se demandent s'ils doivent acheter immédiatement telle nouvelle pièce d'équipement ou attendre encore un an ou deux. Pour prendre la meilleure décision, ils doivent tenir compte de facteurs importants qui échappent souvent au contrôle de l'agriculteur.

Selon M. Archie Book, économiste d'Agriculture Canada, la demande en machines agricoles au Canada est actuellement forte et devrait le demeurer toute l'année.

"Cette fermeté tient notamment à l'augmentation des prix des bestiaux et des céréales qui a contribué à relever le revenu des agriculteurs, d'expliquer M. Book. Ceux-ci jouissent donc d'un climat de confiance et disposent de l'argent nécessaire pour se procurer de nouvelles machines."

En agrandissant leur exploitation, certains producteurs désirent se mécaniser davantage. C'est un façon d'éliminer les difficultés d'obtenir de la main-d'oeuvre saisonnière.

Les revenus agricoles de 1979 devant être généralement équivalents à ceux de 1978, les ventes de machines à l'unité devraient être soutenues, ou afficher une légère baisse par rapport à l'an dernier.

Par contre, la hausse soutenue des prix des bovins pourrait faire monter de 8 à 10% les ventes d'andaineuses, de presses et de fourragères.

L'inflation provoquera encore en 1979 une augmentation de 9 à 12% des prix des machines agricoles. La valeur de notre dollar contribuera également à cette hausse, puisque 85% de la machinerie agricole vendue au pays est importée.

Malgré la demande soutenue, les agriculteurs ne doivent pas s'attendre à une pénurie de machines agricoles, car il semble que tous les concessionnaires soient bien approvisionnés.

L'offre de moissonneuses-batteuses à grande capacité, insuffisante en 1978, devrait se raffermir cette année avec les nouveaux arrivages.

Cependant, l'acquisition de nouvelles machines n'a cessé d'augmenter depuis 1971, ce qui aura un effet modérateur sur les ventes cette année. Beaucoup d'agriculteurs en effet, particulièrement dans l'est du pays, possèdent déjà tout l'équipement dont ils ont besoin.

L'amélanchier du Canada peut être dangereux

La forte quantité de cyanure d'hydrogène contenue dans l'amélanchier du Canada (petite poire) peut causer la mort chez les bovins qui ne nourrissent des rameaux de cet arbuste.

Quand l'animal mâche les rameaux de l'amélanchier, les enzymes se dégagent plus facilement et libèrent le cyanure qui empoisonne.

UPA

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

DIRECTEUR ADJOINT
au
SERVICE D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

FONCTIONS
Préparer, élaborer et présenter verbalement ou par écrit différents programmes, dossiers ou activités d'information et de formation, destinés aux membres et dirigeants de l'UPA. Assurer la circulation de l'information et favoriser la participation des membres à l'intérieur de l'organisme. Rédiger des textes de réflexion et d'analyse sur différents problèmes ou situations qui se présentent à l'UPA. Prendre la responsabilité de certains dossiers spécifiques, tel l'enseignement professionnel, l'éducation populaire, etc... Assister le directeur du service dans l'exercice de ses fonctions administratives.

EXIGENCES
— Diplôme universitaire ou l'équivalent
— Expérience et intérêt particulier pour le travail de groupe et l'éducation aux adultes
— Une certaine aptitude pour l'analyse et la communication verbale et écrite
— La connaissance du milieu rural serait un avantage

LIEU DE TRAVAIL:
Montréal

SALAIRE:
À discuter.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 19 mars 1979, au:

BUREAU DU PERSONNEL
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
515, avenue Viger
Montréal, Qué. H2L 2P2

3978

Meilleur que tous ses concurrents dans les régions à 2650 unités thermiques.

Le 3978 reste bien debout et produit un grain jaune à poids d'essai élevé. Pour profiter pleinement du maïs 3978, on vous conseille de le semer à raison de 24,000 graines à l'acre.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes

SEMENCE DE MAÏS
DE MARQUE
PIONEER®



Pioneer Hi-Bred Limited,
Chatham, Ontario
PIONEER HI-BRED LIMITED,
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,
Québec J0G 1L0

®Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited de Chatham, Ont. Pioneer est une marque dont les initiales identifient les variétés.

LES REPRÉSENTANTS DE PIONEER DANS VOTRE RÉGION SONT:

Jean-Guy Beauregard,
39 Rang Argenteuil,
St. Damase, P.Q. J0H 1J0

Roland Brouillard,
4 Rang,
St. Helene, P.Q. J0H 1M0
Phone: 514-791-2324

Rosaire Champagne,
Rang Bord L'eau,
St. Aime, P.Q. J0G 1K0
Phone: 514-788-2576

Donat Chapdelaine Inc.,
CP 369,
Cookshire, P.Q. J0B 1M0
Phone: 819-875-3321

Paul-Aime Chaumont,
Ste. Anne des Plaines,
P.Q. J0N 1H0
Phone: 514-478-4628

Raymond Desmarais,
St. Thomas D'Acquin,
P.Q. J0H 2A0
Phone: 514-796-3175

Ethier & Frere,
St. Blaise, Comte St.Jean,
P.Q. J0J 1W0
Phone: 514-424-3151

Serge Garneau,
BP-112 R.R.# 1
Black Lake, P.Q. G0N 1A0
Phone: 418-423-4314

Howick Seeds Ltd.,
Box 39,
Howick, Comte Chateauguy,
P.Q. J0S 1G0
Phone: 514-825-2081

Meunerie Jette,
1221 Rue de Moulin,
St. Cesaire, P.Q. J0L 1T0
Phone: 514-469-3002

Pierre Jette,
12091 Cote des Saint,
St. Scholastique,
Comte Deux Montagnes, P.Q. J0N 1S0
Phone: 514-475-8300

Laurent Rainville,
3022 Rg St. Martin,
Ste. Elizabeth, P.Q. J0K 2J0
Phone: 514-753-7482

Johann Mobiel Feeds,
Box 58,
Richmond, P.Q. J0B 2H0
Phone: 819-826-2942

Adrien Lapalme,
228 Rue Principale,
Upton (Bagot) P.Q. J0H 2E0
Phone: 514-549-4908

Noel Leclerc,
St. Valerien, P.Q. J0H 2B0
Phone: 514-549-2370

Les Engrais Chimiques Levis Ltee,
835 23e Rue,
Charny, P.Q. G6W 5K1
Phone: 418-832-4703

Andre Marleau,
2595 Route 340,
St. Telesphore, P.Q. J0P 1Y0
Phone: 514-265-3631

Reginal Marsan,
164 Riviere Nord,
St. Esprit, Comte,
Montalm, P.Q. J0K 2L0
Phone: 514-839-2294

Norman Miller,
Box 1254,
Stanbridge East, P.Q. J0J 2H0
Phone: 514-248-2581

Leonard Morvan,
R.R. #1,
St. Francois du Lac, P.Q. J0G 1M0
Phone:514-568-2427

Jean-Claude Parr,
17900 Rue Thibodeau,
St. Gregoire, P.Q. J0X 2T0
Phone: 819-223-2862

Noel Pellerin,
11 Rang Plessiville, P.Q. J6L 2Y2
Phone: 819-362-6488

Roger Petit,
142 Ruisseau Sud.,
St. Marc, P.Q. J0L 3E0
Phone: 514-584-3989

Lefebure & Freres,
R.R. # 3,
Turso, Quebec. J0X 3B0
Phone: 819-985-2326

Harold Reesor,
2049 St. Jean,
Mascouche, P.Q. J0N 1C0
Phone: 514-474-2547

Lucien Roy,
St. Alexandre,
D'Iberville, P.Q. J0J 1S0
Phone: 514-346-5881

Luc St. Pierre,
10 Rem Wendover,
Notre Dame du Bon Conseil,
Drummondville, P.Q. J0C 1A0
Phone: 519-334-2888

Gerard Tanguay,
St. Pie Cte.,
Iberville, P.Q. J0H 1W0
Phone: 514-772-2563

Shawville Milling,
Box 10,
Shawville, P.Q. J0X 2Y0
Phone: 819-647-3831

7 SEMAINE AGRICOLE

Un "fast food" québécois

Aidé par le gouvernement, un groupe de 2,000 restaurateurs indépendants s'apprêtent à se lancer dans le secteur de la restauration rapide "fast food" au Québec, afin d'assurer une présence québécoise face aux grandes chaînes multinationales comme McDonald, Poulet Kentucky, A et W etc. Un premier restaurant de ce genre offrant des mets typiquement québécois (sortes de pâtés à la viande présentés sous forme de hamburgers) sera ouvert cet été par l'Institut du Tourisme et d'hôtellerie du Québec dans le parc des Laurentides entre Québec et Chicoutimi.

Whelan outré des critiques

Le ministre fédéral de l'Agriculture Eugene Whelan a violemment rejeté les critiques formulées par le Centre d'étude de l'inflation à l'endroit de la politique laitière canadienne. D'un point de vue économique, c'est un véritable non-sens que de proposer que le Canada achète son beurre sur les marchés étrangers. La meilleure recommandation que le Centre puisse formuler d'ajouter M. Whelan, c'est sa propre mise au rancart. On sait qu'en 1977-78 la Commission canadienne du lait a enregistré une perte globale de $130 millions en revendant à l'étranger les 260 millions de poudre de lait qu'elle avait achetée des transformateurs.

Nouvelle société de la Couronne pour gérer les terres agricoles de Mirabel

L'ex-ministre de l'Agriculture Normand Toupin vient d'être nommé à la présidence de la "Société immobilière des travaux publics limitée", un nouvel organisme fédéral qui administrera les 79,000 acres de terre entourant l'aéroport international de Mirabel, au nord de Montréal. La Société de la Couronne sera dotée au départ d'un budget de $8 millions et devrait être en mesure, selon le ministre des Travaux publics André Ouellet, d'opérer avec plus de flexibilité la gestion des terres que ne le font en ce moment les cinq ou six ministères qui en ont la responsabilité. La construction domiciliaire sera interdite dans cette zone tampon afin de favoriser une utilisation des sols en attendant par ailleurs de pouvoir réaliser un jour le projet plus ou moins utopique d'infrastructures additionnelles qui permettraient de développer un service international de cargo aérien. La plus grande partie des terres arables continueront à avoir une vocation agricole, selon M. Ouellet, alors que 18,000 acres de boisés serviront à des fins récréatives. De son côté, un porte-parole du ministère québécois de l'agriculture a commenté qu'Ottawa avait fait un gâchis de Mirabel et il n'y a pas lieu de croire que ce nouveau projet fédéral offre la moindre garantie que les problèmes vont être résolus.

Hausse du prix minimum garanti pour la betterave récoltée en 1979

Un prix minimum de $28.44 la tonne métrique pour la betterave récoltée en 1979 sera garanti aux producteurs de betteraves sucrières du Québec à comparer avec $26.46 la tonne l'an dernier. Ce nouveau prix moyen est basé sur les coûts de production et une rémunération équivalente à celle d'un ouvrier spécialisé, selon le ministre de l'Agriculture Jean Garon. Celui-ci a rappelé qu'il s'agit là d'une mesure temporaire destinée à inciter les producteurs à accroître les superficies en culture. On sait que l'an dernier, la première application d'un prix garanti avait coïncidé avec une hausse spectaculaire de 41%. Le ministre a dit souhaiter une augmentation de 2,000 acres des superficies en culture au cours de la présente année, ce qui porterait la superficie totale à 7,500 acres. À moyen terme, on vise un objectif de 20,000 acres.

Résistance de la luzerne à l'hiver

Un hiver rigoureux comme celui qu'ont connu les agriculteurs du nord de l'Alberta en 1977-1978, permet aux sélectionneurs d'identifier les variétés de luzerne les plus résistantes et de repérer les facteurs nuisibles à cette culture.

Les recherches montrent que ce ne sont pas nécessairement les variétés les plus rustiques qui survivent aux rigueurs du froid, mais celles qui ont accumulé suffisamment d'éléments nutritifs à l'automne.

Répression des blattes

La Blatte est un insecte qui s'installe partout où il peut trouver chaleur, nourriture et humidité.

Parmi les espèces les plus répandues au pays, mentionnons la blatte germanique, la blatte à bandes brunes et la blatte de Pennsylvanie.

La propreté est le meilleur moyen de prévention contre ces insectes. Il existe aussi des insecticides pour lutter efficacement contre ces indésirables.

Le cheval pas plus économique que le boeuf

La viande chevaline, si elle est plus économique à certains endroits du pays ne l'est pas forcément chez nous. Surtout qu'elle n'est pas si abondante et qu'une demande accrue en ferait gonfler les prix. Il y a encore 5 ans, le prix du boeuf était le double du prix du cheval. Ce sont surtout les Européens d'origine qui mangent du cheval. Les Européeens ont une longue tradition derrière eux, 300 ans de prédilection pour la viande chevaline. C'est un mets recherché, un morceau de choix. Selon le Dr Kirk, d'Agriculture Canada, la viande de cheval ne porte pas de germes de maladies transmissibles à l'homme, contrairement à certaines autres.

Trente évêques à une session d'étude sur le monde rural

Les 6 et 7 mars, 30 évêques du Québec se sont joints à près d'une centaine de personnes afin de participer à une session d'étude sur "l'Église et le monde rural" qui a eu lieu à Loretteville. On veut effectuer ainsi une mise à jour de l'action pastorale dans un monde rural en pleine transformation. On y a étudié entre autres le rapprochement de la ville et de la campagne, le syndicalisme agricole, les effets de la réforme scolaire chez les fils de la terre, la vie communautaire et sociale en monde rural et enfin, les attentes des ruraux envers l'Église.

Un projet de loi du sénat réglementerait l'importation du boeuf

— Faisant suite aux recommandations du comité sénatorial permanent de l'agriculture et à la demande répétée des producteurs canadiens, un projet de loi visant à contrôler les importations de boeuf au Canada a été déposé.

Dans son rapport de 1977, le Comité de l'agriculture soulignait l'importance d'une telle mesure législative pour réglementer les importations de boeuf et de veau et assurer aux producteurs canadiens tout l'appui nécessaire afin qu'ils puissent redonner à ce secteur de l'élevage un nouvel essor. Toujours selon le même rapport, la politique fédérale de contrôle à court terme ne fixe aucune réglementation des importations au-delà de 1981, ce qui rend les prévisions d'autant plus incertaines, mine la confiance des producteurs, réduit la production et provoque une montée en flèche des prix.

Le Bill S-13 tente d'établir un équilibre entre les intérêts des producteurs, des consommateurs et des fournisseurs étrangers.



Plant/Aire 5400
...rapidité et précision

Équipé d'un système exclusif de soufflerie individuelle, le planteur 5400 s'adapte facilement au semis de la plupart des graines de semence.

La simplicité de ce planteur (2 pièces travailleuses seulement par unité) se traduit, par une économie de temps, de frais d'entretien moins élevés et beaucoup moins d'ennuis.

L'air, la gravité et l'électricité sont utilisés avec efficacité. Une soufflerie exclusive retient dans son alvéole chaque grain, quelles que soient sa dimension et sa forme.

La précision du semis est réalisé par un système de contrôle électronique intégré. Ce système, compris dans l'équipement régulier, vous fait épargner du temps et vous assure un semis régulier et précis.

En '79 faites vos ensemencements en toute confiance avec un PLANT'AIRE 5400. Parlez-en à votre concessionnaire FÉDÉRÉE-WHITE.

LE PLANTEUR 543



...ancêtre du Plant'Aire 5400
Moins coûteux, il est le favori des petits et moyens producteurs. La mise en terre des grains est faite au moyen de plaques de distribution. Son châssis robuste permet différents espacements entre les rangs.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MACHINES AGRICOLES Montréal, Québec

L'hybridation pour la production d'agneaux de marché

Le croisement entre différentes races est un outil qui peut être utilisé pour accroître la productivité des troupeaux commerciaux en élevage ovin. Une expérience réalisée à l'Université du Wisconsin démontre que l'hybridation peut augmenter de 30 à 60% le revenu net de la plupart des exploitations commerciales de moutons. L'éleveur ne peut donc pas se permettre d'ignorer cet avantage dans la production d'agneaux de marché.

Les améliorations apportées par le croisement sont dues à l'hétérosies, qui résulte de l'accouplement de deux (2) sujets de races différentes et, qui produit une descendance généralement supérieure aux parents, en ce qui concerne les caractères productifs. Les agneaux hybrides sont plus vigoureux et bénéficient d'une plus grande viabilité que ceux de race pure. De plus, ils réalisent un meilleur gain journalier.

Toutefois, ce qui importe le plus pour l'éleveur, c'est la hausse de productivité des brebis hybrides comparées aux brebis pur sang. Les brebis hybrides arrivent plus tôt à la maturité sexuelle, elles conçoivent plus facilement, produisent plus de jumeaux et donnent plus de lait que la moyenne de races ayant servi à leur reproduction.

Afin d'obtenir des brebis ainsi que des agneaux hybrides, on peut utiliser le triple croisement qui fait intervenir trois (3) races différentes. Le choix de ces races doit être fait en fonction de leurs caractères productifs respectifs, lesquels vont contribuer à la formation du produit final: l'agneau de marché. À peu près toutes les races de moutons possèdent des caractères désirables dans un plan de croisement; on doit donc porter toute son attention à l'évaluation de ces caractères pour chacune des races. Il faut aussi prendre en considération l'environnement dans lequel s'effectue cet élevage ainsi que les périodes d'accouplement et rendre le plan de croisement le plus productif possible.

Selon les caractères qu'ils peuvent apporter dans un programme de croisement, on classe en deux groupes distincts toutes les races de moutons d'Amérique du Nord.

1- RACES PRODUCTIVES DE BREBIS

a) Fertilité maximale
b) Taux élevé d'agnelage (prolificité)
c) Désaisonnement possible
d) Production laitière
e) Instincts maternels
f) Longévité, rusticité
g) Taille moyenne
h) Laine en quantité et de qualité
i) Disponibilité en nombre suffisant.

2- RACES PRODUCTIVES DE BÉLIERS (POUR LA PRODUCTION D'AGNEAUX DE MARCHÉ)

a) Bonne conformation
b) Gain journalier élevé
c) Carcasse de qualité
d) Libido excellente
e) Fertilité

Les races classées comme productrices de brebis sont pour la plupart à tête blanche telles que Rambouillet, Corriedale, Dorset, Finnoise, Cheviot et Leicester.

On réserve pour la production de béliers, les races Suffolk, Hampshire, Oxford, Shropshire et Southdown.

C'est dans cette perspective que le MAQ encourage la production de femelles hybrides contrôlées à partir des croisements suivants:

♂ Dorset x ♀ Finnois

♂ Finnois x ♀ Dorset

♂ Dorset x ♀ Leicester

♂ Dorset x ♀ Cheviot

Chacune de ces races contribue donc à former une brebis d'élevage qui bénéficiera des qualités fournies par ses parents. En ce qui concerne les races ci-haut mentionnées, voici leurs principales caractéristiques susceptibles de donner une bonne femelle d'élevage.

DORSET:
— désaisonnement facile de la femelle
— très bonnes aptitudes laitières
— bonne conformation en vue de la production d'agneaux légers (débouché pour l'agneau mâle hybride)

FINNOIS:
— prolificité élevée
— précocité sexuelle
— désaisonnement

LEICESTER:
— instinct maternel
— viabilité de l'agneau
— rusticité

CHEVIOT:
— instinct maternel
— viabilité de l'agneau
— rusticité

Les femelles issues de chacun de ces croisements sont soumises au **contrôle d'aptitudes à domicile** de la même manière que les sujets de race pure. Ainsi, pour l'éleveur commercial, il sera possible de se procurer de la femelle d'élevage de qualité et **contrôlée,** c'est-à-dire dont on connaît les antécédents (père et mère), le type de naissance ainsi que le gain journalier.

Les éleveurs intéressés à ce programme peuvent communiquer avec leur bureau de renseignements agricoles ou avec le Service des Productions Animales pour de plus amples renseignements.



Des plans de bâtisses de ferme gratuits

Avant de construire une bâtisse de ferme, tout agriculteur averti prend bien soin de se procurer un plan détaillé de sa future construction, sachant bien qu'il en coûte beaucoup moins cher de bien construire une fois, que d'être obligé de reprendre les travaux une deuxième fois ou de faire du rapiéçage pour améliorer une bâtisse mal construite.



Dans le but d'aider l'agriculteur, le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) met gratuitement à sa disposition des plans de bâtisses de ferme conçus par les ingénieurs de son Service de la construction et du machinisme agricoles, selon des normes propres à la construction de bâtisses agricoles. Ainsi, en suivant ces plans, l'agriculteur sera assuré de construire un bâtiment fonctionnel, solide et sécuritaire.

Que ce soit pour des étables et accessoires pour bovins de boucherie ou pour bovins laitiers, pour des porcheries, poulaillers, bergeries, serres, chambres froides et entrepôts à fruits et légumes, vous avez à votre disposition une gamme de plans des plus complets qui sauront répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Des plans de laiterie de ferme, de salle de traite, de fondation de silos, de conduits pour le séchage du foin, de réservoirs à moulée, etc... sont aussi disponibles.

Composés de cinq, six ou sept feuilles, chaque plan comprend une perspective, un plan de plancher, les détails d'isolation des murs et du toit, des coupes de plancher indiquant les pentes recommandées, l'emplacement, la forme et la dimension des rigoles à fumier, des détails de ventilation, un plan électrique et une liste de matériaux.

Les intéressés peuvent se procurer ces plans en communiquant avec leur agronome local qui leur fera parvenir rapidement le ou les plans désirés.

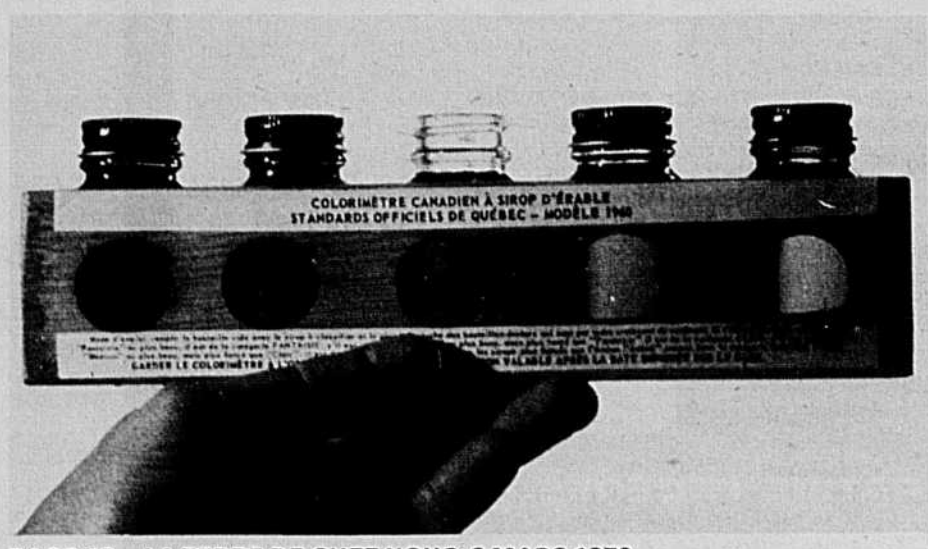
Classement du sirop d'érable vendu directement au consommateur

Le ministère de l'Agriculture du Québec rappelle aux producteurs de produits de l'érable l'exigence du **Règlement concernant le classement et la vente des produits de l'érable** à l'effet que tout emballage de sirop d'érable vendu au consommateur doit porter la désignation de la catégorie.

En plus de la catégorie, les emballages de sirop d'érable doivent porter:
— la dénomination du produit;
— le nom ou la raison sociale de l'emballeur et son adresse;
— la quantité du contenu en volume.

La détermination de la catégorie du sirop d'érable, AA — A — B — C — D, peut se faire au moyen d'un comparateur visuel de couleurs (colorimètre).

On peut se procurer ce comparateur en s'adressant à la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, à Plessisville.



● Rédigé en collaboration par le service de l'Information du ministère de l'Agriculture

Agriculture/Information

● Responsable: Rolande Laveau
● Reproduction autorisée en donnant crédit

24 MOIS, L'ÂGE IDÉAL D'UN PREMIER VÊLAGE

Tout propriétaire d'une exploitation laitière vise un revenu suffisamment élevé pour s'assurer un certain bien-être. Le profit obtenu dépend en fin de compte des revenus que l'agriculteur retire de la vente de son produit moins les dépenses.

Dans cette optique, on considère le coût d'un cent litres de lait comme un facteur de première importance. Plusieurs variables contribuent à hausser un tel coût, mentionnons parmi celles-ci: la malnutrition des vaches en lactation, l'intervalle élevé entre les vêlages, la mauvaise régie etc... Trop souvent cependant, un autre facteur essentiel est négligé: l'élevage des génisses de remplacement.

Riches d'un bagage génétique supérieur, les génisses laitières d'aujourd'hui ont un potentiel de lait plus élevé que celui de leur mère ou des taures des années précédentes. Il semble donc logique et économique de développer ces taures de façon à ce qu'elles puissent entrer aussitôt que possible dans la "chaîne de production" et effectuer ainsi un plus grand nombre de lactations. Chez la taure, le premier vêlage peut raisonnablement être envisagé à l'âge de 24 mois et à un poids de 520 kilos pour les races lourdes et de 400 kilos pour les races plus légères. Malheureusement, la plupart des éleveurs n'atteignent pas ce but puisque, selon les statistiques du PATLQ, l'âge moyen au premier vêlage se situe aux environs de 30,3 mois. Si l'on se fie à différentes études consacrées à ce sujet, non seulement cette situation n'avantage pas les producteurs, mais elle peut lui faire perdre une source importante de revenus additionnels.

ÂGE OPTIMAL AU PREMIER VÊLAGE

Récemment, des chercheurs américains ont réalisé une étude à ce sujet. Chiffres à l'appui, ils ont démontré le fait suivant: *pour obtenir d'une vache laitière un profit et une production maximums, le premier vêlage doit avoir lieu entre 24 et 25 mois.*

En effet, plus le premier vêlage retarde, plus la production à vie diminue. Ainsi, pour les taures vêlant à 32 mois, cette diminution est évaluée à 8%. Le tableau suivant nous montre d'ailleurs quel est le pourcentage de production laitière que l'on peut escompter par rapport à un vêlage de 24 mois.

TABLEAU I

ÂGE AU PREMIER VÊLAGE ET PRODUCTION LAITIÈRE À VIE

Âge au premier vêlage (mois)	Production laitière à vie (kg)	Production laitière relative au vêlage à 24 mois(%)
21	17 460	99
24	17 615	100
27	17 384	99
30	16 920	96
32	16 223	92

Lorsqu'un éleveur réussit à faire vêler une taure à 24 mois, il s'assure d'un avantage incontestable. Son coût d'élevage se répartit alors sur une période de deux ans, étendant par le fait même la vie utile de la taure sur une plus longue période. Outre cet avantage, cette étude signale également qu'une vache vêlant une première fois à 24 mois sera réformée un mois après les autres laitières de son troupeau. C'est donc dire que cette vache produira 7 mois de plus comparativement à celles qui auront vêlé à 30 mois. À prime abord, ce laps de temps peut paraître insignifiant, il se traduit toutefois par une perte de profit net de l'ordre de 21%. De plus, pour les taures vêlant à 32 mois et plus, il est démontré qu'un agriculteur ne peut que réaliser qu'un profit de 63% et ce, sans tenir compte du progrès génétique irrémédiablement perdu (sujets non nés).

TABLEAU II

ÂGE AU PREMIER VÊLAGE ET PROFIT NET RÉALISÉ

Âge au premier vêlage (mois)	Profit net sur la production à vie	Profit relatif au vêlage à 24 mois (%)
21	814	102
24	800	100
27	742	93
30	628	79
32	506	63

Afin de vérifier la situation au Québec, cette étude a été reprise mais, à partir des données du PATLQ-Officiel. D'une part, il est ressorti que la moyenne d'âge au premier vêlage se situait à 30,3 mois même si 20% des taures ne vêlaient qu'à 38 mois. Comme dans l'étude américaine, on a pu observer une diminution de production de 8% entre ces deux groupes.

D'autre part, bien que cette différence se traduise pour les éleveurs en terme de kilos de lait perdus, cela n'affecte en aucune façon la valeur génétique des vaches concernées. En effet, le tableau suivant indique que la MCR en lait de chacun de ces groupes est demeurée sensiblement la même, ce qui sous-entend que le potentiel génétique pour chacune des catégories était semblable.

TABLEAU III

PRODUCTION ET POIDS DES TAURES HOLSTEIN AYANT VÊLÉE EN 1974, SELON L'ÂGE DU VÊLAGE

	Classement en groupe de 20% d'après l'âge au vêlage				
	I (0 à 20)	II (20 à 40)	III (40 à 60)	IV (60 à 80)	V (80 à 100)
Nombre de vaches	299	300	300	300	299
Âge au vêlage (mois)	24,1	27,3	30,0	32,2	38,0
Poids vif (kg)*	465	482	493	498	507
lait (kg) 1ère lactation	3884	4040	4239	4266	4230
Gras (kg) 1ère lactation	138	144	149	152	153
Protéine (kg)	119	122	129	128	129
Revenu moins coût des aliments	382	399	397	414	436
MCR-lait	107	108	107	107	100
MCR-gras	103	105	102	103	97

* *Poids vif pris au deuxième contrôle après le vêlage en mesurant le tour de poitrine.*

Par ailleurs, en observant le comportement des vaches lors d'une seconde lactation, on a pu constater que la production en lait augmente dans les diverses catégories et que la MCR progressait sensiblement d'une lactation à l'autre. Cette remarque nous permet donc d'affirmer *"qu'à un même âge au vêlage, le rang de la lactation est un facteur déterminant sur la production..."*

Prenons par exemple, une taure de 36 mois à sa seconde lactation, non seulement elle produira plus de lait qu'une autre qui en est à sa première, mais encore, à 24 mois elle aura aussi produit sensiblement la même quantité de lait qu'une taure ayant vêlé à 30 mois.. Quant à sa MCR, elle sera également plus élevée. Par conséquent, la différence de production si souvent invoquée pour justifier un retard dans les vêlages n'est désormais plus crédible.



TABLEAU IV

EFFETS DU "RANG" DE LA LACTATION À UN MÊME ÂGE AU VÊLAGE

Âge		Production du lait	MCR
33 mois	1ère lactation	4 266 kg	107
	2e lactation	5 129	112
38 mois	1ère lactation	4 230 kg	100
	2e lactation	5 137	111
44 mois	2e lactation	5 276 kg	109
	3e lactation	5 981	121
48 mois	2e lactation	5 235 kg	105
	3e lactation	6 064	120
54 mois	3e lactation	6 079 kg	118
	4e lactation	6 464	120

N.B.: À un même âge au vêlage, le rang de la lactation semble un facteur déterminant sur la production.

CONSTATATIONS À RETENIR

1— Peu importe qu'une *taure bien développée* vêle pour la première fois à 24, 30 ou 32 mois, la quantité de lait qu'elle produira sera sensiblement la même. Un retard n'est donc plus justifié.

2— Pour un même âge au vêlage, c'est le rang de la lactation qui détermine l'importance de la production.

3— Bien que le poids des taures ayant vêlé à 24 mois soit inférieur aux laitières plus âgées, celui-ci sera tout aussi élevé lors de la quatrième lactation.

TABLEAU V

ÉVOLUTION DU POIDS VIF SELON LA LACTATION ET L'ÂGE DU VÊLAGE

Année	Groupes				
	0-20	20-40	40-60	60-80	80-100
1974	465 kg	482 kg	493 kg	498 kg	507 kg
1975	494 kg	505 kg	519 kg	514 kg	530 kg
1976	530 kg	541 kg	545 kg	530 kg	539 kg
1977	557 kg	565 kg	559 kg	546 kg	557 kg

4— Pour le producteur membre de l'option officielle, il est avantageux de viser un vêlage plus hâtif car la MCR sera supérieure tout au long de la vie productive de l'animal.

5— Selon le tableau suivant, le taux de réforme est plus élevé pour les taures ayant vêlé tardivement.

TABLEAU VI

POURCENTAGE DE SURVIE SELON LES LACTATIONS

Année	Groupes				
	0-20	20-40	40-60	60-80	80-100
1974	100%	100%	100%	100%	100%
1975	70.6%	71.7%	67.6%	77%	71.9%
1976	57.9%	52.7%	47.7%	58.7%	52.8%
1977	42.5%	40.3%	33.3%	43%	37.8%

6— Les troupeaux ayant un âge moyen de 32 mois au premier vêlage perdent 11% d'amélioration génétique par rapport à ceux dont l'âge moyen est de 24 mois.

7— La production totale à vie est sensiblement la même pour les taures qui survivent à quatre lactations.

8— Enfin, à l'instar de l'étude américaine, il y a tout lieu de croire que le profit net réalisé pour une taure vêlant à 24 mois atteint quasi le double de celle dont le premier vêlage a lieu à 32 mois.

Des Québécois en Europe (3)

La coopération et la commercialisation

Les pouvoirs publics néerlandais adoptent une attitude de stricte neutralité à l'égard de toute forme d'activité économique, ils ne tiennent pas compte de la différence entre les entreprises coopératives et non coopératives comme on le fait en plusieurs pays. Les coopératives agricoles néerlandaises se sont donc bâties sans aucune forme d'aide publique.

D'ailleurs, les lois laissent beaucoup de liberté en ce qui concerne la réglementation de diverses affaires. Toutefois, le principe Raiffeisen de la responsabilité illimitée des membres tend heureusement à disparaître.

Les coopératives regrettent qu'on ne tienne pas compte de l'aspect social de la coopérative comparativement aux entreprises privées. On force ainsi les coopératives à se plier aux même critères de rentabilité que les autres entreprises et à négliger leur rôle social. Dans les faits, il y a donc peu de différence entre une coopérative et une industrie privée.

Comme partout ailleurs, le manque de services a obligé les agriculteurs à se créer des coopératives et à prendre en main la commercialisation et les services d'approvisionnement. Dans des secteurs comme le lait et les fruits et légumes, il a connu un essor prodigieux et atteint pratiquement les 100% de la commercialisation.

La loi permet aux coopératives de faire le commerce avec des non-adhérents et aux coopérateurs de faire des affaires avec des entreprises privées. Cependant, les règlements peuvent obliger les adhérents à livrer toute leur production de lait, de fruits et légumes ceci pour soutenir la position de la coopérative sur le marché et pour assurer la continuité.

Enfin, le Conseil national coopératif regroupe les coopératives et les centrales syndicales oeuvrant dans l'agriculture ou l'horticulture. Il n'a aucune fonction commerciale ou à caractère économique.

Le Conseil a pour objet la promotion de la coopération et d'autres formes analogues de coopération économique et la défense des intérêts de ses membres en agissant en tant qu'organe représentatif et coordinateur de la coopération agricole. Pour ce faire, il collabore à la définition de la politique dans le domaine des affaires agricoles et encourage la réalisation de cette politique en tenant compte du rôle spécifique des organisations professionnelles et coopératives. Il s'occupe aussi de l'information et de la publicité et de l'étude de problèmes touchant directement et indirectement les intérêts des membres.

Importance économique

Globalement, plus de 60% de la valeur totale de la production de l'agriculture néerlandaise est écoulée, sous une forme transformée ou non, par le biais des entreprises coopératives. Le secteur laitier a le plus contribué à cette importance, vient ensuite la commercialisation des fruits et légumes.

À titre d'exemple, la part de la coopération dans la commercialisation de certains produits:

90% pour le lait
près de 100% pour les fruits, les légumes et les fleurs
66% pour le sucre
40% pour les viandes
50% pour les céréales
80% de la transformation de la pomme de terre
35% de l'abattage de volaille
55% des champignons

Elle a aussi une part de près de 50% de l'épargne et des approvisionnements de même que 100% de l'aide à la gestion.

De ce qui précède, il convient de retenir les liens étroits entre syndicalisme et coopération et le peu d'implication du syndicalisme au niveau d'une mise en marché globale de la production. La concertation se réalise dans le conseil national de la coopération et les coopératives ont pour objet de changer la structure du marché, quand elle présente des distorsions qui pourraient nuire à l'agriculteur ou au maraîcher.

L'agriculture dans le marché commun

Neuf pays à la faveur du marché commun, se découvraient une vocation agricole. Mais celle-ci n'allait pas sans problèmes à cause d'un développement inégal de l'agriculture. La France se disait prête à nourrir l'Europe et forçait le développement du marché commun agricole. Avec la faiblesse de sa monnaie et le développement des produits de substitution aux céréales, l'agriculture française est en perte de vitesse. Le lait, le porc, la viande bovine, ovine, les oeufs, la volaille soit l'agriculture de transformation animale ont tendance à se développer dans les pays à monnaie forte alors qu'ils régressent dans les pays à monnaie faible comme la France et l'Italie.

De plus de 20 millions en 1958 à la création de la CEE, la population agricole baissait à 9 millions en 1973. L'élargissement de 1973 devait faire monter leur nombre à un peu plus de 10 millions suite à l'intégration de l'Irlande, du Royaume-Uni et du Danemark.

Depuis 1958, l'agriculture a accru sa capacité de production de 200 à 1000% selon les productions. L'agriculture s'est modernisée et spécialisée à une vitesse accélérée. Dans la majorité des secteurs, l'Europe assure son approvisionnement alimentaire. Un seul domaine préoccupe les autorités de la CEE, la dépendance face aux aliments pour le bétail; dépendance qui ne cesse de se creuser.

Mais les horizons ouverts par le marché commun tendent à se saturer. Le lait par exemple doit se diriger vers l'alimentation animale à perte et ce débouché comme le marché mondial ne se justifient pas du point du vue économique. De plus, les consommateurs acceptent mal une gestion de surplus de lait d'autant plus que c'est le secteur qui coûte le plus à la CEE.

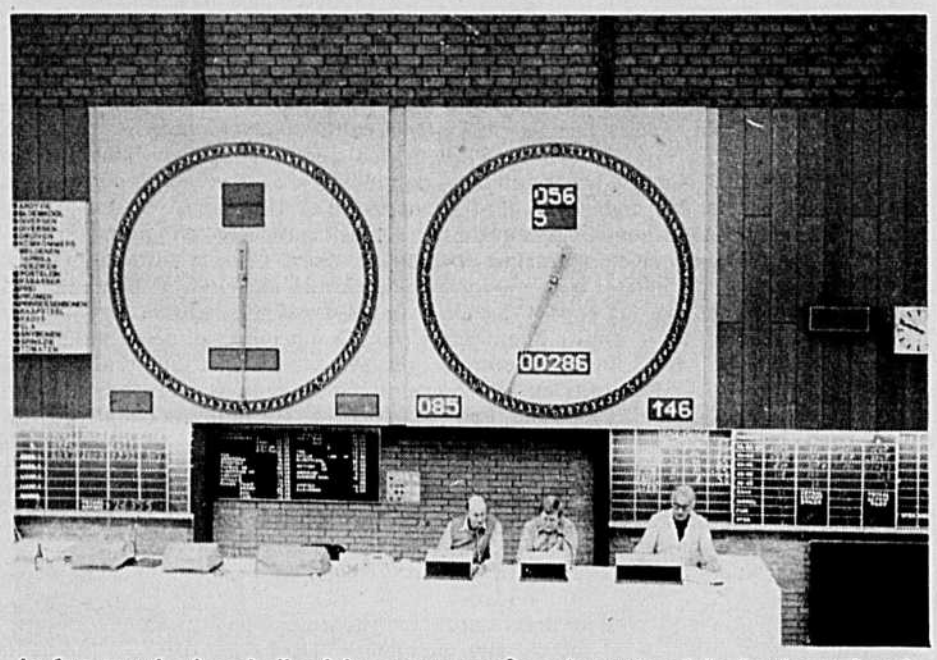
Alors que la suralimentation devient un mal pernicieux en Europe comme en Amérique du Nord, la poursuite de la croissance se justifie mal. Même si la famine et la malnutrition sévissent en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, les techniques de production des pays développés à elles seules ne peuvent résoudre ce problème.

Conclusion

Le résumé ci-haut ne représente que les principaux aspects d'un rapport beaucoup plus complet dont le contenu fut accepté par les participants. Ce dernier est d'ailleurs disponible dans les organismes représentés au voyage.

En plus de cette documentation, les participants peuvent se rendre disponibles pour répondre à des demandes de groupes qui seraient intéressés à connaître davantage la situation de l'agriculture et des organismes agricoles des pays visités.

Il ne s'agit évidemment pas d'essayer de transplanter des modèles ici, mais d'analyser notre situation et nos projets à la lumière d'expériences de ces pays.



La fameuse horloge hollandaise est un système de vente original qui part du prix le plus élevé pour ensuite redescendre et s'arrêter alors qu'un acheteur appuie sur un bouton. La presque totalité de la production horticole et de fruits et légumes est commercialisée par ces marchés coopératifs.



La délégation québécoise rencontre ici des reponsables de l'information de la Communauté économique européenne pour se familiariser avec cette structure si importante dans la commercialisation des produits agricoles en Europe.

Une solution à la pollution

Les animaux polluent l'environnement, mais on oublie trop souvent qu'ils sont aussi d'importants agents de dépollution. En effet, ils constituent un maillon de la chaîne écologique qui utilise des aliments non directement accessibles à l'homme en plus d'offrir un potentiel de recyclage intéressant.

M. Gaston St-Laurent, professeur en nutrition à l'Université Laval, a tenu à faire cette mise au point devant la section Trois-Rivières-Nicolet de la Corporation des agronomes de la province de Québec lors d'une rencontre d'information ayant pour thème: la production de protéines pour l'alimentation animale à partir des résidus des usines de pâtes et papiers.

M. St-Laurent s'était occupé de réaliser des essais standard d'alimentation à partir d'un aliment protéique résultant du traitement expérimental des produits résiduaires des usines de pâtes et papiers. Malgré le caractère provisoire des expériences, on a pu démontrer que cette masse biologique est utilisable comme supplément protéique dans l'alimentation animale.

Le Centre de recherches en pâtes et papiers de l'Université du Québec à Trois-Rivières tente de cette façon de trouver une solution économiquement acceptable aux problèmes de pollution des eaux causés par les usines de pâtes et papier. En effet, la réglementation sur la protection de l'environnement obligera les entreprises à diminuer les rejets de polluants. La technique à l'essai permettra, dans un premier temps, de réduire de 75% la demande biologique en oxygène (DBO_5) ce qui devrait permettre de rencontrer les normes anti-pollution.

Il s'agira d'une amélioration mais les contrôles devraient se faire progressivement plus sévères en laissant cependant aux industries un temps d'adaptation. À l'heure actuelle, il n'est pas économique d'utiliser ce procédé mais les contraintes des lois et règlements de protection de l'environnement vont obliger les entreprises à faire la dépollution et ce traitement devrait s'avérer intéressant.

La technique de production du papier consiste à cuire dans une solution acide les billes de bois pour faire une pâte. L'acide et les résidus dissous sont alors rejetés dans l'eau. Il faudra traiter, et c'est ici qu'entre en ligne de compte le procédé de production de protéines.

Au lieu de rejeter l'eau dans la rivière la plus proche, on la laisse séjourner dans un bassin ensemencé de divers microorganismes qui se développent à partir des quelque 6% de matière biologique (organique) laissée dans l'acide. Après la digestion, on retire les produits synthétisés et on rejette ce qui reste. Une bonne partie du pouvoir polluant disparaît de ce fait.

Enfin, la preuve est faite que ces aliments fournissent une source de protéine acceptable et digestible pour les animaux comme les poules. La technologie est donc disponible, il reste à continuer les recherches et à l'appliquer.

— Les Indiens d'Amérique du Sud portent sur eux des pots de curare brut dans lesquels ils trempent leurs flèches pour les empoisonner. On utilise le curare en anesthésie pour obtenir la résolution musculaire (c'est-à-dire l'état de relâchement musculaire complet).

La croissance se poursuit à la Coop Fédérée

La Coopérative fédérée de Québec a connu une autre année de croissance intéressante. Cette situation s'explique d'ailleurs par le fait que l'agriculture a connu des conditions particulièrement favorables en 1978. Parmi ces facteurs, M. Rolant Pigeon, président de La Fédérée, mentionne les prix des bovins qui ont atteint des niveaux record et la faiblesse de notre dollar.

Les délégués ont eu droit à un exposé de l'année qui comporte un seul point sombre, soit le conflit dans le lait entre le syndicalisme et le coopération. Il est à souhaiter qu'on en arrive à une entente dans les plus brefs délais car le conflit ne fait que freiner l'élan tant du syndicalisme que de la coopération et ainsi nuire à la classe agricole.

Concernant les résultats économiques, les ventes et revenus atteignent le chiffre record de $727,6 millions comparativement à $675 millions en 1977, soit une augmentation de 7,8%. Les trop-perçus d'exploitation s'élèvent à $12,7 millions par rapport à $6,9 millions. Les secteurs les plus productifs pour la dernière année ont été ceux de l'alimentation du bétail, des viandes, de l'aviculture et de l'industrie laitière. Par ailleurs, le secteur des fournitures professionnelles qui comprend les accessoires agricoles, les machines agricoles et les produits pétroliers a connu de sérieux problèmes.

À l'Assemblée générale annuelle tenue au Reine Elisabeth à Montréal, les délégués ont pu entendre leur président qui était de toute évidence en pleine forme. Ce 20 février, les coopérateurs ont eu droit à des éclaircissements sur le problème du lait et le projet de loi 116. Évidemment, de dire M. Pigeon, les rencontres se multiplient entre les exécutifs de la Fédérée et de l'Union des producteurs agricoles et on arrive à se parler de manière très positive. Mais les groupement affiliés (aux deux organismes pourrions-nous dire) ne suivent pas toujours les recommandations. Il ne faut pas sousestimer la complexité du problème. Ce n'est pas toujours facile de s'entendre d'autant plus que les lois n'aident pas.

Comme l'a dit un délégué, il faudrait que tous aient la volonté de s'entendre et ce ne semble pas être le cas présentement. On semble plus pencher pour une solution judiciaire comme en fait foi l'histoire récente à tel point qu'un des participants a demandé s'il ne s'agissait pas d'une querelle entre les fonctionnaires des agriculteurs. Ceux-ci auraient intérêt à la faire durer pour justifier leur utilité.

La volonté de s'entendre ne semble pas faire défaut chez les producteurs, mais l'entente ne semble pas pour demain. Enfin...

En rapport avec la loi 116, on se souvient que la Coopérative fédérée l'avait acceptée après une rencontre avec le ministre Garon en décembre dernier. Par ailleurs, la Coopérative de Granby envoyait dernièrement un télégramme pour s'opposer à la loi 116 adoptée comme on le sait dans la soirée du 20 février. À l'Assemblée, la Coopérative de Granby, par ses intervention, a parfois donné l'impression d'être la seule à avoir le "pas coopératif"...

En somme, dans l'industrie agro-alimentaire, une bonne année agricole signifie de bons résultats économiques et fait à noter, la division laitière s'en tire très bien en dépit du conflit et la gestion des approvisionnements assure une stabilité dont peu d'autres industries peuvent jouir. Dans ce secteur encore, les coopératives ont fait un effort de diversification pour répondre plus adéquatement aux nouveaux désirs des consommateurs en se lançant dans la production de fromages fins.

Pour le président de la Fédérée, ses coopératives font l'envie de leurs concurrents. Elles sont devenues la cible de gens qui ont la phobie des entreprises d'envergure. Une réaction de ce genre nous surprend toujours puisque ces personnes sont généralement les mêmes qui déplorent l'influence des multinationales ou autres géants de l'industrie au détriment des entreprises de chez nous. Au lieu de dénigrer nos quelques institutions coopératives qui affichent des succès intéressants, ne devrait-on pas plutôt applaudir et souhaiter les voir percer encore davantage dans les secteurs dominés jusqu'ici par des entreprises purement capitalistes?

Les ventes de l'industrie laitière montrent une légère augmentation sur celles de l'exercice précédent, s'établissant à $233,8 millions. Les réceptions totales de lait ont été de trois milliards de livres, soit de 4% inférieures à celles de l'exercice précédent et de 6% inférieures de celles de 1975-76. Pour la division des viandes, les ventes ont totalisé $118,6 millions alors que la division de l'aviculture et celle des moulées et fertilisants affichaient des ventes respectives de $108,3 et de $126,7 millions. Enfin, la division des fournitures professionnelles déclare des ventes de $26 millions pour les accessoires agricoles, de $22,6 millions pour les machines agricoles et de $68,2 millions pour le service des pétroles. Si le premier poste accuse une légère hausse, les deux derniers ont régressé par rapport à 1977 quant aux ventes.



Photo prise à l'occasion de la première réunion du Conseil d'administration suite à la récente assemblée générale annuelle. Dans l'ordre habituel, assis, nous avons: MM. Jean-Charles Mercier, Michel Lemire, A.-Roger Pelletier, 2ème vice-président, Roland Pigeon, président, Paul-Émile St-Pierre, 1er vice-président, tous membres du Comité exécutif, et Louis-Philippe Poulin, directeur général. Dans le même ordre, debout: MM. Richard Newberry, Trésorier, Marcel Gingras, secrétaire, Léon Brisebois, Clément Houle, Léopold Harvey, Georges Lévesque, Jean-Marie Moreau, François Champagne, Paul Massicotte, Bruno Beaulieu, Paul Dessureault et Roger Bilodeau, administrateurs.

Pour les garder en pleine santé!

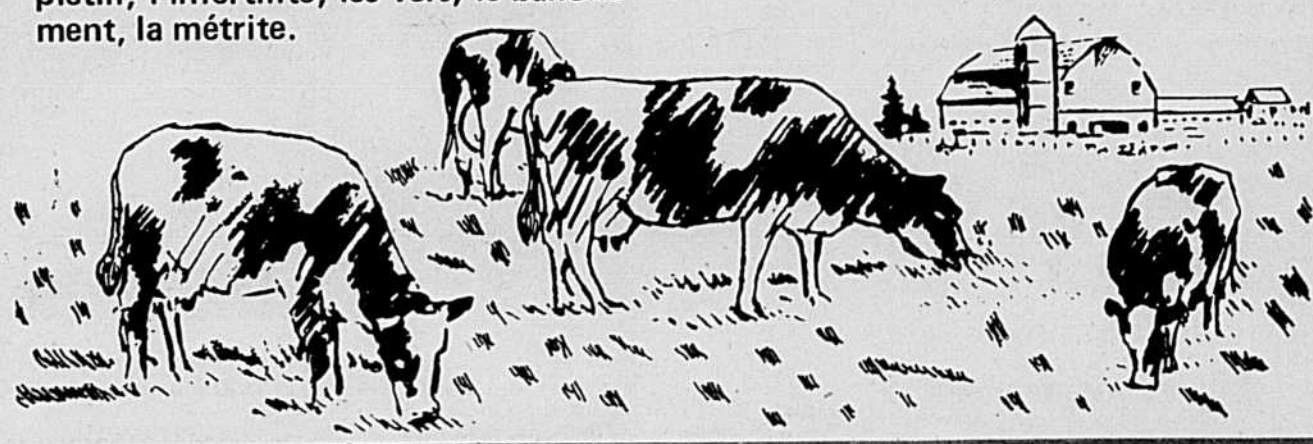


Le service de santé CO-OP possède une gamme complète de produits de prévention ou de traitement de maladies les plus communes aux bovins laitiers. Nous avons également d'autres produits pour le traitement des maladies métaboliques, le piétin, l'infertilité, les vers, le ballonement, la métrite.

CES PRODUITS SONT DISPONIBLES À VOTRE COOPÉRATIVE LOCALE.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

DIVISION DES MOULÉES ET FERTILISANTS



Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Jacques Dallaire

NDLR — Un nouveau chroniqueur politique signe aujourd'hui la page hebdomadaire "Les hommes et la politique à Québec". En poste dans la Vieille capitale comme journaliste régulier au quotidien Le Soleil, Jacques Dallaire remplace notre ex-collaborateur Marc Lestage. Au cours des 15 dernières années, M. Dallaire a tour à tour occupé diverses fonctions journalistiques, d'abord au Nouvelliste de Trois-Rivières, puis à l'Action de Québec, où il a agi notamment comme chroniqueur parlementaire, en plus de travailler quelque temps au service des nouvelles de la station de télévision CFCM, à Québec toujours. Notre correspondant traitera comme son prédécesseur de l'actualité agro-forestière, analysera à l'occasion certains programmes et politiques gouvernementaux, bref devrait pouvoir livrer aux lecteurs de la TCN un "point de vue extérieur" et certaines informations inédites, qui vont au-delà des communiqués officiels.

L'agriculture, à la fois une question de qualité et de quantité

Après avoir amorcé divers programmes, en vue d'augmenter la production de grains de provende au Québec, le ministère de l'Agriculture du Québec se prépare maintenant à mettre l'accent sur la qualité de la production de céréales.

Cette mesure tombe à pic, si l'on veut éviter, à l'avenir, la répétition d'épidémies, dues à l'empoisonnement par les grains, causant ainsi de lourdes pertes aux producteurs.

L'inspection des céréales a toujours été laissée au gouvernement fédéral et les 39 inspecteurs affectés à cette tâche n'ont pas juridiction sur les céréales produites au Québec.

Au ministère de l'Agriculture du Québec, on ne cache pas que ce problème doit être solutionné bientôt et que la création d'une Commission québécoise des grains s'imposera, pour superviser toute la production des céréales chez nous.

Dans le cadre de l'Opération Solidarité Économique (le programme OSE), le ministère amorçait des programmes pour la création de centres régionaux de grains et d'entreposage à la ferme pour améliorer davantage la conservation des céréales.

Pour son approvisionnement en grains de provende, le Québec est très dépendant des marchés extérieurs, en particulier de l'Ouest canadien.

Les dernières statistiques disponibles démontrent qu'en 1977, le Québec n'a produit que 873,000 tonnes métriques de grain, soit 35 pour 100 de ses besoins qui étaient de 2,400,000 tonnes. Si on ne changeait rien à la situation, la production québécoise comblerait 30 pour 100 des besoins au début des années 1980.

Le problème se complique au Québec, car les producteurs peuvent entreposer dans de bonnes conditions moins de la moitié de leur récolte de grain, faute de bons équipements. Souvent les meuneries se plaignent de la qualité du produit, que les agriculteurs sont par ailleurs obligés de liquider à prix moindre.

Au début des années 1980, la production de grains au Québec devrait être d'environ 1,250,000 tonnes métriques et c'est à ce moment que les centres régionaux de grains joueront un rôle important.

Au lieu d'engager une brigade d'inspecteurs, il semble de plus en plus acquis que ce sont les centres régionaux qui s'occuperont de surveiller la qualité des grains. Ces centres deviendront de véritables complexes de traitement des grains, alors qu'ils seront convenablement séchés, nettoyés, triés et classés.

Ces centres seront en quelque sorte des plaques tournantes, où les producteurs pourront écouler leur production, tout en profitant de meilleurs prix.

Déjà, on compte plusieurs installations adéquates et de grande qualité dans diverses régions du Québec, grâce à des subventions dans le cadre du programme OSE.

Cependant, il n'est pas question au ministère de l'Agriculture que des centres soient implantés dans toutes les régions du Québec, mais seulement dans celles où on éprouve plus de problèmes à entreposer les grains dans de bonnes conditions.

En fait, le gouvernement a déjà lancé, parallèlement, un programme d'aide aux agriculteurs, en avril dernier, afin qu'ils puissent entreposer leurs grains à la ferme.

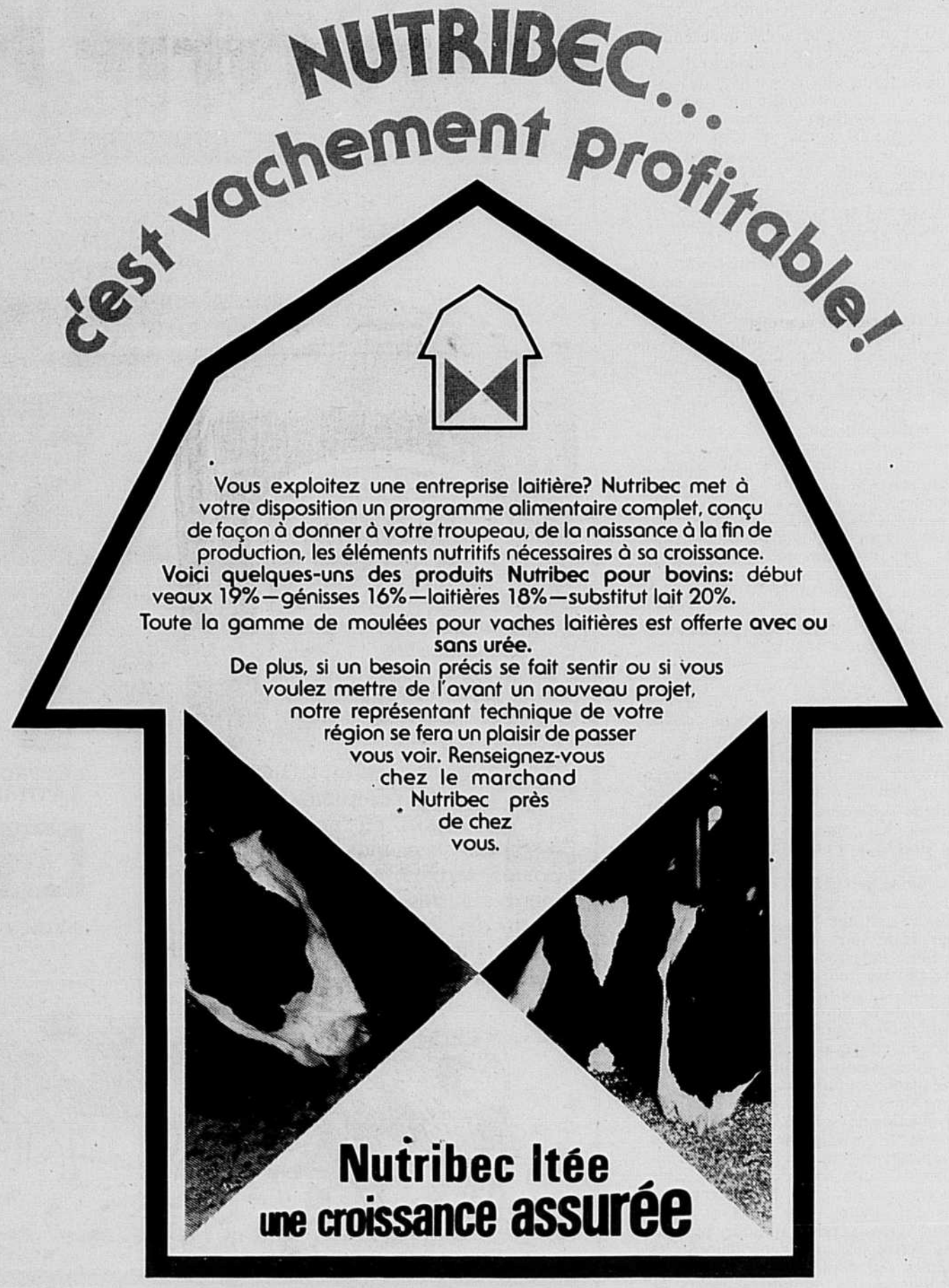
D'ailleurs, depuis le lancement de ce programme, environ 400 agriculteurs en ont profité pour construire plus de 400 silos, des systèmes d'aération ou de séchage ou encore des cribles à maïs.

D'autre part, les agriculteurs peuvent également s'en remettre à un autre programme proposé par le ministère, pour aider à la conservation des fourrages, réduisant ainsi leurs besoins en grains.

Ce programme vise surtout à assurer une meilleure valeur nutritive aux fourrages et plus de 2,000 agriculteurs ont ainsi décidé de construire des séchoirs à foin et des silos.

Toutes ces mesures auront plusieurs conséquences heureuses, selon le ministères de l'Agriculture, qui croit que d'ici 1982 les agriculteurs québécois seront capables de produire 40 pour 100 de leurs besoins, et peut-être plus, si ces trois programmes donnent les fruits prévus.

Les producteurs pourront à la longue, ce qui n'est pas négligeable, améliorer la qualité et le rendement de leurs troupeaux. Sachant aussi qu'ils pourront également profiter d'une bonne mise en marché des grains, les agriculteurs, pense-t-on au ministère de l'Agriculture, seront encouragés à accroître la culture des céréales.



Fumer,
c'est gaspiller
Argent et santé

Voyage d'étude en Chine

Un groupe d'organismes et de personnes intéressés à découvrir la Chine agricole sont à préparer un voyage dans ce pays pour l'automne 1979. Nous voulons dès maintenant fournir l'information sur ce projet et inciter les intéressés à poser leur candidature.

Pour qui?

Pour des agriculteurs(trices) et des personnes qui travaillent au développement du milieu rural.

Le groupe pourra comprendre: 15 agriculteurs ou femmes d'agriculteurs (pas nécessairement des couples), 9 autres personnes travaillant à titre divers dans le domaine de l'agriculture et de l'aménagement du milieu rural (technologistes agricoles, agronomes, agents de développement, employés de coopératives, permanents de syndicat...).

Ce voyage est organisé par qui?

Le séjour en Chine se déroule sous la responsabilité de l'agence chinoise Luxinashe.

La préparation du projet au Québec est assurée par la Société Canada-Chine et un comité formé de représentants d'organismes agricoles québécois. Le projet a reçu l'appui de:

- l'Union des Producteurs Agricoles
- la Société de Développement Coopératif
- l'Association féminine d'éducation et d'action sociale
- la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec
- la Coopérative de développement agro-forestier du JAL.

En quoi consiste ce projet?

Il s'agit d'un voyage d'une durée de 22 jours qui se déroulera en novembre 1979. Il comprendra 16 jours en Chine et un arrêt de quelques jours à Hong Kong ou au Japon.

Les activités du voyage porteront sur une découverte de l'agriculture et du milieu rural chinois, principalement sur l'organisation sociale, politique, économique à l'intérieur de la commune populaire.

La préparation du voyage nécessitera quatre fins de semaines de rencontre et comprendra des échanges avec des personnes ayant déjà voyagé en Chine, le visionnement de films sur la Chine, des échanges sur les informations prioritaires à aller chercher et la mise au point d'une grille de questions.

Comment faire pour s'inscrire?

Vous devez envoyer à:

Voyage en Chine, UPA
515 est, Ave Viger
Montréal, H2L 2P2

Votre inscription doit inclure:

- un curriculum vitae, c'est-à-dire les renseignements suivants: expériences professionnelles, études, activités en dehors du travail...
- un résumé de vos principaux intérêts à réaliser un tel voyage
- la fiche au verso.

Un comité de sélection étudiera chacune des candidatures et convoquera en entrevue les personnes qui semblent le mieux correspondre aux objectifs du projet. Le montant de la participation de chaque personne n'est pas encore fixé.

Pour avoir plus de renseignements, communiquez avec:

- Suzanne Dion, Montréal, 514-873-3057 ou 514-733-8325
- Jean-Maurice Morin, Ferme Jaloise, Auclair, 418-899-6673
- Gérard Perreault, Manseau, 819-356-2654
- Huguette Rioux, JAL, Auclair, 418-899-6673
- Jean-Claude Blanchette, UPA Montréal, 514-288-6141

La date limite pour la présentation des candidatures est reportée au 1er avril 1979; les intéressés doivent nous faire parvenir les documents requis avant cette date.

FICHE D'INSCRIPTION — VOYAGE D'ÉTUDE EN CHINE

Nom: .....

Adresse: .....

Téléphone: domicile: .....

travail: .....

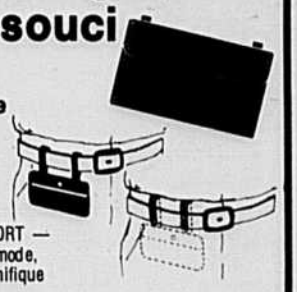
Âge: .....

Profession: .....

— Attention en matière d'isolation! Il ne faut pas confondre thermique et acoustique: certains matériaux, qui comportent des cellules fermées (comme le polystyrène), sont d'excellents isolants thermiques, mais retransmettent partiellement les sons.

Sans danger, sans souci

grâce au portefeuille de sûreté "Escort"



Le nouvel ESCORT — commode, magnifique

Portefeuille de sûreté en cuir noir de kangourou, pour passeport, chèques de voyage, cartes de crédit, argent — plus sûr que tout autre. Léger, de forme adaptée. ESCORT se relie de façon sûre à toute ceinture: détachable pour qui veut l'ouvrir, puis rattachable comme protection. À l'épreuve des voleurs. Évitez le danger et les soucis avec ESCORT. Envoyez chèque ou mandat de $22.50 (résidents de l'Ontario: taxe de vente 7% en sus.): **Trav-L-Safe Leather Products, Dept. WP78, Box 326, Stn "F", Toronto, Ont. M4Y 2L4.** Privilège de retour sans réserve dans les 10 jours. Prévoyez 3 semaines de livraison.



L'élevage sur les petites fermes

Si vous êtes de ces nombreux citadins qui projettent d'acquérir un jour une petite ferme ou si vous possédez déjà un lopin de terre à la campagne, vous avez la possibilité d'atteindre un certain degré d'autosuffisance en aliments et même de réaliser quelques profits.

Toutefois, avant de vous lancer dans l'élevage, renseignez-vous au sujet des règlements municipaux sur l'environnement et consultez un spécialiste. Assurez-vous aussi que les bâtiments sont en assez bon état pour garder des animaux de ferme en hiver.

L'exploitation d'une petite ferme n'est pas une façon de faire beaucoup d'argent. Étant donné la variation des coûts de production et la fluctuation des marchés, l'agriculture à petite échelle est plutôt un mode de vie plaisant, mais rarement enrichissant.

On peut choisir de garder une vache, un ou deux porcs, quelques volailles (poulets, dindons, canards, oies), des chèvres, des moutons, des lapins et des abeilles.

Une vache de quatre ou cinq ans qui a déjà eu deux ou trois gestations est un excellent choix. Tout en ayant déjà établi ses aptitudes de production laitière et de reproduction, elle est encore assez jeune pour rapporter durant plusieurs années. Les races préférées sont la Jersey, la Guernsey, l'Ayrshire et la Holstein.

Toutefois, la chèvre convient parfois mieux à une petite ferme car elle est plus économique. Une bonne chèvre laitière peut donner entre deux et trois litres de lait par jour durant une période de huit à dix mois par année. Le coût de son alimentation revient environ au sixième de celui d'une vache.

Les races de chèvres sont nombreuses, mais la Saanen et la Toggenburg semblent les plus populaires.

Un petit troupeau de moutons peut aussi être avantageux, à la condition que le pâturage soit suffisant et les clôtures en bon état. Parmi les quelque 20 races de moutons que l'on retrouve au Canada, la Suffok est le plus en demande.

L'élevage du porc nécessite une assez grande superficie et sera peu rentable si vous devez acheter la plupart des aliments. Certaines municipalités en interdisent même l'implantation et vous risquez en outre que votre famille et vos voisins s'y opposent à cause des odeurs désagréables.

Le lapin pour sa part se prête très bien à l'élevage sur une petite ferme car il demande peu d'espace. Peu coûteux à l'achat, il ne requiert qu'une mise de fonds modeste en alimentation, en logement et en équipement. L'élevage du lapin peut être très rentable lorsque la demande du marché est soutenue.

Les lapins de poids moyen et lourd conviennent le mieux à la production domestique et commerciale. Les races Blanche de Nouvelle-Zélande, de Californie et Géant des Flandres sont les plus répandues.

Le petit exploitant peut également garder quelques poules. La race Leghorn est reconnue comme une excellente pondeuse. Si vous misez surtout sur la production de viande, la Plymouth Rock, la Rhode Island rouge, la Sussex herminée et leurs croisements sont recommandés.

Quant au dindon, le novice devrait commencer avec un petit nombre, car bien des difficultés peuvent survenir dans ce genre d'élevage. La marge de profit étant mince, le petit exploitant ne peut risquer les pertes dues aux maladies, aux prédateurs ou aux erreurs de gestion.

De façon générale les oies exigent beaucoup moins de soins, d'aliments et d'attention que les dindons. Dès l'âge de trois semaines, elles peuvent être mises en parcours et demandent peu d'aliments tant que l'herbe est verte. On peut les utiliser pour désherber les jardins, les vergers et même les fraisières.

Par ailleurs, il est assez facile d'élever des canards sur une petite ferme. Cet oiseau est rustique, rarement parasité et peu sujet aux maladies. Un petit étang est souhaitable pour cet élevage mais non indispensable.

L'apiculture constitue un passe-temps passionnant et rémunérateur, sans compter le miel frais dont votre famille pourra se délecter. Toutefois, le débutant devrait d'abord consulter quelques bons traités sur le sujet puis commencer l'élevage des abeilles avec deux ou trois colonies.

Avant de vous lancer dans quelque élevage, n'oubliez pas que les animaux de ferme et de basse-cour ont besoin de vos soins quotidiens à longueur d'année. Ces contraintes imposent bien des sacrifices, mais vous pourrez en retirer beaucoup de satisfaction.

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous aux Services d'information, Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7, et demandez la brochure no 1381 intitulée "L'élevage sur les petites fermes".

La viande bovine en question

La consommation de viande a considérablement augmenté ces dernières années, mais il ne faudrait pas considérer ces résultats comme des faits acquis et irréversibles. Il semble bien au contraire que l'évolution du mode de vie moderne remette en question la consommation de viande.

C'est du moins l'avis de certaines spécialistes américains qui mettent en garde les producteurs de viande. Si la population est incitée à modifier ses habitudes alimentaires par suite des prix élevés ou d'une disponibilité plus faible de la viande, elle ne reviendra pas nécessairement à ses anciennes habitudes.

En effet, le consommateur n'a pas les mêmes motivations qu'auparavant et ne perçoit plus la viande comme un aliment noble. La forte consommation de viande originait d'une perception qui a de moins en moins cours.

Les consommateurs prenaient leurs valeurs de leurs parents à mesure qu'ils grandissaient. Ce n'est plus le cas maintenant puisque les enfants ne voient souvent leur père que les fins de semaine et leur mère que le soir. Il ne peuvent plus apprendre de leur parents par l'observation comment préparer leur nourriture.

D'autre part, dans le passé, on travaillait pour s'assurer une situation et un revenu alors que maintenant les jeunes veulent profiter tout de suite de la vie sans attendre la quarantaine. Ils veulent profiter des bonnes choses de la vie dès maintenant. Ils ont une éducation qui leur permet de faire de bons revenus plus tôt.

Cette nouvelle clientèle n'a malheureusement pas appris à cuisiner et n'a de toute façon pas le temps de le faire, elle aura donc moins d'intérêt à en acheter (à l'exception du steak et du steak haché évidemment).

De plus, s'ils s'intéressent à la qualité, ils demanderont pourquoi acheter de la viande et non pas un autre aliment.

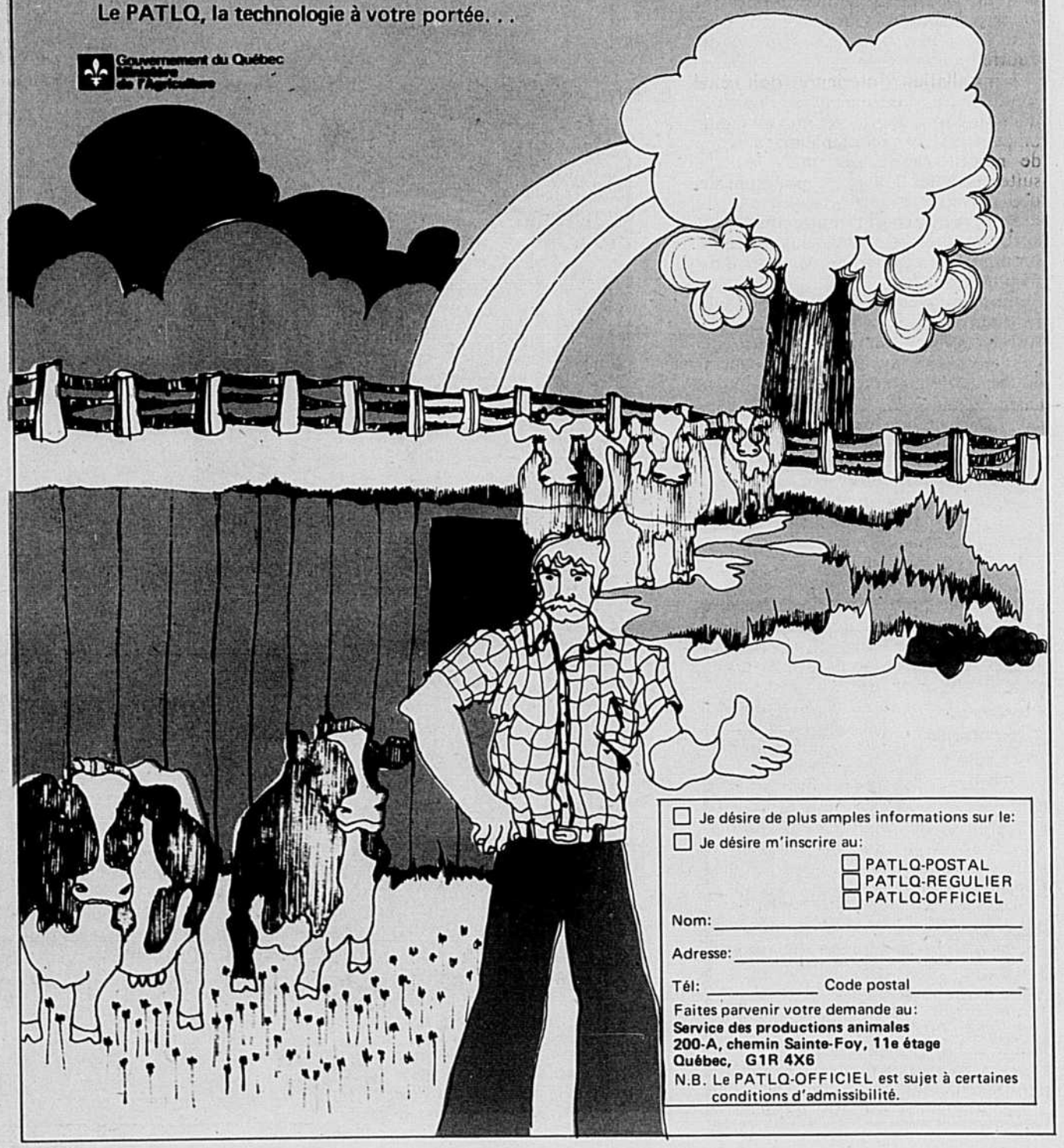
Le PATLQ
Le spécialiste des contrôles laitiers

Pour tout savoir de vos vaches, leur passé, leur présent et leur avenir, fiez-vous au programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ).

Le PATLQ-POSTAL, le PATLQ-REGULIER, le PATLQ-OFFICIEL, vous proposent ordinateur et personnes-ressources pour connaître avec précision les performances de votre cheptel: l'intervalle de vêlage, le nombre de jours de gestation, le meilleur moment de faire saillir vos laitières, de les tarir, la moyenne mobile de votre troupeau et bien autre chose encore. . .

Le PATLQ, la technologie à votre portée. . .

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture



☐ Je désire de plus amples informations sur le:
☐ Je désire m'inscrire au:
☐ PATLQ-POSTAL
☐ PATLQ-REGULIER
☐ PATLQ-OFFICIEL

Nom: _____

Adresse: _____

Tél: _____ Code postal _____

Faites parvenir votre demande au:
Service des productions animales
200-A, chemin Sainte-Foy, 11e étage
Québec, G1R 4X6

N.B. Le PATLQ-OFFICIEL est sujet à certaines conditions d'admissibilité.

Tenir maison



L'électricité l'éclairage

Tout s'électrifie dans la maison. Des appareils toujours plus nombreux, toujours plus perfectionnés sont mis tous les jours sur le marché. Introduits dans votre domicile, ils allégeront votre peine, agrémenteront votre vie. Mais vous ne pourrez les employer que si votre installation électrique a été conçue et réalisée en vue de leur utilisation. Prévoyez donc largement la puissance de votre compteur, 3 à 4 kW est un minimum.

L'installation générale

Pas de bricolage, il est dangereux. Si vous vous installez dans un appartement ancien, avant de faire refaire les peintures, modernisez l'installation existante; les fils électriques qui ont 20 ou 30 ans sont hors d'usage et peuvent vous jouer de mauvais tours un jour ou l'autre.

L'installation intérieure doit être pratique: les techniciens recommandent le ceinturage par le bas des murs; on peut ainsi, non seulement implanter de nombreuses prises, mais, par la suite, en ajouter avec le minimum de dégâts.

Prévoyez au moins quatre prises de 6 à 10 ampères par pièce, auxquelles il serait judicieux d'ajouter une prise de 15 à 25 ampères permettant l'emploi d'un radiateur électrique pour le chauffage d'appoint.

D'un principe simple, le ceinturage vous permettra de changer facilement de place le lampadaire, la lampe, l'aspirateur, ce qui réduit la longueur des fils volants peu pratiques et inesthétiques. Dans la cuisine, pour le branchement des appareils ménagers, ces prises seront placées au niveau du plan de travail.

Prévoyez aussi un bon emplacement des interrupteurs, une prise commandée de l'extérieur pour chaque pièce, un va-et-vient dans les pièces à double issue (couloir, escalier). Aucune prise de courant ni commutateur dans la salle de bains, seules ou tolérées les lampes tubes avec bouton poussoir et prise de rasoir incorporés.

La protection de votre installation sera assurée par un disjoncteur et des fusibles. Ils seront groupés sur un même tableau avec le compteur.

La lumière fait partie du décor et le complète; l'éclairage doit donc être conçu en même temps que la décoration pour s'y intégrer parfaitement, la mettre en valeur et non la compromettre.

Règles générales

· Les sources lumineuses ne doivent pas blesser la vue par leur éclat. Elles ont intérêt à être dissimulées.

· L'éclairage d'une pièce doit être discret, ce qui ne veut pas dire d'intensité faible.

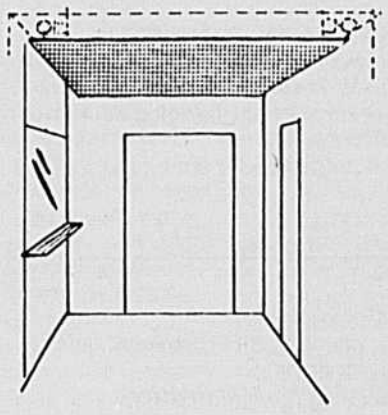
· Les contrastes trop marqués lumière-ombre sont fatigants pour la vue, une douce ambiance doit être respectée, et l'intensité de la lumière accentuée sur certains points précis: plan de travail, table de repas, coin de lecture, vitrine, bouquets de fleurs, etc.

· Les sources lumineuses sont à incandescence ou à fluorescence, elles ne doivent pas être utilisées indifféremment.

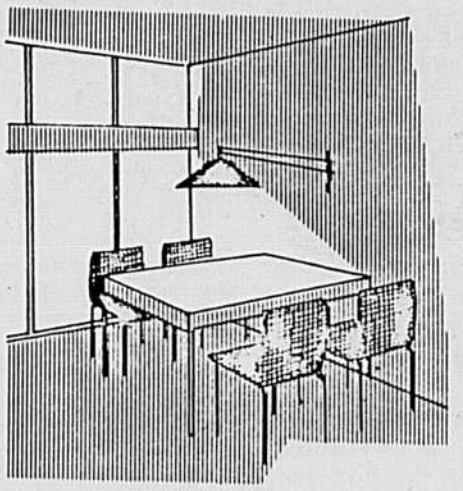
L'éclairage des différentes zones de votre maison

L'entrée: éclairage d'ambiance par hublot, par faux plafond, éclairage localisé pour le téléphone, le miroir, le placard vestiaire.

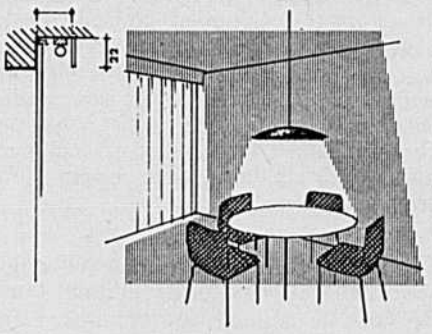
La salle de séjour: éclairage d'ambiance par boîte à rideaux, corniche, vitrine, projecteur placé sur un meuble haut, appliqués, bandeaux lumineux, etc. Éclairage localisé dans le coin repas: lustre si la place de la table est fixe:



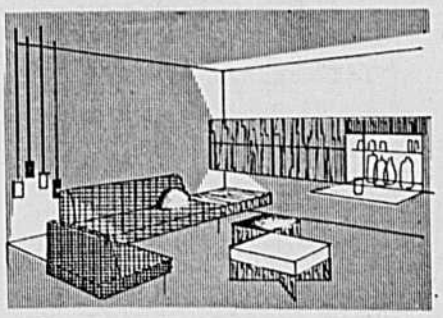
Éclairage d'une entrée. Un faux plafond abaisse la hauteur de l'entrée et permet le logement des tubes fluorescents, les murs seuls sont fortement éclairés. La pièce paraît plus grande



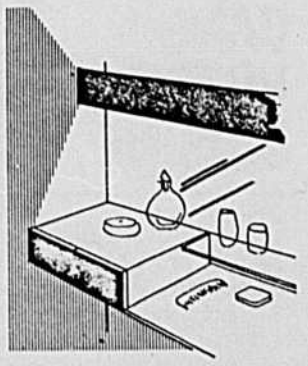
Éclairage d'un coin repas par lampe potence. Une rampe lumineuse placée derrière un bandeau éclaire les portes des placards et crée l'éclairage d'ambiance



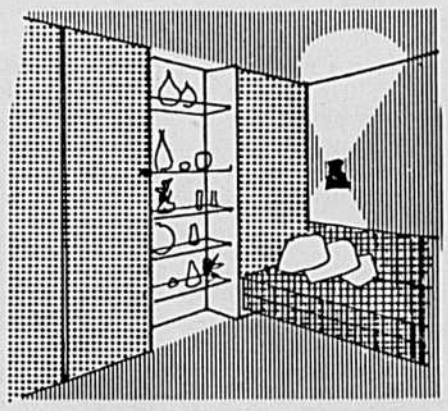
Autre éclairage d'un coin repas. La table est éclairée par un plafonnier. L'éclairage d'ambiance est donné par des tubes fluorescents placés dans la boîte à rideaux (la coupe donne la profondeur et la hauteur nécessaires). Mesures en cm

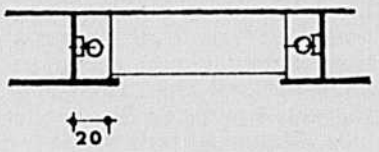


Éclairage d'un coin détente. Éclairage d'ambiance par projecteurs cachés au-dessus du meuble de rangement et table basse lumineuse. Le coin conversation est éclairé par des lampions et le bar par une rampe placée à l'intérieur commandée par contact en feuillure

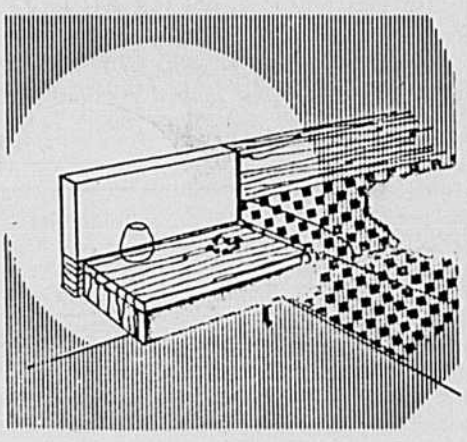


Éclairage d'une coiffeuse par bandeau lumineux. Une coupe indique la place des tubes. Un verre dépoli assure une meilleure diffusion de la lumière

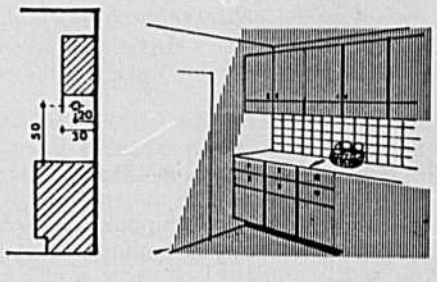




Éclairage d'un coin détente. Éclairage d'ambiance par vitrine (une coupe indique la place des tubes. Les étagères sont en glace claire) une applique éclaire le divan



Éclairage d'une chambre à coucher. Éclairage du lit : une rampe lumineuse dissimulée dans un caisson en plexiglas translucide diffuse la lumière



Éclairage du plan de travail dans une cuisine. Les tubes placés sous les éléments hauts sont cachés par un bandeau (une coupe indique la place des tubes)

De l'arithmétique dans la cuisine

La farine de blé entier fournit des fibres alimentaires qui sont importantes pour une bonne alimentation. Dans plusieurs préparations, vous pouvez substituer jusqu'à la moitié de la farine tout usage par de la farine de blé entier. Ce serait une bonne idée que d'essayer avec des pains à la levure, des pains éclair, des muffins, des crêpes, des biscuits. Il n'est pas conseillé d'utiliser de la farine de blé entier pour les gâteaux et les pâtisseries légères.

* * *

Les acides gras polyinsaturés ont tendance à abaisser le taux de cholestérol dans le sang. On les trouve surtout dans les huiles extraites du maïs, du carthame, du tournesol et du soja, ainsi que dans *certaines* margarines dont l'étiquette indique la teneur en acides gras polyinsaturés et saturés. Les conseillères en alimentation de la Division de la consultation alimentaire d'Agriculture disent que les huiles et margarines peuvent être substituées pour les mêmes quantités dans les recettes qui ne spécifient pas la sorte de gras requise.

COUPON À DÉCOUPER

Une association de femmes collaboratrices

Toutes les femmes qui sont en situation de collaboration avec leur mari et qui désirent obtenir plus d'informations sur les avantages qu'elles pourraient tirer de leur statut peuvent envoyer leur nom et leur adresse à l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, 180 est boul. Dorchester, Bureau 200, Montréal H2X 1N6, Tél.: 514-866-1813.

L'AFEAS aimerait que ces femmes se groupent autour d'une Association qui leur serait propre. Des assemblées d'informations doivent se tenir dans les principaux centres du Québec. Voilà pourquoi il serait important que vous retourniez ce coupon, le plus rapidement possible à l'Association pour signifier votre désir de participation.

Nom .....

Adresse .....

..... No Tél .....

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Les dîners de la femme qui travaille



Que vous travailliez à la maison, à l'extérieur ou les deux, vous avez certainement pris l'habitude de faire vos listes d'achats et d'organiser vos journées. Il est indispensable d'être bien organisée pour mener de front son foyer et sa carrière.

La préparation des repas de la semaine exige de l'organisation et des listes d'achats, et l'élaboration de menus simples est devenue une seconde nature pour toute maîtresse de maison qui travaille. Composez toujours les repas de la semaine de façon à n'utiliser que des produits qui sont rapides à préparer. Le menu doit être simple et bien équilibré et, si possible, essayez d'éviter la monotonie dans les repas de tous les jours.

Le menu

Côtelettes de Porc Grillées au Four
Tomates Grillées *Riz au Vert*
Quartier de Laitue avec Assaisonnement Préféré
Yogourt ou Crème Glacée et Fruits
Café, Thé, Lait

Mettez les côtelettes au four en les enrobant au préalable de Shake-n Bake, Mélange pour Paner au Four pour Porc. Changez-vous et mettez-vous à l'aise. Revenez à la cuisine pour couper les tomates en deux et les faire griller pendant 5 minutes juste avant de servir. Le Riz au Vert peut se cuire en dix minutes pendant que vous racontez les événements de la journée. Un quartier de laitue que vous n'aurez pas à couper ni à secouer simplifie tout et vous vous régalerez de sa fraîcheur en la croquant! Pour dessert, servez du yogourt ou de la crème glacée avec des fruits (des tranches de banane, de mandarine, par exemple).

Après une journée bien remplie, vous méritez un bon repas — alors, n'oubliez pas de le composer d'avance.

RIZ AU VERT

1 paquet (10 oz) de petits pois congelés
1/2 tasse de céleri tranché
1 1/2 tasse d'eau
2 c. à table de beurre
1 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poudre d'oignon
1 1/2 tasse de riz Minute Rice
2 c. à table de piment haché

Dans une casserole, mélanger les petits pois, le céleri, l'eau, le beurre, le sel et la poudre d'oignon. Porter à ébullition; baisser le feu, couvrir et laisser mijoter 5 min. Ajouter le riz en remuant. Retirer du feu, couvrir et laisser reposer 5 min. Ajouter le piment. Donne environ 4 tasses ou 6 portions.

TOMATES GRILLÉES

2 grosses tomates, coupées en deux
Sel et poivre
2 c. à table de beurre fondu
1/4 tasse de chapelure

Creuser le dessus de chaque moitié de tomate, saler et poivrer. Mélanger le beurre fondu et la chapelure. En saupoudrer les tomates. Les disposer dans un plat peu profond et les mettre pendant 5 min. au gril chauffé au préalable ou jusqu'à ce qu'elles soient légèrement dorées. Donne 4 portions.

Les poudings au riz

desserts par excellence

Un onctueux pouding au riz éveille toujours en nous une certaine nostalgie. C'est parce qu'il a été l'un des desserts que nous réservaient tout spécialement nos mamans et grand-mamans. Désormais, le riz à cuisson rapide permet de préparer facilement le traditionnel pouding au riz.

Pour les mois d'hiver, nous vous proposons des poudings au riz "nouvelle vague". Par exemple, le Pouding Crémeux au Riz et aux Pêches qui est absolument délicieux. On utilise le jus des pêches dans la préparation du pouding et on y ajoute les pêches ce qui lui donne son excellente saveur. Cette recette est présentée en mesures métriques; essayez-la donc, c'est une bonne excuse pour vous familiariser avec ce système.

Le deuxième pouding "nouvelle vague" s'appelle le Dessert au Riz et aux Canneberges qui combine deux idées favorites: un pouding onctueux au riz et une sauce piquante aux canneberges et à l'orange.

Traditionnel ou "nouvelle vague", le pouding au riz est le dessert par excellence en hiver.

DESSERT AU RIZ ET AUX CANNEBERGES

1 tasse de canneberges crues
2/3 tasse de sucre
2 c. à table d'eau
1/2 c. à thé de zeste d'orange, râpé
3/4 tasse de riz Minute Rice
3 c. à table de sucre
1/2 c. à thé de sel
2 tasses de lait
1/2 c. à thé de vanille
1 tasse de Garniture Fouettée Congelée, décongelée
Ou utiliser 1 tasse de Garniture à Desserts Dream Whip, préparée.

Dans une casserole, mettre les canneberges, 2/3 de tasse de sucre et l'eau. Porter à ébullition; couvrir et laisser bouillir doucement penpant 5 min. — *ne pas remuer.* Retirer du feu et laisser reposer, à couvert, pendant 5 min. Remettre à bouillir doucement pendant 5 min. Retirer du feu; ajouter le zeste d'orange. Laisser refroidir sans remuer; mettre ensuite au frais pendant environ 1 h.

Entre temps, mettre dans une grande casserole le riz, 3 c. à table de sucre et le sel. Ajouter le lait et mélanger juste pour humecter le riz. Porter à ébullition. Faire cuire à découvert à feu doux, pendant 15 à 20 min. en remuant souvent. Retirer du feu, ajouter la vanille. Mettre au frais pendant environ 1 h. Incorporer la garniture fouettée. Répartir à la cuillère dans des coupes à dessert individuelles; garnir chaque portion avec 2 ou 3 c. à table de canneberges glacées. Donne 2 2/3 tasses ou 5 portions.

POUDING CRÉMEUX AU RIZ ET AUX PÊCHES

1 boîte (398 ml) de pêches tranchées
1 paquet (format pour 4 portions) de Pouding et Garniture pour Tarte Jell-O à la Vanille
500 ml de lait
1 jaune d'oeuf légèrement battu
1 ml de sel
250 ml de riz Minute Rice
1 blanc d'oeuf
15 ml de sucre
1 ml de vanille

Égoutter les pêches en gardant le sirop. Ajouter de l'eau au sirop pour en obtenir 250 ml. Couper les pêches en cubes et les mettre de côté. Dans une casserole, combiner le mélange à pouding et le sirop mesuré. Y verser, en remuant, le lait, le jaune d'oeuf et le sel; ajouter le riz. Faire cuire à feu moyen en remuant constamment. Retirer du feu. Battre le blanc d'oeuf en neige. Ajouter graduellement le sucre en continuant de battre jusqu'à ce que la neige soit bien ferme. Ajouter graduellement le mélange à pouding chaud; ajouter les pêches et la vanille. Servir chaud ou froid. Donne 1200 ml ou 8 à 10 portions.

PARLONS... tricot

avec Hélène Goudreau

Chandail pour homme

Nous consacrons cette fois notre chronique à une confection pour homme. Un tricot très simple à faire qui sera grandement apprécié par l'homme de votre vie. À porter par-dessus une chemise c'est la tenue sport idéal, et c'est un chandail qui se porte fort bien pour aller travailler. Il est lavable (ayez soin de choisir la laine en conséquence). Celui-ci est de couleur écru et s'harmonise très bien avec diverses chemises et pantalons. Il se tricote avec des aiguilles no 6; le bas des manches et le bas du chandail sont tricotés avec un mélange plus foncé de laine pour obtenir un contraste.



Fournitures:
1 lb de laine à base de mohair (on utilise ici 2 brins pour plus de volume) 4 on. de fibre de couleur contrastante, telle que l'orlon dont on utilise 2 brins. 1 paquet d'aiguilles no 6.

Fabrication:
Devant: Monter 74 m en utilisant 2 brins de laine à base de mohair et 2 autres brins de couleur contrastante (ici un beige plus foncé), tel l'orlon. Tricoter avec les aig. no 6 en côtes 1/1 (1m., end., 1 m. env.) durant 3 po. Continuer en jersey (1 rang end., 1 rang env.) en utilisant cette fois 2 brins de laine à base de mohair. À 18 po. de hauteur totale commencer les dim.: rabattre 2 m. à chaque extrémité puis diminuer 1 m. tous les 2 rangs; à droite en tricotant 2 m. ens. après les 2 prem. m. et à gauche en faisant un surjet simple avant les 2 dernières m. ceci pendant 23 fois. Pendant ce travail; à la 20e de ces dim. rabattre les 14 m. du milieu et dim. côté encolure 1 fois 3 m. et 1 fois 2 m.

Le dos se fait comme le devant

Manches:
Monter 48 m. avec les aiguilles no 6 en utilisant 2 brins de laine à base de mohair et 2 brins d'orlon de couleur contrastante. Tricoter en côtes 1/1 durant 3 po. Puis continuer en jersey, en utilisant cette fois la laine mohair seulement. On augmente alors de chaque côté d'un maille et ce à tous les 3 po. ceci 6 fois. À 17 po. de hauteur totale, faire les mêmes dim. de raglan que pour le devant et le dos, et ce durant 23 fois. Fermer les 10 m. restantes.

Assembler le dos au devant; fermer les manches; les assembler au dos et au devant. Faire autour du cou 2 rangs de mailles serrées au crochet; ou monter des mailles à la broche et répéter les côtes du bas. Il est plus simple pour les novices dans le tricot de faire 2 tours autour du cou au crochet, et cela fait une très jolie finition.

Vous pourrez en confectionner pour toute la famille parce que c'est un tricot très simple; la faire étant maintenant presque toujours lavable à la machine, il est très économique et tellement plus joli de confectionner nos propres tricots...

Le courrier de Marie-Josée

"Le bricolage sur les ruines donne de curieux édifices..."

Je n'ai pu résister au plaisir d'intervenir dans le débat que ne manquera pas de susciter la lettre de "Lui inquiet". Il pose en effet un problème très intéressant. La libéralisation des moeurs ne signifie nullement libération. Il faut bien le dire, la sexualité est facteur d'aliénation plus souvent qu'autrement. Cela provient à mon avis de sa position dans notre imaginaire social.

De mère, la femme est devenue objet de plaisir. L'homme s'en sert sans avoir à l'entretenir car elle travaille. Il peut varier les expériences et a un choix plus grand. Autrefois, privilège de l'aristocratie, la femme dans sa diversité devient accessible à la classe moyenne (petits fonctionnaires, professeurs, travailleurs de toutes sortes).

Je voudrais dire une analyse de mes proches qui sont de cette génération façonnée par la révolution tranquille. Ils ont commencé dans la vie avec un enthousiasme sans bornes et des ambitions à la mesure de l'univers. Tous les espoirs étaient permis, la libéralisation allait de la religion à la politique en passant par la sexualité.

Les années passèrent et vint le dur apprentissage de la vie et de ses dures réalités. On avait tout détruit sans réussir à mettre rien à la place. Le bricolage sur les ruines à partir de valeurs passées et modernes, donne de curieux édifices; des religions bizarres, des idéologies allant de la gauche à la droite et toutes plus indéchiffrables les unes que les autres. Les préjugés et les peurs remontent à la surface noyées de nostalgie et de rêves trop beaux pour être vrais.

Les révoltes se sont fanées et les messies sont morts les uns après les autres. Les femmes ont fait des enfants mais la société et la famille n'en avaient que faire. Les idéalisations de la révolution tranquille n'ont pas su donner de projet collectif cohérent. Les jeunes d'hier ont fait l'expérience du vide et comme la nature a horreur du vide, ils ont été plongés dans une détresse de tous les instants.

Les relations sexuelles comme la religion ou l'action politique fournissent des champs d'expérimentation. Mais elles ont le ventre triste les femmes et les hommes ne trouvent mieux à faire que de se vanter de leurs prouesses. Le sexe comme les dieux et les idéologies a mené droit au cul-de-sac. Il suffit de regarder autour de nous et de se regarder aussi!

Du sacré au profane, de la culture à la nature, la femme est tombée d'un destin tragique à un destin tragique à peine différent. Ses efforts de libération ont vite été récupérés; son ventre a changé de fonction pour mieux? Idéologiquement, la détresse profonde n'a pas atteint son point de non-retour sauf dans les cas de suicide, de religion, etc... Le sexe reste encore un refuge facile de deux solitudes qui ne se regardent même pas de peur de reconnaître l'enfer de l'autre. L'autre fournit l'occasion de regarder la solitude de l'autre et d'accompagner une fin de semaine de sport d'hiver, de cinéma ou de théâtre et que sais-je encore. Le sexe fait partie du décor plus par habitude que par conviction.

On aurait besoin d'un autre mythe créateur de la femme et du monde, d'un projet qui sache retenir les volontés collectives de la désintégration. On ne voulait plus de dieux, mais on en cherche désespérément par un travail imaginaire forcené. Le bébé est disparu avec l'eau du bain.

Un autre inquiet
Rénald Bourgeois

R/ Merci confrère Rénald d'élever le débat à un niveau que l'on n'atteint pas souvent. Tes réflexions sont amères, mais elles sont vraies. Où trouver ce projet qui sache retenir les volontés collectives de la désintégration?

M.J.

L'HOMME DOIT ÊTRE GUIDÉ PAR LA RAISON

Marie-Josée,

Si j'étais à la place de celui qui a signé "Lui inquiet", édition du 8 février, je ne me sentirais pas plus quiet à la suite de ta réponse.

Ce qui m'étonne, quand il s'agit de sexualité, c'est qu'on fait abstraction de toute loi morale ou peu sans faut, et que d'un autre côté, on essaie de minimiser, d'expliquer les comportements les plus aberrants. Fait-on la même chose pour ce qui est du vol, du meurtre, du parjure... Et pourquoi parler de morale traditionnelle en matière de sexualité, alors qu'il n'en est jamais question quant au vol, au meurtre?... Et puis, parler de morale traditionnelle c'est comme s'il y avait une morale moderne. À mon sens, il y a la morale basée sur les commandements de Dieu qui embrassent tous les temps et tous les hommes. Parler de morale moderne, c'est sans doute parler de morale sociale, de morale du nombre, du faisle donc, en somme, du tout permis.

Aujourd'hui comme hier, un voleur, sous quelque forme que ce soit, est un voleur, un meurtrier, de même. Alors pourquoi l'adultère, le fornicateur, le concubin d'aujourd'hui est-il devenu celui qui recherche des aventures galantes, celui qui agit sous des pulsions normales, celui qui cherche le bonheur, etc... Ces gens peuvent faire ce qu'ils veulent, mais qu'on arrête de nous faire croire qu'aujourd'hui, en sexualité, tout est permis, que les normaux sont les prévaricateurs, que ceux qui essaient de vivre en homme et en chrétien sont des anormaux. Est-ce possible qu'aujourd'hui, voler, tuer, mentir soient des actes admissibles, des actes moins repréhensibles qu'ils étaient, qu'on devrait accepter? Les dix commandements n'ont-ils pas tous la même obligation? Alors, pourquoi, quand il s'agit de sexe, est-on tout oui-oui?

Le petit catéchisme disait que "l'homme est un être composé d'un corps et d'une âme, créés par Dieu à son image et à sa ressemblance." "Faisons l'homme à notre image, comme à notre ressemblance... homme et femme il les créa." Ge 26-27. Le philosophe nous dit que l'homme est un animal raisonnable. À voir ce qui se passe aujourd'hui, il serait assez juste de dire pour une bonne portion, que l'homme est un être à deux pattes qui se vautre dans le cloaque de la luxure, en fait et en imagination. Il est sûr que la sexualité doit occuper la place qui lui revient, mais ne doit pas occuper toute la place, ni tenir lieu de tête. La brute est guidée par un instinct sûr; l'homme devrait l'être par sa raison. Qu'en est-il, de l'un et de l'autre? Qui est le plus raisonnable? Et la tricherie part de haut: scandales politiques au Canada, en Angleterre, aux États-Unis... en passant par les propos de la télévision, pour en arriver à certains professeurs de cegep qui sont des agents de délinquence. On donne des trucs pour éviter les conséquences des débordements sexuels, mais jamais un mot de morale chrétienne. C'est tout cela qu'un éditorialiste du journal Le Soleil dénommait notre "cochonnerie sociale".

Oui, des trucs! Quand fait-on appel à ce qu'il y a de meilleur dans l'homme? Quand fait-on appel à la dignité humaine, à la fidélité, à la discipline de soi, à l'ascèse même? Saint Paul rappelait que pour une couronne périssable des athlètes s'imposaient toutes sortes de privations, de restrictions... En fait, les athlètes qui se permettent tout déclinent rapidement.

Pour vivre comme un homme, comme un chrétien, ne serait-il pas normal qu'on fasse appel à la maîtrise de soi, à la franchise avec soi, au lieu d'inciter à forniquer, au lieu de tout absoudre? Pauvres jeunes qui ont de tels exemples et de tels maîtres! Quand les jeunes voient le comportement des aînés et qu'eux-mêmes se refusent à toute discipline personnelle, suivent leurs instincts, se permettent tout, bafouent tout, que faut-il espérer pour la famille, le mariage, la fidélité conjugale, la dignité humaine, le respect de l'autre? Ça veut dire qu'on n'est pas prêt de sortir du noir tunnel actuel. Rien d'étonnant, après une telle préparation!

"Je crois, dis-tu, que de plus en plus ces questions vont devenir le fait de chacun, suivant la conscience et les circonstances." Dans ce cas, il n'y a plus de morale objective. Le Créateur était sans doute distrait quand il nous a donné certaines indications, quand il a posé des balises. La brute va entre les balises, mais l'homme, comme il est raisonnable (en principe), il fait fi des balises.

Agri selon sa conscience, d'accord. Mais quelle conscience? Celle qui met sur le même pied le bon, le mauvais, le pire? La conscience est un guide, avant l'acte, et un juge, après l'acte. Si donc elle doit guider, il importe qu'elle soit éclairée à la lumière des principes. Les mauvais bergers, ceux qui mêlent tout, qui diluent tout, n'éclairent pas, ne forment pas, ils brouillent davantage, incitent même à forniquer. Toutes sortes d'opinions sans fondement ne feront jamais une vérité, une sûreté. Ce que pensent une telle ou un tel n'a guère d'importance. Il faudrait d'abord se demander: que dit la loi naturelle, que dit l'Évangile, que dit le Christ? Ça, c'est sûr. Celui qui en prend ensuite à son aise, c'est son affaire et un jour il lui faudra bien en payer la facture.

Quant à toi, "Lui inquiet", tu te sens perdu dans ton milieu et je te comprends. Tu me fais penser aux deux pins dans le "petit bois de bouleaux" d'Adjutor Rivard. Ils étaient là, croissaient sans complexe, le vent bruissait dans leurs branches et ils n'enviaient pas le sort des bouleaux. Mon cher, je comprends ta situation. Marcher sur deux pattes quand autour de soi tout le monde est à plat ventre, ce n'est pas confortable. Pourquoi, se dit-on, ne s'écrase-t-il pas celui-là? L'étudiant accoté est plus à l'aise avec un autre accoté. Il en est de même pour l'homme ou la femme infidèle... En somme, celui qui se comporte comme un individu normal, fier d'être un homme, respectueux des valeurs humaines, est en quelque sorte un reproche pour l'autre, dans le monde d'aujourd'hui. On ne l'aime guère, on voudrait qu'il s'enligne, qu'il s'écrase, qu'il s'animalise.

Toi, tu as des convictions, tu prends tes études au sérieux, continue. Tu n'a pas à juger ceux qui gaspillent leur temps et se gaspillent, qui apporteront dans un mariage éventuel, une épave. "Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent." La chenille, pour devenir beau papillon, doit lutter pour sortir de son cocon. Si on l'aide à sortir de son cocon, de beau papillon, on n'en aura pas. La lutte est une condition vitale. Bonne chance, mon gars!

Encore E.M.

UN APPEL À TOUS

Par l'intermédiaire de votre courrier j'aimerais faire appel à toutes vos lectrices afin de me procurer du matériel didactique pour ma classe. J'enseigne la couture, le tricot, le crochet, le macramé, le tissage etc... enfin tout ce qui se rapporte à l'artisanat (travail avec les mains). Mes filles ont 15 à 18 ans. Elles sont en difficultés d'apprentissage et d'adaptation, (E.D.A.A.) ce qui veut dire qu'elles ont certaines difficultés pour apprendre.

Si plusieurs de vos lectrices pouvaient me faire parvenir des patrons simples et faciles pour les matières mentionnées ci-dessus, je leur en serais très reconnaissante et mes élèves aussi. J'ai la possibilité de faire photocopier ces patrons ainsi je pourrais les leur retourner sans les endommager. S.V.P. mettre vos noms et adresses pour le retour.

Merci à l'avance

Mme Nicole Hébert
P.L.J.P.
Papineauville
C.P. 160
J0V 1R0



Doigts agiles, coeurs légers

4610 - Blouses agréables pour l'été. Demi-tailles: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½. Tailles de dame: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: $1.50

7505- Bel afghan coloré pour égayer vos pièces. Prix: $1.50

7329- Écharpe fantaisiste pour vos bons moments. Tailles 10-12, 14-16; 18-20. Prix: $1.50

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

Distraction pour soir de pluie

Certains spécialistes ne veulent pas voir dans le roman policier une oeuvre littéraire véritable. Il le relègue dans un coin particulier qui n'est certes pas le moins couru. Pourtant, il est peu de domaines où l'imagination et la construction rigoureuse soient aussi indispensables. Aux récents "Beaux Dimanches" une oeuvre intéressante de Robert Thomas "Huit femmes" nous fournissait tous les atouts du genre: suspense bien mené, rigueur, originalité.

Certains diront que c'est bien du bruit pour rien et que tout cet argent aurait pu être consacré à produire une oeuvre plus forte, plus dense qui aurait finalement rapporté quelque chose. "Huit femmes" c'est très évidemment tout au plus une simple distraction. Distraction un peu longue, on aurait gagné à en supprimer une vingtaine de minutes, mais il faut admettre que dans l'ensemble c'était assez réussi.

Il est rare qu'une oeuvre dramatique ne mette en scène que des femmes. On est bien plus habitué au contraire, songeons à tous les films de guerre, de politique, de castes où seuls les mâles occupent le plancher. Peut-être pour consacrer cette journée du 8 mars dédié à la femme, on a choisi quelques-unes de nos meilleures comédiennes pour leur donner une voix.

Citons particulièrement Gisèle Schmidt et Monique Lepage. Je m'en voudrais de ne pas signaler cependant le travail bien fignolé d'une comédienne que l'on revoit davantage depuis quelque temps et qui joue à la perfection: Monique Aubry. Dans son rôle de grand-mère un peu folichonne, elle était parfaite. Le côté faible de la distribution venait des deux jeunes actrices: Anne Létourneau et Jo-Anne Quérel. Mlle Létourneau est loin d'avoir l'élocution facile et la diction soignée de sa mère Monique Lepage. Quant à Mlle Quérel, il lui faudrait se départir de ses petits tics agaçants.

C'était une sorte d'adaptation québécoise d'une pièce française. Il y avait des choses qui tiquaient un peu: y a-t-il au Québec beaucoup de "pavillons de chasse", de grilles qui ceinturent les demeures? Et où voit-on de ces intérieurs vieillots bourrés de "belles vieilles choses"? C'était un confort bourgeois très européen.

Quant à l'intrigue elle-même, même si elle était bien enveloppée, elle laissait suffisamment d'issues pour que l'on devine qui était la coupable. La mise en scène du début où le pseudo-cadavre reposait sous une mer de ketchup rouge donnait à penser... Les très fréquentes allusions à la manie de la cadette de lire les romans policiers, tout cela aussi donnait à réfléchir. Vraisemblablement ce ne pouvait qu'être un coup monté par elle. C'est ce qui est ressorti d'un petit consensus devant la télévision familiale... environ une heure avant la fin du suspense. Pour nous autres, la pièce était finie. Aussi avons-nous trouvé le reste un peu longuet. Au demeurant quand même, une bonne distraction pour un triste dimanche de pluie.

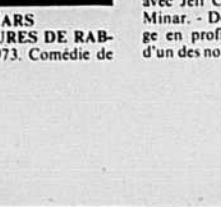
Chapeau au réalisateur Florent Forget.

Marie-Stéphane

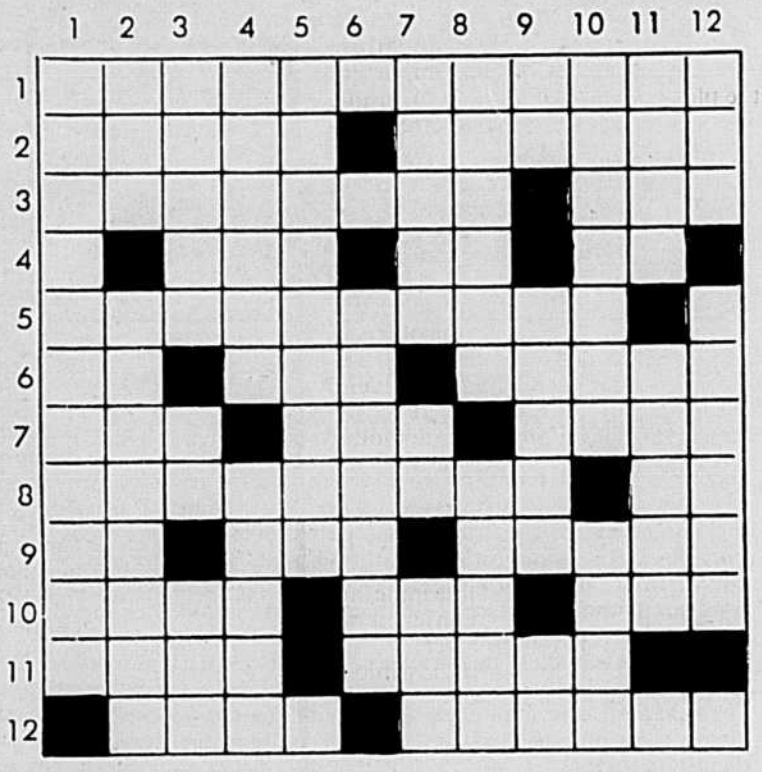
SOLUTION DU 1er MARS

V	E	R	T	I	C	I	L	L	E		G			
I	R	A		N	O	R	I	A		C	U			
G	A	Z	O	N		E	M	I	G	R	E			
N	B		R	E	A		B	E	L	E	R			
O	L	I	G	I	S	T	E		A	M	E			
B	I	N	E	T	T	E		C	R	E	T			
L	E	T		E	R	R	E		E	R				
E	R	R	E		O	R		F	O	I	N			
		E	O	C	E	N	E		A	L	E	A		
S		R	H		O		A	N	E		V			
U	S	S	E		M	U	R	E			C	E		
D	R	E	C	H	E		E	R	G	O	T			

Jouez gagnant· cessez de fumer



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Action d'engranger.
2- Rongeur. Pratiqua l'écobuage.
3- Cochon. - Nom usuel du thymus du veau.
4- Contraire au bien. - Radon (inv.). - Astate.
5- Action d'élire de nouveau.
6- Gadolinium. - Mèche de cheveux rebelle. - Fragment d'un objet brisé.
7- Conscience. - Se rendra. - Songea.
8- Étuve où le brasseur sèche les grains d'orge pour en arrêter la germination. - Rubidium.
9- Préfixe privatif. - Tente avec audace. - Ville d'Iraq.
10- Enlevas. - Au Sahara, désert de pierrailles. - Terre entourée d'eau.
11- Division administrative de l'ancienne Égypte et de la Grèce actuelle. - Recouvre la couronne des dents.
12- Dire qu'une chose n'est pas vraie. - Plaie sur un arbre.

VERTICALEMENT

1- Action de couper dans une futaie les arbres qui gênent le développement des autres.
2- Nouveau. - Capitale de l'Alberta.
3- Grain de raisin. - Obtenu. - Favorable.
4- De la campagne. - À la fin de la nuit, sur des objets en plein air.
5- Plante cultivée pour ses fleurs roses odorantes.
6- Elle peut produire de la cire.
7- Dont la taille excède de beaucoup la taille ordinaire. - Aluminium. - Troublé.
8- On y loge des chevaux. - Conforme à la loi.
9- Molybdène. - Teindre en ocre. - Quatre-vingt-dix-neuf.
10- Fait trembler. - Fiel.
11- Du soir au matin. - Mois de l'année.
12- Amas. - Bâtiment destiné aux bestiaux.

FILMS À LA TÉLÉ

SEMAINE DU 10 AU 16 MARS

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTRÉAL
Canal 2 — CBFT

MARDI, 13 MARS

14h.30 — VILLE FATALE (Blueprint for Murder) (4) — É.U. 1972. Drame policier réalisé et interprété par Peter Falk avec Patrick O'Neal et Janis Paige. - Un officier de police s'efforce de prouver qu'un architecte en renom est coupagle du meurtre d'un financier.

19h.00 — LES MÉSAVENTURES DE CINQ JEUNES YANKEES (The Million Dollar Dixie Deliverance) (5) — É.U. 1978. Film d'aventures de R. Mayberry avec Brock Peters, Chip Courtland et Joe Dorsey. - Pendant la guerre civile, cinq enfants et un soldat blessé de race noire cherchent à échapper aux troupes sudistes.

JEUDI, 15 MARS

14h.30 — OPÉRATION SS QUEEN (adventures of the Queen)(5) — É.U. 1975. Drame de G. L. Rich avec Robert Stack, Ralph Bellamy et Bradford Dillman. - Un inconnu menace de faire sauter un paquebot à moins que l'armateur lui verse une rançon.

20h.30 — UN ÉLÉPHANT ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT (4) — Fr. 1976. Comédie de moeurs de Y. Robert avec Jean Rochefort, Danièle Delorme et Anny Duperey. - Les difficultés sentimentales de quatre quadragénaires, amis de longue date.

MONTRÉAL
Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 10 MARS

20h.00 — LE RETOUR DE LA PANTHÈRE ROSE (The Return of the Pink Panther) (4) — G.B. 1974. Comédie policière de B. Edwards avec Peter sellers, Christopher Plummer et Catherine Schell. - Un inspecteur français est appelé à enquêter sur le vol d'un énorme diamant dans un musée arabe.

DIMANCHE, 11 MARS

16h.30 — LES PETITS MIRACLES (The Small Miracle) (5) — É.U. 1973. Comédie dramatique de J. Szwarc avec Marco Della Cava, Vittorio de Sica et Raf Vallone. - Un petit pauvre veut amener son âne malade au tombeau de Saint-François d'Assise.

20h.00 — L'ANIMAL (5) — Fr. 1977. Comédie de C. Zidi avec Jean-Paul Belmondo, Raquel Welch et Aldo Maccione. - Un cascadeur essaie de conquérir une collègue américaine.

LUNDI, 12 MARS

13h.30 — LA FEMME EN CIMENT (Lady in Cement) (5) — É.U. 1968. Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Raquel Welch et Dan Blocker. - Un détective enquête sur le meurtre d'une jeune fille dont il a trouvé le cadavre, lesté d'un bloc de ciment, au fond de l'eau.

21h.00 — LA PISTE DE L'HOMME MORT (Dead Man on the Run) (5) — É.U. 1975. Drame policier de B. Bilson avec Peter Graves, Katherine Justice et Pernell Roberts. - Une équipe d'enquêteurs met à jour un complot meurtrier contre un politicien éminent.

MARDI, 13 MARS

13h.30 — TROIS TROUPIERS (Soldiers Three) (5) — É.U. 1951. Film d'aventures de T. Garnett avec Stewart Granger, Cyril Cusack et Robert Newton. - Les mésaventures de trois soldats indisciplinés d'un régiment anglais en garnison aux Indes.

MERCREDI, 14 MARS

13h.30 — LES TARTARES (5) — It. 1960 Film d'aventures de R. Thorpe et F. Baldi avec Victor Mature, Orson Welles et Liana Orfei. - Rivalités et combats entre Vikings et Tartares au début du Moyen-Âge.

20h.30 — ENCHÈRES AUX ESPIONS (Spy Killer) (6) — G.B. 1969. Drame d'espionnage avec Robert Horton, Sebastian Cabot et Jill St. John. - Un agent secret devenu détective privé est appelé à récupérer une liste compromettante tombée aux mains de l'adversaire.

JEUDI, 15 MARS

13h.30 — DERNIER BASTION (The Legend of Custer) (6) — É.U. 1967. Western de N. Foster avec Wayne Maunder, Michael Dante et Robert F. Lyon. - Après un an de punition pour indiscipline, un colonel reprend le commandement de son régiment de cavalerie.

20h.00 — LES AVENTURES DE DARWIN (The Darwin Adventure) (5) — G.B. 1971. Film biographique de J. Couffer avec Nicholas Clay, Susan Macready et Ian Richardson. - Au XIXe siècle, un étudiant en théologie participe à un voyage dans le Pacifique puis développe une théorie sur l'évolution des espèces qui suscite de vives controverses.

VENDREDI, 16 MARS

13h.30 — BATAILLE AU-DELÀ DES ÉTOILES (5) — Jap. 1968. Film de science-fiction de K. Fukasaka avec Robert Horton, Luciana Paoluzzi et Richard Jaeckel. - L'équipage d'une station spatiale est au prise avec un monstre né d'une substance mystérieuse.

QUÉBEC
Canal 4 - CFCM

DIMANCHE, 11 MARS

20h.00 — LES JEUNES FAUVES (To Sir, with Love) (4) — G.B. 1966. Drame social de J. Clavell avec Sidney Poitier, Judy Geeson et Christian Roberts. - Un jeune instituteur parvient à apprivoiser une classe d'élèves problèmes.

LUNDI, 12 MARS

13h.30 — LA VALLÉE DE GWANGI (The Valley of Gwangi) (6) — G.B. 1968. Film d'aventures de J. O'Connolly avec James Franciscus, Gila Golan et Gustavo Rojo. - La directrice d'un cirque exploite des animaux étranges trouvés dans une vallée difficile d'accès.

21h.00 — PISTE DE L'HOMME MORT Voir Canal 10, Lundi 12 mars à 21h.00.

MARDI, 13 MARS

13h.30 — LA VEUVE NOIRE (Black Widow) (4) — É.U. 1954. Drame policier de N. Johnson avec Ginger Rogers, Van Heflin et Gene Tierney. - Un écrivain enquête sur la mort d'une femme trouvée pendue dans son appartement.

MERCREDI, 14 MARS

13h.30 — LE TRÉSOR DU GUATEMALA (Treasure of the Golden Condor) (5) — É.U. 1952. Film d'aventures de D. Daves avec Cornel Wilde, Constance Smith et Finlay Currie. - Dépossédé par son oncle, un jeune se rend au Guatemala pour faire fortune.

JEUDI, 15 MARS

13h.30 — SEPT DU TEXAS (5) — Esp. 1964. Western de J. L. Romero avec Paul Piaget, Robert Hundar et Gloria Milland. - Pour sauver sa femme atteinte d'une maladie grave, un fermier de l'Ouest entreprend un voyage dangereux.

20h.00 — LES AVENTURES DE DARWIN — Voir Canal 10, Jeudi 15 mars à 20h.00.

VENDREDI, 16 MARS

13h.30 — LE SEIGNEUR DE L'AVENTURE (The Virgin Queen) (5) — É.U. 1954. Drame historique de H. Koster avec Bette Davis, Richard Todd et Joan Collins. - Sous le règne d'Elisabeth, Walter Raleigh envisage la possibilité de conquérir le Nouveau-Monde.

TROIS-RIVIÈRES
Canal 13 — CKTM

LUNDI, 12 MARS

17h.00 — LES AVENTURES DE RABBI JACOB (4) — Fr. 1973. Comédie de G. Oury avec Louis de Funès, Claude Giraud et Suzy Delair. - Un homme d'affaires irritable doit se déguiser en rabbin juif pour échapper à des agents secrets arabes.

MARDI, 13 MARS

17h.00 — LA FLOTTE SE MOUILLE (McHale's Navy) (6) — É.U. 1964. Comédie de E. J. Montagne avec Ernest Borgnine, Joe Flynn et Tim Conway. - Pour venir en aide à un orphelinat, l'équipage d'un patrouilleur organise des courses hippiques.

MERCREDI, 14 MARS

17h.00 — SCOTLAND YARD AU PARFUM (The Jokers) (4) — G.B. 1967. Comédie policière de M. Winner avec Michael Crawford, Oliver Reed et Harry Andrews. - Deux frères décident de voler les joyaux conservés à la Tour de Londres.

JEUDI, 15 MARS

17h.00 — LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (4) — Fr. 1974. Comédie de C. Zidi avec Pierre Richard, Jane Birkin et Claude Piéplu. - À la suite d'un mélange de dossiers, un jeune professeur de lycée est entraîné dans une série d'aventures déconcertantes.

VENDREDI, 16 MARS

17h.00 — AU NOM DE LA FEMME (The Feminist and the Fuzz) (5) — É.U. 1971. Comédie de J. Paris avec Barbara Eden, David Hartman et Henry Morgan. - Une adepte d'un mouvement féministe et un policier traditionnaliste sont amenés à partager le même appartement.

19h.00 — ENQUÊTE À LISBONE (The Lisbon Beat) (5) — É.U. 1973. Drame policier de B. Sagal avec Richard Widmark, Damien Thomas et Peter Vaughan. - Au Portugal, un policier newyorkais se fait enlever un prisonnier qu'il devait ramener aux États-Unis.

CHICOUTIMI
Canal 6 — CJPM

MARDI, 13 MARS

13h.30 — LA MAISON DES SEPT FAUCONS (The House of the Seven Hawks) (5) — É.U. 1959. Drame policier de R. Thorpe et Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian. - Un aventurier conduit dans son pays un policier hollandais chargé d'une mission.

MERCREDI, 14 MARS

13h.30 — TUEUR À GAGES À TRINITA (6) — It. 1971. Western de O. Faradine avec Jeff Cameron, Paul McCren et Pat Minar. - Des bandits terrorisent un village en profitant de la complicité secrète d'un des notables.

20h.30 — LE GRAND DÉPART (Say Goodbye Maggie Cole) (4) — É.U. 1972. Drame de J. Taylor avec Susan Hayward, Darren McGavin et Michael Constantine. - Une femme-médecin spécialisée en recherche décide de retourner à la pratique générale en quartier pauvre.

JEUDI, 15 MARS

13h.30 — SUR LA PISTE DU RHINOCÉROS BLANC (Rhino) (5) — É.U. 1963 Film d'aventures de I. Tors avec Harry Guardino, Robert Culp et Shirley Eaton. - Un zoologiste américain à la recherche d'un couple de rhinocéros blancs en Afrique et aux prises avec un contrebandier.

20h.00 — TERREUR SUBITE (Sudden Terror) (5) — G.B. 1970. Drame policier de J. Hough avec Mark Lester, Lionel Jeffries et Susan George. - Un enfant témoin d'un meurtre est pourchassé par un criminel sadique.

VENDREDI, 16 MARS

13h.30 — LA BANDE À CÉSAR (The Biggest Bandle of Them All) (5) — G.B. 1968. Comédie policière de K. Annakin avec Vittorio de Sica, Robert Wagner et Raquel Welch. - Kidnappé par des bandits inexpérimentés, un gangster les domine et en fait des professionnels du crime.

JONQUIÈRE
Canal 12 — CKRS

LUNDI, 12 MARS

17h.00 — LE VOYAGE FANTASTIQUE (Fantastic Voyage) (3) — É.U. 1966. Film de science-fiction de R. Fleischer avec Stephen Boyd, Raquel Welch et Edmond O'Brien. - Un sous-marin miniaturisé avec un équipage de cinq personnes est injecté dans une veine d'un savant blessé.

MARDI, 13 MARS

17h.00 — PRISONNIERS DU MARAIS (Lure of the Wilderness) (5) — É.U. 1952. Drame de J. Negulesco avec Jeffrey Hunter, Jean Peters et Walter Brennan. - Un jeune homme s'efforce d'innocenter un vieillard faussement accusé d'un crime.

MERCREDI, 14 MARS

17h.00 — COUP DE FOUET EN RETOUR (Backlash) (4) — É.U. 1955. Western de J. Sturges avec Richard Widmark, Donna Reed et John McIntire. - Un homme et une femme recherchent les survivants d'un massacre.

JEUDI, 15 MARS

14h.30 — À L'ABORDAGE (Against All Flags) (5) — É.U. 1952. Film d'aventures de G. Sherman avec Errol Flynn, Maureen O'Hara et Anthony Quinn. - Un officier anglais est chargé d'une mission d'espionnage à Madagascar.

17h.00 — LE MÉTÉORE DE LA NUIT (It Came from Outer Space) (5) — É.U. 1953. Drame de science-fiction de J. Arnold avec Richard Carlson, Barbara Rush et Charles Drake. - D'étranges personnages, libérés d'une fusée, envahissent une région.

VENDREDI, 16 MARS

17h.00 — LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE (5) — Fr. 1972. Comédie burlesque de J. Girault avec Gérard Rinaldi, Jean-Guy Fechner, Jean Sarrus et Gérard Filipelli. - Partis en vacances en Espagne, quatre copains doivent se tirer d'affaires après avoir été leurrés par le directeur de l'agence de voyage.

RADIO-QUÉBEC

MARDI, 13 MARS

19h.30 — L'HOMME DE LA PLAINE (The Man from Laramie) (3) — É.U. 1955. Western de A. Mann avec James Stewart, Arthur Kennedy et Cathy O'Donnell. - Un homme tente de découvrir ceux qui ont armé les Indiens meurtriers de son frère.

VENDREDI, 16 MARS

19h.30 — LE GENOU DE CLAIRE (3) — Fr. 1970 Comédie de moeurs de E. Rohmer avec Jean-Claude Brialy, Aurora Cornu et Béatrice Romand. - Un diplomate séjourne quelque temps à Annecy avant son mariage.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 11 mars 1979 à midi

— Le dossier: histoire d'un groupement forestier. Commentateur: Germain Lefebvre, réalisateur: Gilles Perron.
— La chronique horticole: les serres de cactus avec Claude Lamarche.
— Commentaires sur l'actualité agricole.
— Court sujet: tubulaires de plastique dans les érablières.

Des solutions à l'érosion

L'érosion par l'eau de pluie représente le facteur le plus important et le plus coûteux de perte de sol arable sous nos conditions. Sans être spectaculaire, elle pose des problèmes dont les chercheurs commencent à s'inquiéter de l'envergure. La disparition d'un millimètre de sol de surface signifie une perte de six tonnes à l'acre.

Il existe des solutions faciles d'application pour contrôler ou du moins réduire l'érosion. Si certains problèmes exigent une étude spéciale, généralement, les précautions qui suivent s'avèrent suffisantes et surtout économiques. La diminution de moitié de l'érosion précitée permettrait un meilleur maintien de la productivité et la réduction à une tonne l'acre de perte près des points d'eau conserve la qualité de l'eau.

— Réduire les labours d'automne au minimum de façon à conserver la couverture végétale en hiver.
— Laisser le plus de résidus possible à la surface du sol labouré.
— Faire le minimum de travaux de préparation pour conserver la structure.
— Dans les pentes, travailler le sol en bandes perpendiculaires au sens de la pente quand c'est possible.
— Maintenir des obstacles pour ralentir la course de l'eau dans les champs en pente.
— Utiliser les rotations car le pâturage et la prairie contrôlent efficacement l'érosion.
— Conserver une zone tampon d'au moins 20 pieds de largeur près des points d'eau.

C'est finalement par une attention constante aux problèmes d'érosion et l'adoption des méthodes culturales préventives qu'on parviendra à résoudre économiquement les pertes encourues.

AVIS
Enlèvement du sol arable

Demande de permis

Depuis le 9 novembre 1978, il est interdit, en zone agricole de procéder à l'enlèvement du sol arable pour fins de vente. Toute personne qui désire entreprendre ou étendre en superficie un tel commerce doit obtenir un permis de la Commission de protection du territoire agricole à cet effet.

Ceux qui procédaient déjà à ce commerce avant le 9 novembre 1978 ont jusqu'au 9 mai 1979 pour se procurer un permis leur permettant de poursuivre leurs travaux.

Exceptions

Les horticulteurs-serristes, les pépiniéristes, de même que les producteurs de gazon qui respectent les normes établies par règlement sont exemptés d'un tel permis s'ils adressent à la Commission une déclaration écrite identifiant le lieu et la nature de leurs travaux.

Les entreprises déjà existantes au 9 novembre 1978 doivent produire leur déclaration d'ici le 27 mars 1979 au siège social de la Commission de protection du territoire agricole.

Pour informations supplémentaires, composez: 643-3314 (région de Québec) ou 1-800-462-5341 (interurbain, sans frais).

Commission de protection du territoire agricole du Québec

200-A, Chemin Sainte-Foy,
Québec, Qué. G1R 4X6

BANNER

Une luzerne hâtive renommée pour ses récoltes généreuses

La Banner produit 1/3 de tonne de plus à l'acre que les variétés ordinaires, ainsi qu'un regain rapide et dense. L'agriculteur obtient beaucoup de luzerne à tiges fines qui est agréable au goût, qui repousse vite et qui résiste à l'hiver.

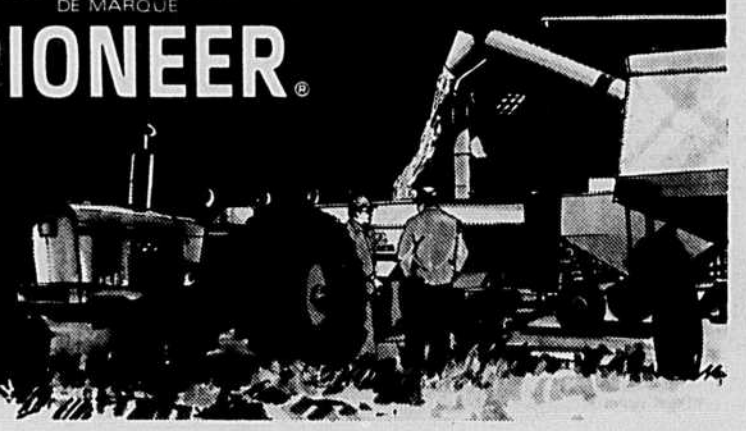
Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes

SEMENCE DE LUZERNE DE MARQUE PIONEER®

Pioneer Hi-Bred Limited,
Chatham, Ontario
PIONEER HI-BRED LIMITED,
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,
Québec J0G 1L0

® Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited de Chatham, Ont. Pioneer est une marque dont les numéros identifient les variétés



LES REPRÉSENTANTS DE PIONEER DANS VOTRE RÉGION SONT:

Jean-Guy Beauregard,
39 Rang Argenteuil,
St. Damase, P.Q. J0H 1J0

Roland Brouillard,
4 Rang,
St. Helene, P.Q. J0H 1M0
Phone: 514-791-2324

Rosaire Champagne,
Rang Bord L'eau,
St. Aime, P.Q. J0G 1K0
Phone: 514-788-2576

Donat Chapdelaine Inc.,
CP 369,
Cookshire, P.Q. J0B 1M0
Phone: 819-875-3321

Paul-Aime Chaumont,
Ste. Anne des Plaines,
P.Q. J0N 1H0
Phone: 514-478-4628

Raymond Desmarais,
St. Thomas D'Acquin,
P.Q. J0H 2A0
Phone: 514-796-3175

Ethier & Frere,
St. Blaise, Comte St.Jean,
P.Q. J0J 1W0
Phone: 514-424-3151

Serge Garneau,
BP-112 R.R.# 1
Black Lake, P.Q. G0N 1A0
Phone: 418-423-4314

Howick Seeds Ltd.,
Box 39,
Howick, Comte Chateauguy,
P.Q. J0S 1G0
Phone: 514-825-2081

Meunerie Jette,
1221 Rue de Moulin,
St. Cesaire, P.Q. J0L 1T0
Phone: 514-469-3002

Pierre Jette,
12091 Cote des Saint,
St. Scholastique,
Comte Deux Montagnes, P.Q. J0N 1S0
Phone: 514-475-8300

Laurent Rainville,
3022 Rg St. Martin,
Ste. Elizabeth, P.Q. J0K 2J0
Phone: 514-753-7482

Johann Mobiel Feeds,
Box 58,
Richmond, P.Q. J0B 2H0
Phone: 819-826-2942

Adrien Lapalme,
228 Rue Principale,
Upton (Bagot) P.Q. J0H 2E0
Phone: 514-549-4908

Noel Leclerc,
St. Valerien, P.Q. J0H 2B0
Phone: 514-549-2370

Les Engrais Chimiques Levis Ltee,
835 23e Rue,
Charny, P.Q. G6W 5K1
Phone: 418-832-4703

Andre Marleau,
2595 Route 340,
St. Telesphore, P.Q. J0P 1Y0
Phone: 514-265-3631

Reginal Marsan,
164 Riviere Nord,
St. Esprit, Comte,
Montalm, P.Q. J0K 2L0
Phone: 514-839-2294

Norman Miller,
Box 1254,
Stanbridge East, P.Q. J0J 2H0
Phone: 514-248-2581

Leonard Morvan,
R.R. #1,
St. Francois du Lac, P.Q. J0G 1M0
Phone:514-568-2427

Jean-Claude Parr,
17900 Rue Thibodeau,
St. Gregoire, P.Q. J0X 2T0
Phone: 819-223-2862

Noel Pellerin,
11 Rang Plessiville, P.Q. J6L 2Y2
Phone: 819-362-6488

Roger Petit,
142 Ruisseau Sud.,
St. Marc, P.Q. J0L 3E0
Phone: 514-584-3989

Lefebure & Freres,
R.R. # 3,
Turso, Quebec. J0X 3B0
Phone: 819-985-2326

Harold Reesor,
2049 St. Jean,
Mascouche, P.Q. J0N 1C0
Phone: 514-474-2547

Lucien Roy,
St. Alexandre,
D'Iberville, P.Q. J0J 1S0
Phone: 514-346-5881

Luc St. Pierre,
10 Rem Wendover,
Notre Dame du Bon Conseil,
Drummondville, P.Q. J0C 1A0
Phone: 519-334-2888

Gerard Tanguay,
St. Pie Cte.,
Iberville, P.Q. J0H 1W0
Phone: 514-772-2563

Shawville Milling,
Box 10,
Shawville, P.Q. J0X 2Y0
Phone: 819-647-3831

Attention à l'eau chaude

L'eau de votre robinet peut vous causer de sérieuses brûlures, vous mutiler, vous tuer même. Si vous ne le savez déjà, la Ligue de sécurité du Québec vous signale que: l'eau courante de votre robinet vous brûlera au troisième degré

en une seconde à 156° fahrenheit
en deux secondes à 149° fahrenheit
en cinq secondes à 140° fahrenheit
en quinze secondes à 133° fahrenheit.

En 1976, dix enfants, victimes d'échaudures par l'eau du robinet ont été hospitalisés à Ste-Justine tandis qu'en 1977 le total s'élevait à onze jeunes victimes pour le même hôpital.

Les statistiques révèlent que les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants et celles qui ont atteint l'âge de la retraite. Il peut évidemment arriver à tout le monde de se brûler à l'eau chaude.

Les enfants en bas âge, (en dessous de cinq ans) et les adultes de plus de 65 ans forment 18% de la population, ce même groupe représente 61% des victimes d'échaudures à l'eau courante.

C'est dans la baignoire que les échaudures sont les plus fréquentes et les plus sérieuses. Les accidents se produisent moins souvent sous la douche.

Les échaudures sont causées le plus souvent:

— lorsque les nourrissons sont dans la baignoire et que l'eau continue de couler
— lorsque les enfants, jeunes et moins jeunes, jouent avec les robinets pendant qu'ils sont dans la baignoire
— lorsque des enfants tombent ou grimpent dans une baignoire déjà remplie d'eau chaude
— lorsque des personnes âgées glissent ou tombent dans une baignoire remplie d'eau chaude.

La plupart des brûlures pourraient être évitées. Vérifiez la chaleur de votre eau pour vous assurer que votre chauffe-eau n'atteint pas un degré dangereux. Faites couler l'eau du robinet durant 3 à 5 minutes puis, prenez sa température avec un thermomètre à bonbons, à viande ou à eau. Si le mercure monte à 130° ou davantage, elle est trop chaude. Baissez le thermostat de votre chauffe-eau mais ne vous y fiez pas trop, il n'est peut-être pas juste et la température de l'eau, à l'intérieur du réservoir peut varier de 25°.

Une eau de 130° fahrenheit, toujours, ou 54.44 celsius, lave la vaisselle, les vêtements et sert aux bains. Si une eau très chaude dans le lave-vaisselle réduit les taches, elle ne nettoie pas mieux la vaisselle qu'une eau de 124° à 130°. Les vêtements sortiront de la lessiveuse aussi propres s'ils sont lavés dans l'eau tiède ou même froide, surtout si vous utilisez un détergent approprié.

En gardant la température de votre eau en dessous de 130° vous éviterez les échaudures. Vous ne serez pas seulement en sécurité mais vous économiserez l'énergie. Et vous réduirez votre compte d'électricité.

LES TRAITS D'UNION

Mémoire à la commission parlementaire du travail

L'UPA présentera sous peu à la Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'oeuvre son mémoire concernant le projet de Loi sur les normes de travail (projet de loi 126). Dans ce mémoire, l'Union fait part de ses appréhensions face à ce projet dont plusieurs aspects s'appliquent à bon nombre d'exploitations agricoles. On remarque en effet que plusieurs dispositions du projet concernent les travailleurs agricoles et par conséquent, les exploitants eux-mêmes. L'UPA croit que le projet de loi ne tient pas suffisamment compte des conditions générales qui prévalent en agriculture. Aussi propose-t-elle un certain nombre de modifications, lesquelles devront être étudiées par la Commission dès ce mois-ci.

Les semences de l'avenir

Afin de mettre un terme aux pertes de matériel génétique utilisé dans les programmes d'amélioration, Agriculture Canada a mis sur pied une banque de gènes et de semences destinés à créer de nouvelles variétés.

Les semences sont entreposées sous des conditions de température et d'humidité qui permettent de les conserver pendant des centaines d'années.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

Chargé de projets en contrôle de la qualité des aliments laitiers

CONCOURS H1243BP/TE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — poste à Québec

FONCTIONS — À titre de spécialiste en sciences physiques à la Direction de l'inspection des produits laitiers, analyser les politiques et procédés existants et définir les problèmes en déterminant les données de chaque activité d'inspection à la ferme, dans l'industrie de transformation, dans les réseaux de distribution et chez les consommateurs; concevoir les politiques appropriées et élaborer les plans et programmes d'action nécessaires à leur mise en oeuvre.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'alimentation ou dans une autre discipline appropriée.

NOTICE — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entrainer le rejet de la candidature.

TRAITEMENT de $15 055 à $28 033

Date limite pour l'inscription: 16 mars 1979

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 a l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou a l'un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite a prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux regionaux.

BUTLER®



La compagnie BUTLER est heureuse d'annoncer la nomination de

GASTON RICHARD INC.

STE-JULIE / CTÉ. VERCHÈRES

La compagnie soucieuse de bien vous servir depuis 1962

pour la distribution de la gamme complète des produits Butler pour les agriculteurs dans le Québec. Vous pouvez désormais obtenir à la fois qualité et économie dans la satisfaction de tous vos besoins en fait de silos à grain, de séchage du grain et de bâtiments de ferme.

Butler a été approuvé par le ministère de l'Agriculture du Québec pour la subvention gouvernementale.



Pour vous renseigner davantage, communiquez avec

GASTON RICHARD INC.,

1400, rue du Fer-à-cheval,
Sainte-Julie, Comté de Verchères,
Québec J0L 2C0

LEO GAGNON
GÉRANT - DEPT. SILOS BUTLER

Téléphone: (514) 649-1516

BUTLER® QUALITÉ & PRIX IMBATTABLES

LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUÉBEC INCORPORÉ — QUEBEC FERTILIZERS INC.

aux agriculteurs prévoyants

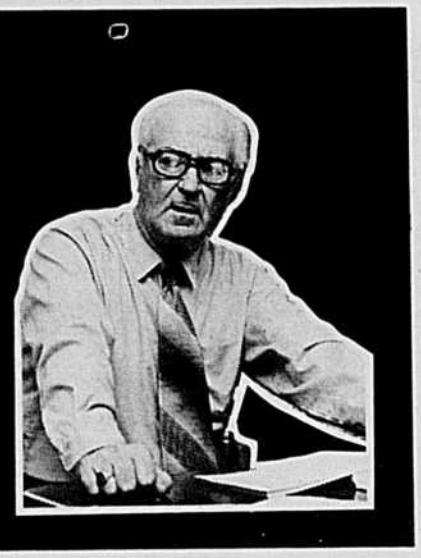
Dans deux mois, la saison nouvelle sera commencée. Vous savez que c'est au printemps que la récolte se prépare. Une négligence, un oubli à ce temps-là, se traduisent par des pertes parfois très sensibles en fin de saison.

Il vous reste à peine le temps de terminer vos préparatifs du printemps. C'est la meilleure période pour prendre livraison de tous les engrais en sacs dont vos cultures auront besoin du semis à la mi-juin.

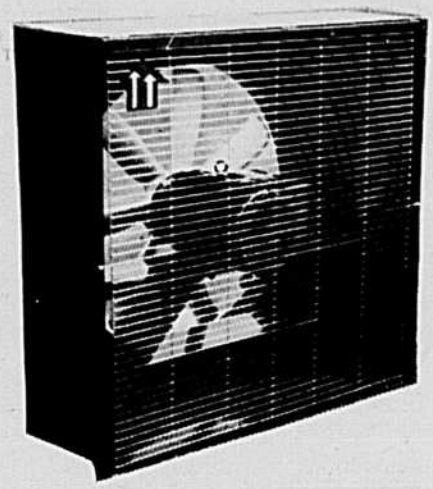
A mesure que la saison avancera, il y aura des retards de livraison, des embouteillages aux usines, des difficultés à remplacer les inventaires dans les entrepôts.

Appelez votre fournisseur aujourd'hui même, précisez vos besoins et demandez une livraison immédiate de vos engrais.

LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUÉBEC INC.
Specialistes en fertilisation



QUOI ? DE NEUF SUR LE MARCHÉ



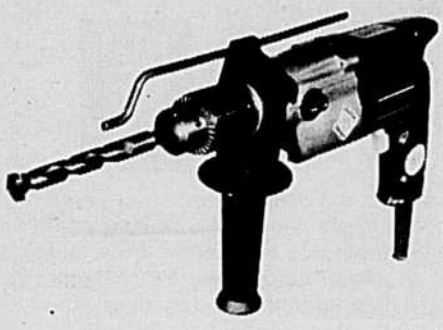
Une compagnie de Victoriaville vient de mettre sur le marché un séchoir à foin de haute qualité. Cet appareil éligible à la subvention du MAQ offre un boîtier émaillé, 48" x 48", très résistant aux intempéries. Le grillage protecteur plaqué est antirouille. Il offre sept pales recourbées de 36", très silencieuses et donne un haut rendement de séchage. Pour de plus amples informations, écrire à ÉQUIPEMENT DE FERME DYNAVENT, 123, Ste-Victoire, Victoriaville, G6P 2N3.



Capacité plus forte, meilleure retenue des feuilles, entretien plus facile et fonctionnement plus simple, tels sont les avantages que signale SPERRY NEW HOLLAND (New Holland, Pennsylvania 17557, U.S.A.) dans sa presse à balle ronde de modèle 851. Cette machine nouvelle forme des balles de 5½ pieds de largeur et de 5½ pieds de diamètre, dont le poids peut atteindre 1,500 livres. Comme le modèle 846, plus petit, il comporte, au choix, la commande manuelle ou hydraulique à distance de l'enroulement.

"Une percée dans le monde des tracteurs", voici comment INTERNATIONAL HARVESTER conçoit ses nouveaux modèles articulés à quatre roues motrices de la série 88. Appelés les tracteurs "2 + 2", ils offrent les nombreuses possibilités d'utilisation, d'adaptation et de manoeuvre d'un deux roues motrices et la stabilité, le rendement et la traction d'un quatre roues motrices. Les points clés de l'aspect de ces tracteurs sont le poste de conduite, derrière le joint d'articulation, et le moteur devant le pont avant. Bien qu'à quatre roues motrices, le 3588 de 150 HP et à la PDF et le 3388 de 130 HP à la PDF procurent tous les choix de puissance communs aux tracteurs à deux roues motrices. Écrivez à: International Harvester Canada Ltée, 208 Hillyard Street, Hamilton, Ontario, LBN 3S5.

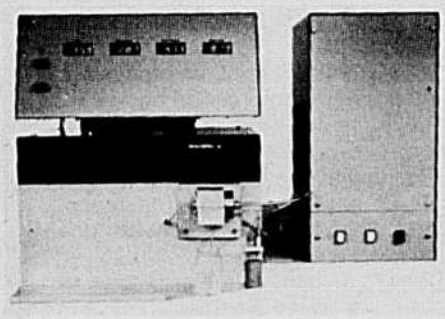




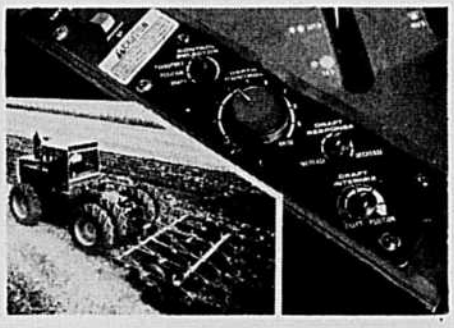
Une compagnie Montréalaise a récemment lancé sur le marché canadien une nouvelle perceuse. Cette perceuse "HAMMER BULL" une excellente perceuse à percussion est idéale pour les électriciens, plombiers, mécaniciens, monteurs de fer ornemental. Ses principales caractéristiques sont, varivitesse, réversible, débrayage de sécurité, deux vitesses et percussion. Pour un dépliant gratuit de 4 couleurs écrivez à: J. WALTER COMPAGNIE LTÉE, 5977 Route Transcanadienne, Pointe-Claire, Québec, H9R 1C1.

Transport facile — Les nouvelles charrues sacrificatrices JOHN DEERE 1610 en largeurs de travail de 19 à 27 pieds, se replient horizontalement pour faciliter le transport sur route ou entre les champs. Le repliage est complètement hydraulique et est commandé par le levier du vérin hydraulique à distance. Elles sont plus résistantes que les modèles précédents. Ces charrues existent en modèles ayant des largeurs de travail de 8 à 41 pieds pour s'adapter à différents modèles de tracteurs. Pour de plus amples renseignements écrire à John Deere Limitée, C.P. 1000, Grimsby, Ontario.

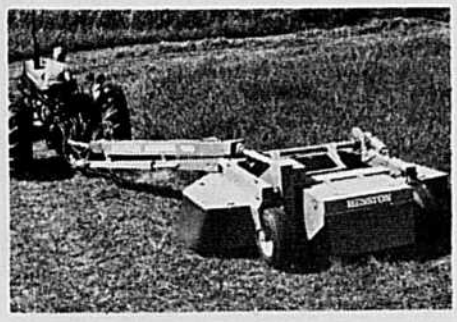




Le nouvel appareil d'analyse des produits laitiers à l'infrarouge Multispec M qu'offre la maison BERWIND INSTRUMENTS (Suite 486, — 30100 Telegraph Road, Birmingham, Michigan 48010, U.S.A.) permet de lire directement la teneur des produits laitiers en matière grasse, en protéine, en lactose et en extrait sec. L'appareil Multispec M est rapide, précis, économique, propre, facile d'emploi et on peut utiliser automatiquement ou à la main.



De nouveaux tracteurs à quatre roues motrices de MASSEY-FERGUSON comportent un attelage en trois points à commande électronique. Les modèles MF 4800 et MF 4840 offrent cette commande électronique à titre facultatif. C'est la première du genre que met sur le marché un constructeur nord-américain. Le tracteur du bas à gauche en fait usage pour actionner le cultivateur lourd MF 129. Le gros plan du haut, à droite montre le tableau qui commande divers réglages: levage, position, profondeur, réaction à la traction, etc. Autres renseignements: Massey-Ferguson Industries Ltd., 915 King Street West; Toronto, Ontario, M6K 1E3.



Le modèle 1180 de HESSTON, à la fois faucheuse rotative et conditionneur, est particulièrement adapté aux foins humides et couchés ou bien aux champs infestés de fourmilières ou de tunnels de gaufres. Elle met à concours deux éléments de 48" à rotation contraire qui portent chacun cinq couteaux. À 1438 tours-minute, la vitesse au bout des couteaux ou lames est de 206 milles à l'heure, ce qui assure une excellente coupe des récoltes denses et versées. La hauteur de coupe est de 1 à 4 pouces, et la largeur de coupe de 8'. Renseignements: Hesston Corporation, Hesston, Kansas 67062, U.S.A.

Saviez-vous que...

Le Québec produit 40% de tout le fromage Cheddar fabriqué au Canada — Le Québec produit la moitié de tout le beurre et le yogourt, et de tous les fromages fabriqués au Canada — Près de la moitié de toutes les recettes agricoles du Québec provient des 240 000 fermes laitières de la province — Il faut au moins 11 livres de lait pour faire une livre de fromage.

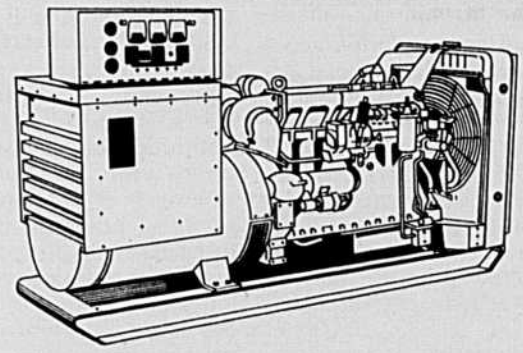
Nouvelle fleur aux perspectives intéressantes

L'alstroemère versicolore, ou lys péruvien, est une plante vivace de l'Amérique du Sud qui présente de grandes possibilités pour le marché canadien des fleurs coupées.

Entre autres, elle se développe à des températures relativement basses et ses fleurs, aux belles couleurs et aux formes originales, se conservent assez longtemps.

L'alstroemère atteint une hauteur d'environ deux mètres. Ses fleurs poussent près de l'extrémité de la tige et ont un diamètre d'à peu près 7 cm.

OUF! Une panne de courant



À peine quelques secondes après l'arrivée d'une panne, une génératrice de secours, conçue par Hewitt peut fournir l'électricité pour: porcheries, poulaillers, meuneries, fermes laitières, camps forestiers, boulangeries, etc...
Disponible à partir de 12,000 watts.
1 phase, 120/240 volts ou 3 phases.
Automatique ou manuelle. Stationnaire ou mobile.

PERKINS — Hewitt — CATERPILLAR

HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE
5001 Trans-Canada, Pointe-Claire
Montréal. Tél: (514) 697-6911
100, rue de Rotterdam
Québec. Tél: (418) 878-3000

Chicoutimi: Tél: (418) 545-1560
Sept-Iles: Tél: (418) 962-7791
Val d'Or: Tél: (819) 824-2783
Hull: Tél: (819) 770-1601
Baie James: (0) 638-8381

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
201 est, boulevard Crémazie
Montréal, Québec
H2M 1L3

751-2-87 Fantis Canada Limitée
6505, rue Hutchison
Montréal, Québec
H2V 4C9
SUJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour fabriquer du fromage Fêta dans une usine située à Montréal

751-2-93 Les emballages Minipac Inc.
155, rue Saint-Michel
Saint-Hyacinthe, Québec
J2T 3R7
SUJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour emballer du fromage dans une usine située à St-Hyacinthe.

AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que la Régie tiendra une audience le 21 mars 1979 à 10 heures en sa salle d'audience au 5e étage du 201 est, boulevard Crémazie à Montréal pour entendre les requêtes ci-haut mentionnées.

Nous prions les personnes intéressées à s'y faire entendre d'en aviser la Régie quelques jours à l'avance.

MONTRÉAL, ce 19 février 1979

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Me CLAUDE RÉGNIER
secrétaire adjoint

1929-1979

L'agriculture québécoise telle que décrite et commentée par la TCN

— Première d'une série de 50 chroniques —

Nous avons vu comment LA TERRE DE CHEZ NOUS est née de la volonté des agriculteurs de se donner un organe apte à véhiculer leurs pensées et à pourvoir à leur formation collective. Elle se voulait un organe de combat; cinquante ans après, nous devons constater que la TCN fut de toutes les luttes qu'eurent à engager les agriculteurs du Québec.

Comme il est souvent profitable de retrouver ses racines, nous allons tenter, à travers l'histoire écrite par la TCN de faire revivre, année après année, les moments qui nous semblent les plus significatifs. On pourra ainsi mieux apprécier tout le chemin parcouru depuis et savoir pourquoi les orientations de nos prédécesseurs ont résulté en la situation que l'on connait.

Le survol ne pourra être que partiel, car on parle de 50 volumes de format tabloïd, d'un total de quelque 2 400 numéros et de près 50 000 pages noircies par les divers rédacteurs et collaborateurs qui se sont succédés depuis 1929. Il est bien évident que nous ne pourrons résumer même succintement les divers articles, analyses et éditoriaux publiés au fil des ans. Tout au plus, nous entendons faire ressortir au cours de l'année du cinquantenaire de fondation du journal les principaux dossiers qui ont retenu l'attention.

Pour réaliser ces véritables documents historiques, nous nous sommes en partie inspirés du travail de recherches d'anciens collègues qui ont successivement épluché les premières décennies de publication. À son tour, le journaliste Renald Bourgeois a mis à profit le travail de ses prédécesseurs publié à l'occasion de divers anniversaires et y ajoute un certain nombre de faits marquants qu'il a lui-même minutieusement colligés à partir de la collection du journal.

Une série à suivre donc, publiée à raison d'un texte par semaine et couvrant grosso modo une année de calendrier, que nous entreprenons dès aujourd'hui.

La rédaction

1929

L'Union catholique des cultivateurs (UCC) a son organe de presse, il fallait en assurer la distribution par la vente d'abonnements. Comme abonnement et cotisation ne faisaient qu'un, l'Union ne pouvait attendre et se devait d'avoir une liste des abonnés le plus tôt possible.

Dans le numéro du trois avril Robert Raynauld, rédacteur-adjoint, fait un premier bilan; "nos tirages successifs ont été de 32 000, 20 000, 20 000 et 10 000. C'est là le nombre de nos abonnements payés ou à peu près." Les cultivateurs ont donc compris leurs intérêts, mais on lance le mot d'ordre que chaque abonné en trouve un autre. Ce dernier chiffre correspond approximativement au nombre de membres pour un total de 150 000 cultivateurs. C'est peut-être modeste mais il faut prendre le temps de naître et de grandir.

Tout était à faire, le journal s'oriente d'abord vers une formule qui va dès le début confirmer sa double vocation de formation et d'information. Les chroniques de consultation légale et de médecine vétérinaire reçoivent de nombreuses questions et sont animées par des compétences en la matière. D'autre part, la première année de la TCN devait aussi voir naître la formule des cours à domicile. Dans l'énoncé de politique du 17 avril, on apprend qu'ils seront de deux sortes: les cours généraux et les cours spéciaux. Les premiers pourront donner lieu à une inscription, les autres non.

Dès la première année, les agriculteurs peuvent donc suivre à domicile des cours de formation agricole donnés par des professeurs des instituts agricoles d'Oka au début et de La Pocatière. Il n'y a rien à redire sur la qualité des pédagogues; les meilleurs au Québec.

Les prix du marché apparaissent aussi régulièrement à toutes les semaines, une mine d'information pour qui veut étudier l'évolution des prix agricoles. Les femmes ont droit dans leur page à toute la spiritualité d'une Atala qui véhicule les valeurs du temps.

Le journal paraît le mercredi de chaque semaine a ses locaux aux 1231 Demontigny Est, à Montréal. Il est le reflet de la "période de crise" de l'agriculture "à la veille d'entrer dans une ère nouvelle". "À l'encontre des États-Unis, dont la crise consiste dans la surproduction, notre pays souffre d'une diminution de rendement agricole." (22 mai 1929)

Il fallait donc une offensive, dans l'intérêt de l'avenir de la province de Québec et la TCN entendait s'en faire le porte-parole. Assainir les sols, les drainer et les fertiliser, trouver un financement en créant des Caisses populaires en attendant le crédit agricole. Les cultivateurs quittent la campagne car ils ne peuvent plus trouver à survivre à travailler la terre. Ce n'est pas la terre que les jeunes n'aiment pas, ils veulent tout simplement des conditions qui leur permettent de vivre décemment comme les autres classes de la société.

"Il nous faut trouver un moyen de rendre notre agriculture assez payante et attrayante pour intéresser nos cultivateurs et leurs fils et les disposer à continuer la culture (Aldéric Lalonde, 12 juin 1929). Ce travail dure depuis 50 ans et plus et se continue encore aujourd'hui, c'est d'ailleurs le but premier de tout organisme de défense professionnelle. Une lutte pour la survie.

Les cultivateurs ont eu dès le début l'appui total des plus hautes autorités religieuses. Dans chaque paroisse, on pouvait compter sur le curé qui se préoccupait du dépeuplement de la campagne. La tendance était irréversible, on le sait aujourd'hui, le Québec s'engageait sur la voie de l'industrialisation.

Le 24 juillet, la TCN passe de 12 à 16 pages. Les raisons? La collaboration s'est faite généreuse, dévouée et de qualité, la rédaction avait dû retarder souvent certaines publications faute d'espace et l'annonce a gagné en importance depuis les premiers numéros. Les hommes d'affaires susceptibles de s'intéresser à la clientèle agricole reconnaissent de plus en plus l'importance de se faire connaître dans ses pages.

L'UCC de son côté entreprend et pousse l'adhésion des cultivateurs et dans ce sens le journal en est le précurseur par la qualité et la pertinence de son contenu. Les cultivateurs peuvent s'y abonner indépendamment.

Et un sujet important commence à se discuter en cette fin de 1929; la coopération. Les agriculteurs veulent parler de coopération, ils en discutent dans leurs cercles, ils adopteront même à leur Congrès une résolution pour favoriser le développement de coopératives ou syndicats coopératifs comme on les appelait alors. "En ajoutant à l'effort individuel, l'appoint de l'effort collectif et ainsi substituer à la lutte pour la vie une formule plus humaine, l'union pour la vie."

On reviendra sur le sujet la semaine prochaine car l'année 1930 fut marquée par cette discussion de fond sur la coopération.

R.B.

TOUS À L'ABRI



par Roland Bergeron

À constater les efforts que l'on met dans l'implantation du système collectif dans la province, on serait porté à croire que c'est la seule préoccupation du personnel de la Régie à cette période de l'année. Il ne faut pas se méprendre, car la Régie peut se vanter aujourd'hui d'être capable d'offrir à la classe agricole une foule de programmes aussi diversifiés les unes que les autres et n'a pas répudié du revers de la main le système individuel des grandes cultures.

Le système collectif n'a pas été conçu parce que le système individuel n'était pas bon, mais bien parce que ce dernier s'ajustait difficilement à la majorité des producteurs agricoles du Québec. La protection individuelle des grandes cultures existe encore, et pour bien montrer qu'il y a étroite relation entre le collectif et l'individuel, on peut vous dire que dans une région où le système collectif est en application, celui qui assurerait ses récoltes dans le système individuel se trouverait automatiquement assuré dans le système collectif.

Dans quelles conditions et dans quelles circonstances le système individuel peut-il faire l'affaire des producteurs? Répondre à cette question c'est certainement apporter une réponse aux nombreuses questions soulevées dans le champ.

Le système collectif s'implante ou est implanté actuellement dans douze fédérations de l'UPA de la province, les autres fédérations, soit celles de St-Hyacinthe et Vaylleyfield se verront offrir le programme pour l'année de récolte 1980.

Pour être capable de se prévaloir du système collectif, un producteur agricole doit faire partie d'une région où le programme est en opération, faire partie d'une zone dans laquelle la majorité des producteurs a répondu affirmativement au plan d'assurance, doit posséder des herbivores. Si un producteur ne remplit pas toutes les conditions énumérées ci-haut, il n'est pas éligible au système collectif. C'est ainsi que les producteurs des régions de St-Hyacinthe, Longueuil et Valleyfield, se voient offrir une protection individuelle pour leurs récoltes de grandes cultures.

Qu'avons-nous à offrir à ces producteurs de foin, de maïs à ensiler et de céréales de consommation?

Deux éléments nouveaux et importants marquent cette année l'originalité du programme des grandes cultures: l'uniformisation des prix unitaires, les taux de cotisation établis suivant les indices de pertes. En un mot, on tient compte des performances des années antérieures en donnant ni plus ni moins une prime à l'efficacité en encourageant la bonne gestion et en donnant une protection accrue, à des coûts moindres. C'est ainsi qu'un producteur ayant été assuré durant trois ans, sans aucune réclamation, se verra offrir un taux de cotisation réduit. Quant à l'uniformisation des prix unitaires, cet élément nouveau rencontre l'idée et répond à la demande de plusieurs qui voulaient que, peu importe le pourcentage de protection, le prix unitaire devrait être le même. C'est chose faite et quoi qu'en pensent certains, la Régie ne reste pas sourde aux recommandations des producteurs. Il ne faudrait pas oublier de mentionner de plus que le producteur qui ne voudrait assurer que son maïs à ensiler sans couvrir ses céréales ou son foin aurait la possibilité de le faire dans le système individuel. Quand on connait l'importance des investissements que comporte un genre de culture comme le maïs, on ne peut se permettre de ne pas protéger cette récolte, surtout avec un taux aussi réaliste que $2.50 l'acre avec un prix unitaire de $30.00 dollars la tonne. Il en est ainsi pour les céréales qui avec un prix unitaire de $4.50 le 100 livres nécessitent une cotisation d'environ $2.50 l'acre.

La mentalité du producteur change à travers les ans et il n'est pas loin le jour où l'assurance deviendra un **besoin** pour la classe agricole et un **service** offert par l'assurance-récolte.

LA SEMAINE PROCHAINE: Les cultures commerciales.

Finition vite faite avec
AUREOMYCIN®

Chez les porcs, essai sur essai, année sur année montrent jusqu'à 17% d'amélioration des gains de poids journaliers!

Incorporé aux moulées de croissance pour porcs, au taux économique de 55 g la tonne, AURÉOMYCIN® favorise la prévention de l'entérite bactérienne et la continuité des gains de poids en présence de la rhinite atrophique.

CYANAMID

Cyanamid Canada Inc.
635 o. Boul. Dorchester
Montréal, Québec H3B 4A6

®Marque déposée

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- *Annonces sans cadre: 20¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): $4 la parution.*
- *Titre en capitales et caractères gras: supplément de $2 la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: $1.30 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: $2.90 la parution.*
- *Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)*

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.
Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES,
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
tél.: (514) 288-6141

AIGUISAGE

AIGUISAGE: Aiguisons lames, tondeuses, vaches, moutons. Aiguisage à l'huile. $2.00 plus frais. Garanti de tondre votre troupeau. Retournons dans 24 heures. USINE D'AIGUISAGE SOREL, 230, rue Prince, Sorel.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

TRÈS bonnes vaches laitières à vendre, croisées ou pur sang toutes claires de test fédéral. Je suis acheteur de taures ouvertes ou saillies. Je prends échange, s'adresser à Clément Choinière, sortie 68, Autoroute des CAntons de l'Est, route 139, St-Alphonse, Granby (514) 378-1842.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein vêlant en tout temps provenant des meilleurs troupeaux améliorés du Québec et de l'Ontario. Livraison gratuite. Aussi acheteur de troupeaux et roulant de ferme. ALBERT MAURICE. WINDSOR, QUÉ. (819) 845-2149.

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

GÉNISSES et taureaux de 1 et 2 ans de qualité supérieure, troupeau exempt de brucellose. FERME SAGUENAY ENRG., BAGOTVILLE, P.Q. (418) 544-2363, 547-5945, 628-5785.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur de troupeau laitier. Paierais comptant JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvère, Comté Nicolet. Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

HEREFORDS pur sang sans corne 20 taureaux et 20 génisses qualité supérieure. CIRCLE M POLLED HEREFORDS, Millar MacMillan, 164 Hillcrest, Gatineau. 1-819-663-5798.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, Ste-Julie, Cté Verchères (514) 649-1169.

À VENDRE: Truies Hybride saillies, première portée. Tél.: (819) 395-4488.

POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux, oies Embden et Toulouse, canards, cailles, faisans. Liste de prix gratuite. Commandez tôt. DENYS BÉLANGER, Ste-Louise, Cté L'Islet G0R 3K0. (418) 354-2557.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et autres Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs etc.) S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cté Montcalm (face à la Co-op) Tél.: Ferme (514) 839-2749.

20 belles truies croisées de première portée, devant mettre bas sous peu. (514) 772-2681.

TROUPEAU laitier, 14 vaches vêlant, mars, avril, mai. Terre 63 arpents non bâtie, cours d'eau au centre. Tél.: (514) 764-3297.

TRUIES en gestation, 1ère portée, mettant bas en tout temps. Tél.: 396-5378 ou 398-2683.

VERRATS Duroc enregistrés à vendre, livraison gratuite au Québec. GILLES NADON, Ste-Hélène de Bagot, Sortie 152, Route 20. Tél.: (514) 791-2175.

CHEVAUX pur-sang Belge à vendre. S'adresser à R. BARIL, Deschaillons, Cté Lotbinière, Tél.: 292-2963.

JUMENT 1,700 lb noire, 8 ans, domptée, simple ou double. 2 pouliches 2½ ans, domptées. (514) 258-3053.

JEUNE taureau Charolais, descendant de Birchfield, Appolon, et Edison. Aussi 4 steer Hereford de 22 mois, Paul Thibault, St-Damasse. (514) 797-2920.

TROUPEAU de chèvres Alpines, Toggenberg, Nubienne avec chevrettes; toutes enregistrées. Réservoir Zéro 250 gallons, lavage automatique, avec trayeuse, centrifuge, bidons. Vendu en partie ou le tout. Raymond ou Hélène. (418) 365-5427

Belge enregistrés: poulains 8 à 10 mois, aussi 3 juments croisées 5 à 8 ans Belge rouge, crin noir, dressées pour travail. Poulains de selle. HENRI COUTURE, St-Prospère, Cté Champlain. (418) 328-8452.

Hereford boeufs enregistrés et éprouvés. Pores Tamworths, enregistrés, truies et verrats prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, St-Gilles, Cté Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

Duroc verrats et truies classés à vendre. GUY LABONTÉ, St-Gilles, Cté Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

Chevrettes et chèvres en lactation Saanen et Toggenburg, pur sang et ½ canadienne. Contrôle laitier postal. Aussi bouc Toggenburg P.S. Lignée de Grimsel et Ararat Noah. Aussi chevreaux de boucherie. Ferme le Montagnard. (418) 277-2515.

HEREFORD

Pur-sang, enregistrés, testés, sans corne, un an et plus. JENA LORTIE, St-Tite-des Caps, Cté Charlevoix (418) 823-2437, 823-2363.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. FERME HENRI DUBOIS, 54, Côte sud, Boisbriand. (514) 435-0220 (514) 435-7094.

VACHES laitières à vendre fraîche vêlées ou à la veille de vêler. S'adresser à St-Eustache. (514) 473-9479.

4 chevaux de 1300 à 1700 lb. (514) 586-1090.

CHIOTS Collie, vrai Lassie (la chienne pour le grand air). $85. chaque, avec enregistrement C.C.C. $125.00 (819) 562-8727 (514) 727-2192.

JUMENT Belge, 8 ans, bien domptée, double ou simple. Environ 1,500 lb. (514) 438-0048.

1 pouliche de 5 ans, blonde, tranquille, possibilité d'en avoir une autre. GÉRARD CHAUMONT, 20185, Victor est, St-Janvier, Terrebonne.

CHAROLAIS: taureaux 15/16 enregistrés et génisses 3/4 à vendre. Tél.: (418) 387-2287.

AYRSHIRES enregistrées: vaches et taures fraîche ou devant vêler sous peu. Aussi taureaux prêts pour service, provenant de mères 200 B.C.A. J.P. LAGACÉ ET FILS, R.R. 1, St-Hyacinthe J2S 7A9 Tél.: 799-4474

CHEVAL ½ sang canadien à vendre, dompté pour selle et voiture, poids 1,200 lb, hauteur 16 mains. Prix: $950. Tél.: (819) 344-2182.

Les Éleveurs Progressifs
du Cté Mégantic
a/s de Georges Jutras
Agent d'affaire
RR 1 — Plessisville (819) 362-3312
A vendre vaches et taures laitières vêlées ou vêlant prochainement, 22 vaches Charolais, 5 taureaux Hereford 1 an, 6 taureaux Charolais.

40 truies en gestation de 2 mois, à $300. chacune. Tél.: St-Jean (514) 347-2514.

À VENDRE 5 boucs. Un d'un an, demi-sang Nubienne, et 4 autres petits nés en janvier. Tél.: (819) 398-2283.

CHAROLAIS

Pour plus de profit
La race la plus adaptée à la demande du consommateur.
Pour information:
appeler ou écrire,
ASSOCIATION CHAROLAISE,
ST-ARMAND, P.Q.
J0J 1T0, Tél.: (514) 248-7690

SIMMENTAL

VOUS désirez augmenter le poids de vos veaux au sevrage de 75 à 150 livres, le Simmental répond très bien à vos besoins. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'Association Simmental du Québec, a/s de Vianney Senneville, sec. C.P. 534 P.O. Box Victoriaville. (819) 357-9063.

HOLSTEIN PUR SANG

CONTRÔLÉES, classifiées, aussi N.I.P. croisées. JEAN PAIEMENT, St-Benoit, Mirabel (514) 258-3148

DESMET ET FILS

Je paie jusqu'à $20.00 pour votre vache ou votre cheval. (514) 471-4295.

ANIMAUX MORTS

Entreprise
de récupération
d'animaux
morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude.
Cté St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

ANIMAUX MORTS

RÉCUPÉRATION D'ANIMAUX MORTS OU MALADES

M.D.J.

(514) 471-4295

ARTISANAT

Laine à tricot: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis. Poly-On. Fil à tisser mercerisé et Coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Lisières de Chenilles et jerseys assortis couleurs. Échantillons de Laine & Fils, gratuits sur demande. Bas culotte one size: $6.50 la douzaine. Prix spéciaux pour Boutique de Laine. L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.Q. G6P 6S8.

À VENDRE - DIVERS

CHAUDIÈRES à sucre usagées, très bonnes de 0.40c à 0.60c; chalumeaux, Inf.: JULES GRIMARD, HAM-NORD, CTÉ RICHMOND. Tél.: (819) 344-2227.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour porcheries. CIMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE., CTÉ MASKINONGE. Tél.: (819) 296-3080.

MIEL naturel blanc, doré, différents contenants. Gauvin et Fils, St-Thomas d'Aquin, Cté St-Hyacinthe, Sortie 80, Route Transcanadienne. (514) 796-3246—(514) 774-1292

4,000 chaudières en aluminium, 2 gallons, grands oeillets. En très bon état. Chalumeaux. Tél.: (418) 259-7866

À VENDRE scie à bardeaux (514) 473-3955.

Maison campagne, 10 pièces, électricité, plomberie en neuf. 3 milles route 20. Crible à patates 38", classeur Jumbo, sacs 75 livres, jute convoyeur aluminium 16 pieds herse rotative, herse vibro, cabine pick-up. (819) 336-3434.

MATERNITÉ pour truies: bâtisse neuve avec permis d'opération et vente assurée au prix du marché. Aussi avantages multiples. S'adresser à RAYMOND FAUST, Courtier, 329 Chemin Joliette, Lanoraie. Tél.: 887-2880. Sans frais 1-800-363-2794.

ATTENTION CULTIVATEURS

15,000 piquets de cèdre, 6½ pieds de longueur, possibilité de livraison. C. CROISETIÈRE. (819) 227-2439

CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons et chalumeaux aluminium l'Hoir et Dominion, en très bon état. Tél.: soir entre 6 et 9 hres. (418) 268-3888

BALANCE À PORCELETS

(514) 795-3509

ÉVAPORATEUR Champion, pour eau d'érable 3X12 pieds. (514) 326-9050.

AURAIS environ 1,000 chaudières à sucrerie de 3 gallons en nylon. Pour information. S'adresser: (418) 453-7734.

À VENDRE aux bricoleurs une scie sauteuse, à ruban, tour à bois, générateur avec moteur pour camping, aussi voilier genre coquille, système d'irrigation complet pour jardinier et producteur de fraises. (soir après 7 hres) (514) 836-3262.

ÉVAPORATEUR Dominion 3½x16, panne en acier inoxydable. Tél.: (418) 259-7533.

SYSTÈME D'IRRIGATION

Pour fraises moteur Wisconsin, 35 forces avec démarreur, 10 gicleurs, 664 pieds de tuyaux. Bon état. Téléphoner ou écrire. (418) 527-5761 après 6 hres p.m. 1020, Avenue Ploermel, Sillery, Québec, G1S 3R9.

NOUVEAU évaporateur J.G.D. 2X6', 2X8', 3X8', 3X10' et autres. Nous fabriquons vos pannes sur mesure. Inf.: Jules Grimard, 981, Principale, Ham-Nord, Cté Richmond. J0P 1A0 (819) 344-2227.

Vous éprouvez le besoin d'un analgésique et d'un diurétique bénin pour aider à soulager le malaise au dos et l'impression de traîner de la patte? Recourez aux pilules DeWitt, qui en ont aidé bien d'autres en soulageant vite les afflictions du genre. Demandez-les aujourd'hui même. En vente dans la plupart des pharmacies ou à commander pour $2.25 et $3.95 port payé de Maltby Brothers Limited, Weston, Ontario, M9M 2H7.

AVOINE de semence Garry certifiée sac scellé $7.80 le 40 kilos. Semence Scott criblé $6.00 le 40 kilos. Évaporateur 3'X12'. Prix: $500. 12 taures Holstein vêlant à l'automne. Réal Oligny, Iberville. Tél.: (514) 346-3937.

À VENDRE: Vitres pour serre 16"X16", aussi attelage simple et double. St-Lin des Laurentides. Tél.: (514) 439-6921.

ÉLEVEURS DE MOUTONS

MAINTENANT disponible: du lait de brebis en poudre, tout ce qu'il faut pour assurer un bon gain journalier, avec des agneaux nourris à la bouteille. Au prix de $38.00 le sac de 25 kilos. Frais virés: La Ferme Mille-Moute, Laprairie, Qué. (514) 632-0956.

CHAUDIÈRES à sève en aluminium 3 gallons, avec chalumeaux et couvercles. En excellente condition. Tél.: (514) 372-0016 (514) 372-5610.

À VENDRE: 500 chaudières en aluminium pour érablière, 1,000 en acier galvanisé, 500 couvercles. Bon marché. Tél.: (819) 369-9625.

PANNES pour évaporateur de marque Jutras 2½ pieds X 7 pieds. En très bonne condition. (514) 885-3905.

À VENDRE: tuyau d'irrigation, 40 pi. longueur, grosseur 4 pouces. Prix à discuter. Information: (819) 585-2655.

VIEILLE huile à vendre pour cabane à sucre. Livraison gratuite. (514) 773-4972.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour $12.00 j'envoie le secret pour capturer, renards et coyotes au piège et au collet. Aussi comment faire la drogue. Tél.: (819) 353-2371. EDMOND MORNEAU (rentier) St-Samuel de Horton, Cté Nicolet, P.Q.

3,500 balles de beau foin. Maison canadienne, 22' X 48', garage, 13' X 22', garage 30' X 36', 80,000 pieds carrés de terrain. Valcourt. (514) 532-3215.

REMORQUE pour porc 20x8 pi. avec 5e roue. (514) 773-4972.

200 CHÂSSIS DE COUCHE neufs, 3x6 pieds. (514) 478-2331.

À VENDRE: 44 cages à lapins neuves 24 x 30 marque Ranch Cunicole, abreuvoirs automatiques, tapis et supports. Après 5 hres p.m. (514) 548-2107.

FOIN à vendre. Beau trèfle et peu de mil de l'an passé. Bon pour tout. Animaux. Mirabel 438-2877.

DES LIVRES
SUR L'ARTISANAT

1,000 Points	$4.35
1,100 Points	$3.50
250 Motifs de tricot	$2.75
Tableaux en fils	$9.50
Frivolité	$7.50
Diagramme de courtepointe	$4.25
Mode et Patchwork	$9.25
Tissage Américana	$1.50
Layette et enfants (plus de 200 modèles)	$6.50
ABC... du crochet	$9.50
Savoir mieux tricoter et crocheter, tome 2	$2.75

Expédiez-nous votre chèque ou mandat à:
DISTRIBUTION G.M. Enr.
C.P. 1,000 Place d'armes,
Dept. 310
Montréal, Qué.
H2Y 3J6

BOIS MATERIAUX

Aubaine: dans matériaux de construction. Aspenite ⅜ po. à l'épreuve de l'eau $9.95 chacune, 500 feuilles; fenêtres thermos neuves $2.00 le pi. carré, revêtement acier pour maison $50.00 le carré. Fenêtres de bois pour maison canadienne, en stock 925, Hickson, Verdun. (514) 769-1725.

CAMIONS À VENDRE

CHEVROLET C-40, 1971, très propre, moteur 350, bloc, vilebrequin et pistons neufs 2,500 milles, boîte 12 pieds isolée avec porte coulissante. En très bonne condition. Particulier, cultivateur. (514) 435-2778.

CAMION tracteur 1976, White diesel, 10 roues, 290 Cummins, 9 vitesses. (514) 655-6602.

CAMION FORD 74, 1 tonne, doubles roues; moteur V-8-360; 47,000 milles avec boîte de 12 pi. pour transport d'animaux en très bon état. Ste-Perpétue. Tél.: (819) 393-5294.

COMMERCES À VENDRE

RESTAURANT, BAR SALON: Salle de réception 450 places, bord de l'eau, construction 16 ans. Plusieurs autres commerces. (MLS) Jean-Louis Dallaire 348-1181 LE PERMANENT, COURTIER 658-0628.

ABATTOIR À VENDRE
ST-COEUR DE MARIE: Abattoir de 64,000 pieds carrés possible d'être "Canada Proved" avec possibilité d'une production de 200 porcs par semaine. Tél.: (418) 347-5052 demandez LIONEL BOUCHARD. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, SAGUENAY LAC ST-JEAN.

DORION: Route 138 Face Lac St-Louis. Motel 13 unités. Condition A-1. Bon chiffre d'affaire. Cottage. M. VINET 363-4000 265-3880. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

CORRESPONDANCE

JEUNE FEMME, âme maternelle non épanouie, divorcée, 5'6", taille moyenne, libre belle apparence, cultivée, aime les enfants, bonne ménagère, possède connaissances agricoles, désire seconder fermier honnête, travailleur avec ou sans enfant, ouvert au bonheur. But sérieux. Écrire à: "LA TERRE DE CHEZ NOUS", 515 Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2 Case 245.

RÉGION DE BEAUCE: Homme de 28 ans, célibataire avec emploi stable. De religion catholique, sobre, timide, simple et tranquille. Aime activité en plein air, bricolage, musique, spectacle, théâtre, cinéma, mais ne sais pas danser. Aime beaucoup la campagne et la tranquilité. Aimerait correspondre avec jeune fille célibataire, honnête, simple, tranquille, aimant la campagne de religion catholique, sachant se faire respecter. But: amitié et construire une vie durable. Aventurières et capricieuses sont priées de s'abstenir. Écrire à: La Terre de Chez Nous, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2 Case 242.

DIVERS

ENTREPÔT à louer, environ 9,000 pieds carrés dont plus de 5,000 pieds en plancher de béton, balance plancher de bois; utilisation agricole. (contient six silos). ou commercial, Ste-Elisabeth. (514) 759-2437 (514) 759-6799.

INFORMATION D'EMPLOI

POUR L'EUROPE, l'Asie, l'Afrique et l'Australie, l'Alaska. Pipeline. Tous les métiers et professions, hommes, femmes. Écrire: C.P. 274, Station N. Montréal, P.Q. H2X 3M4

BEAUCE NORD: Maternité porcine, 150 truies. Très bonne rentabilité. Pour rendez-vous (418) 837-7087 ou 837-6682. J.A. COURTIER, R. ROY.

AMASO: Rencontres en vue de relation stable. Dépliant sur demande: Marthe Gaudette, 822 est, rue Sherbrooke, Suite 5, Montréal, (514) 524-3852.

FOSSES À FUMIER CIRCULAIRES

- de 40 à 100 pieds de diamètre
- 8 à 16 pieds de haut, sans joint
- béton armé
- Garantie de 6 ans

Fondation de béton de tous genres

PURANO INC.,

M. PIERRE THIBODEAU
(514) 430-0936

HERBAGES ET VITAMINES

24 amp. Gelée Royale 200mg. par/amp.: 20.00
24 amp. Ginseng 2,000mg. par amp.: 18.00
24 amp. Geriton Multiple vitamine: 12.00
Crème Vitamine "E" 60g.: 6.00
Crème Ginseng 60g.: 8.00
Protebex Protéine Collagène 32 oz: 18.00
Vitamine "C150mg" 500 cap.: 22.00
Lecithine 260mg. 500 cap.: 12.00
Café base Seigle et Orges 155g.: 4.00
Commandez
dès aujourd'hui chez:
GERBEX ENR.
331 Principale St-Thomas d'Aquin.
J0H 2A0 Tél.: 514-796-5868.

EMPLOIS DEMANDÉS

JEUNE couple avec bébé offre ses services sur petite ferme pour acquérir expérience. RICHARD LATULIPE, 334, Kirouac, Québec.

HOMME marié, 29 ans, recherche emploi sur ferme laitière. Salaire et commission. Maison fournie. 4 ans d'expérience dans un rayon de 60 milles autour de Montréal. Après 6 hres p.m. (819) 396-5381.

ÉTUDIANTE (niveau universitaire) serait intéressée à travailler sur une ferme durant les mois d'été. Salaire à discuter. (506) 344-2210.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS, TISSUS, COUPONS

FILS À TISSER "Wabasso" 2/8 — Lisières de jersey pâles et foncés, nylon. Fil de fantaisie. Lisières de coton imprimés et unis. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Grégoire, J0J 1K0.

FOIN, GRAIN, PAILLE

FOIN à vendre St-Sulpice. (514) 581-3064

FOIN première et deuxième coupe, paille. Livraison sur demande. (514) 655-5133, (514) 649-3856

FOIN à vendre. Aussi livraison sur demande. Prix à discuter. (418) 883-2907

AVOINE à vendre. Livrée si désiré. Tél.: (514) 258-2169.

FOIN de luzerne, mil, trèfle. Paille et avoine. Moulange Clay électrique, moteur 5 forces. Ferme Philippe Simard, 101, Trait-Carré, Ste-Anne des Plaines, Terrebonne. (514) 478-1516.

À VENDRE: foin, trèfle première qualité, 4,000 balles, faites début juillet 1978. Appelez Georges R. Thériault. (418) 658-7171 ou 683-1264.

6,000 balles de beau foin de luzerne-mil, à bon prix. Tél.: (514) 373-7175

BEAU foin de traîneau 1,200 balles, 0.65c la balle. Gérard Ouimet, R.R. 1, Parisville, Cté Lotbinière. Tél.: (819) 287-5797.

BEAU foin, 2,000 balles, Ste-Cécile de Milton. Fin de semaine. (514) 378-1359.

À VENDRE: Foin bonne qualité environ 8,000 balles. Tél.: (418) 851-2419.

PAILLE D'AVOINE de première qualité à vendre. 400 balles, 40c la balle. Tél.: (jour) (418) 339-2687 (soir) 842-9817.

À vendre: 400 poches d'avoine, 15¢ orge. Tél.: 258-3013.

FOIN à vendre: Environ 75 tonnes de beau foin. S'adresser à Napierville. (514) 245-7998.

FOIN à vendre de première qualité. Mil et luzerne. S'adresser à Gilles Locas, St-Janvier 435-3083.

À VENDRE: 1,900 balles de foin de bonne qualité .85c la balle. St-Édouard de Lotbinière. (418) 796-2169.

FOIN à vendre, 12,000 balles, séché à la fanne, coupé fin, juin début juillet. Danville. (819) 839-2694.

À VENDRE: blé opal mélangé d'avoine pour alimentation. Camille Massé, St-Césaire. (514) 469-4279.

FOIN bonne qualité et paille. M. GEORGES TABAH, 241-3e Rang, Ste-Madeleine, Cté St-Hyacinthe. (514) 467-5838

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA.
Commerçant de foin et paille.
606 De Lorraine, Boucherville.
Tél.: (514) 670-2639
(514) 655-5392

MACHINES - OUTILLAGE

PRESSE New-Holland, Super 68, équipée d'un attache arrière et d'un panneau de chargement. Très propre, n'a jamais reçu de pluie. Fonctionne très bien. Nicolet. (819) 289-5755.

PRESSE neuve capacité 50 tonnes, table pivotante, 4 x 8 avec plieuse dans le bout. JULES GRIMARD, Ham-Nord, Cté Richmond. Tél.: (819) 344-2227

SPÉCIAL MOISSONNEUSE-BATTEUSES

15 John Deere, 1 525 Oliver; 660 et 960 Case; 410 M.-Ferguson. Garanties pour la saison. Attention! spécial, acceptons échange de tracteurs ou autres machineries: 1 Massey 65, 15 fourragères, boîtes d'ensilage; 1 égreneuse New Idea; 3 souffleurs à silo; batteuse 105 John Deere avec attachements 4 rangs à maïs; barre de faux 14 pieds $17,500.00 très propre. CHARTIER NOEL RÉFRIGÉRATION INC., 1061, Boul. est Louiseville. (819) 228-5117. Livraison comprise partout au Québec. Pour la Gaspésie, Bertrand Pelletier à St-Octave Métis. (418) 775-4966.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

Nous avons un beau choix de moissonneuses-batteuses de prêtes pour la saison 1979. 1-510 M.F.; 1-410 M.F.; 4-300 M.F.; 2-205 M.F.; 1-91 Inter; 2-93 Inter; 2-105 Inter; 1-203 Inter; 1-315 Inter; 1-615 Inter; 1-95 John Deere; 1-40 John Deere. Aussi tracteur Ford 5,000 S.W.D., Ford 4,000 (1975), avec pelle, herse semi-portée 32-36-40-44 roulettes. Succursale Lac St-Jean, M. Maurice Tremblay, à St-Nazaire. Tél.: (418) 668-2264. Pour inf.: s'adresser à LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 253, rue St-Angélique Nord, Joliette. Tél.: (514) 756-8793

PIPELINE Universel, 4 unités avec entrée de "6" (pas de pompe pour réservoir en vrac). Gros compresseur, n'a servi qu'un an. Maurice Bernier, R.R. 1, Rivière Blanche, Acton Vale. (514) 549-4860.

TRACTEUR Inter 1586 à vendre, tracteur Inter 186 à vendre avec ou sans souffleur à neige Vachon, installé à l'avant. Tracteur International 686, à vendre avec ou sans casseuse à blé d'inde sucré, 2 rangs modèle 20 F.M.C. (514) 792-5105.

SPÉCIAL
NEW-IDEA
ÉPANNOUILLEUSE "ÉPLUCHEUSE OU ÉGRENEUSE".
5- Épannouilleuses "Épluchеuse" 1 rang, pneus 7.50 x 20- 4 plis- batteur supplémentaire, vérin "Jack": $4,675.00
3- Épannouilleuses "Épluchеuse" 2 rangs, pneus 7.50 x 20- 4 plis- batteur supplémentaire, vérin "jack": $8,975.00
3- Égréneuses 2 rangs, pneus 7.50 x 20- 4 plis- batteur supplémentaire, vérin "jack": $8,975.00
*Aussi prix spécial sur "Uni-Système", acheté au prix de 1978. (Quantité limitée). Payable sans intérêt le 1er septembre 1979.

AUBIN & ST-PIERRE INC.,
331 Boul. Laurier,
St-Hyacinthe, P.Q.
J2S 7B8
774-5356
241 St-Charles Sud,
Granby, P.Q.
J2G 7A7
378-9822

Un râteau à roche, 14 pieds 1978, Belgaman. Une remorque-dompeuse. Ste-Clotilde 826-4847.

3 évaporateurs 3½ x 12; 2½ x 8; 2x5, 2 tonnes, a ramassé l'eau de 150-450 gallons, 2,000 vaisseaux, 2 gallons, couvercles, chalumeaux aluminium 600 galvanisé et en tôle 1½, 2½ gallons, 1 laveuse (514) 562-2528.

SPÉCIAL fourragère 770 New-Holland, 12 couteaux, nez à maïs 2 rangs. Peu usagée, comme neuve. Tél.: (514) 564-5509.

À VENDRE: 1 tracteur White 4.150 sur 18-4-38 avec roue double. 1 semoir à maïs M.F. 468 avec (plate); 1 presse New-Holland 87 à broche. Tél.: (514) 659-8627.

TRACTEUR International 1566 seulement 850, heures, charrue Int. 560, 6 raies, 4 raies semi-portée, charrue 3 raies Oliver hydraulique. Planteur à maïs John Deere 1240, 4 rangs. Moissonneuse-batteuse traînante Oliver no 18, 7 pieds de faux. Broches pour cribles à maïs, 200 pieds de long 2x2 po. (514) 347-8442.

À VENDRE: Presse à foin Massey Ferguson no 9, parfaite condition. Parisville, Cté Lothinière. (819) 292-2000

À VENDRE: Fourragère New Holland 717, pour blé d'Inde et foin. En parfaite condition. Parisville, Cté Lothinière. (819) 292-2000

À VENDRE: silo 16' x 50' COOP, avec déhouleur bulldozer Case au gaz. Pipeline à 6 unités, installation 65 vaches. Camion Chevrolet 1976, 35,000 milles, installation d'étable. Ventilateurs, abreuvoirs, et nettoyeur d'étable Houle. 250 pieds de chaîne et montée mobile, 50 pieds. S'adresser: (819) 365-4419

À VENDRE: PIPE-LINE DE LAVAL, 1 an d'usage. Pour informations: Tél.: (819) 297-2711

À VENDRE: Tracteur David Brown, 1976, modèle 1210, 65 forces (prise de force) avec pelle à vent, cabine Sims chauffée. (418) 883-3295, 883-2471.

VENTE SPÉCIALE DE PRINTEMPS

1086 Cab air 130 hres $26,700.; IH 1456 Cab $15,900.; 1206 Cab $12,900.; 966 Hydro Cab $16,500.; 666 Cab air $13,900. 756 A-1 $10,500.; 706 $6,950.; 574 $6,950. 454 Pelle Allied $5,950.; 434 D. $3,950.; 414 m21695.; Farmall H. $795.; Case 830; Pelle $6,950.; Case 1070 Cab $15,900.; MF 1085 $11,900.; MF 135 $4,550.; 844 Cab pelle $16,900.; 633 600 hres $10,900.; Batteuses MF 510 D $18,700.; MF 300 $6,450.; MF 205 $6,450.; IH 715 $22,500.; IH 615 $17,900.; IH 203 $4,500.; IH 91 $2,950.; IH 80 $2,650.; IH 82 $4,850.; Oliver 535 $10,800.; White 7300 $16,500.; J.D. 95 $5,900.

CARL-DON
EQUIPEMENT LTÉE,
Moutain Ontario
Tél.: (613) 989-2051
(613) 987-2928 (soir)

INTER 65 et 66, 10 roues, 1 avec boîte dompeuse, 1 avec boîte pour épandre la chaux très propres. Prix à discuter. (514) 788-2425.

ÉPANDEUR d'engrais chimique de marque Vicon no 600 S, capacité de 1,400 lb, 1 an d'usage. (514) 347-1639.

RÉSERVOIR EN VRAC Zéro, capacité 3,520 lb avec laveuse automatique. Gros compresseur de 6 chaudières, trayeuse De Laval avec 4 chaudières et système magnétique. Aussi laveuse de trayeuse. René Salvas. (514) 782-2780.

À VENDRE: Herse à disques traînante, 40 disques de 18 pouces. En excellente condition. Tél.: (514) 792-5176.

GYROFANNEUR, Hay-BOB de PZ, 2 ans d'usage, aussi 2 voitures à foin de 18' et 20', excellent état. Tél.: (514) 795-3514.

À VENDRE: Évaporateur Small 3' X 12', bonne condition. Tél.: (514) 773-4058.

ARROSEUSE Calza, 100 gallons avec agitateur mécanique, 3 jeux de jets, parfaite condition. (514) 826-3385.

□

UN MERCI DE $400

Vous allez aimer notre façon de dire merci.

Achetez un tracteur neuf à profil surbaissé Case de 53 à 80 chevaux entre le 1er février et le 31 mars 1979, et vous obtiendrez pour $400 d'atouts facultatifs ou accessoires* chez les concessionnaires participants.

C'est un remerciement que nous jugeons profitable.

*Valeur au détail.

CASE®

□

TRACTEURS 285-165 Massey-Ferguson diesel, faucheuse-conditionneuse New-Holland, 469. Épandeur d'engrais International 275 minots. Moissonneuse-Batteuse 105 et 315 International et 1 Allis Chalmers. Roues doubles pour tracteur avec pneus 14X38. Ponts acier pour tracteur avec roues. J.B. GIRARD, 520, rue Des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu, Cté St-Hyacinthe.

NOUVEAU AU QUÉBEC

Centre de pièces et tracteurs usagés, achat, vente, échange. Tracteurs pièces et équipement toutes marques. BELFO LTÉE, 790, Route 138, Ste-Anne de la Pérade, Cté Champlain. (418) 325-2761.

ÉVAPORATEUR 6 pi. X 16 pi., chauffage à bois, avec pannes, siphons, tuyaux. En bon état. Inf.: Drummondville. Après 4 hres p.m. (819) 477-1075.

À VENDRE: Pompe à purin de 4"X10' de haut sur remorque. (514) 772-2740.

TRACTEUR Belarus 250-A, 33 forces, avec chargeur et chaînes. 115 heures d'usure, parfaite condition. Roger Roy, St-Zénon, Cté Berthier. (514) 884-5594.

TRACTEUR White 2-44 Industriel avec pelle, 50 forces, 325 heures au gaz. Tél.: (514) 799-3983.

CHARGEUR Massey-Ferguson 3165, très propre avec godet 6 pi., à l'avant, cabine vitrée. Prix: $6,700.00 Inf.: Jules Grimard. (819) 344-2227.

Épandeur International 275 essieu tandem P.T.O. $2150.; Presse à foin New-Holland 67 P.T.O. $500.; Vibro Ber-Vac 3927 — 39 dents avec rouleau simple $2100.; Épandeur New-Holland 518 sur pneus 11.00X 20" $1350.; Tracteur Ford Super 4 — diesel turbo — cabine $10,700.; Charrue Overum — 3 versoirs hyd. $800.; Planteur John Deere 4 rangs à doigts $3800.; Moulange New Holland 352 $2900.; Corn-picker New Idea 1 rang $1800.; Charrue Overum — 4 versoirs semi-portée $3000.; Charrue Oliver 564 — 4 versoirs semi-portée $1050.; Charrue Ford 130 portée 4 versoirs $550.

AUBAINES
Tracteur Nuffield 4-65 diesel $2000.; Tracteur Ford Major modèle récent avec chargeur $2500.; Tracteur M.-Ferguson 275 — cabine 1976 $10400.; Tracteur Universel 550 — 4 roues motrices 600hres $8200.; Chariot à ensilage électrique Agtex $300.

S.C.A.R. Ste-Rosalie
192 Boul. Laurier
Ste-Rosalie
Tél.: 514-773-0653

TRACTEUR International B-250 diesel en bonne condition. Générateur Onan 15,000 watts 2 ans d'usure. (514) 293-6487

TRACTEUR Oliver 1962, modèle 77, chargeur action double PTO indépendant hydraulique. (418) 365-5582.

BOÎTE d'ensilage Dion 8 t., 3 rabatteurs avec wagon ainsi que débouleur Patz, moteur 3 forces distributeur et winch. S'adresser à (514) 839-2466.

TRACTEUR David Brown 1965 diesel modèle 990, avec pelle et benne à neige. En parfaite condition. S'adresser: Louiseville. (819) 228-4869.

BATTEUSE INTERNATIONAL 105 avec pick-up à avoine. En bonne condition. Tél.: (514) 549-2382.

HERSES À CHAÎNES
"BIG CLAW"
La herse à chaînes
3-dans-1 idéale...
Cette herse flexible donne des couches de semis plus fines, entretient et rénove les pâturages, incorpore les herbicides, épand le fumier. Elle est démontable pour faciliter la manutention.

Grandeur	Poids	Prix
8'	258 lb	$ 345
10-	359	460
12'	419	565
16'	598	810
20'	831	1 045
24'	940	1 260

Tous les prix sont f.a.b. Richmond Hill. Livraison immédiate.
Concessionnaires invités à se renseigner. Écrire ou téléphoner à frais virés.
OTTO PICK & SONS SEEDS LTD.
Box 126, Richmond Hill,
Ont. L4C 4X9
Tél. (416) 884-1147

HERSE ROTATIVE CIRCULAIRE PORTÉE
Construite pour réaliser une préparation idéale du lit de semence, le mottage complet de labour et le nivelage des terrains, par son action rotative.
FABRICATION BREVETÉE
Pour information additionnelle:
ENARD LECLERC,
Fabrication de machinerie agricole,
9, St-François est,
Cap Santé, Cté Portneuf, P.Q.
(418) 285-2188
Autres équipements disponibles:
— wagon à ridelles élevées pour lance-balles
— mangeoires mobiles pour fourragère.
Concessionnaires demandés

Pièces de tracteur
Jusqu'à
75% d'économie
TOUTES MARQUES
TOUS MODÈLES
à chenilles
et à roues
PIÈCES NEUVES
USAGÉES — REFAITES
ENVOYEZ $1. POUR RECEVOIR LE SENSATIONNEL NOUVEAU CATALOGUE DE RABAIS DE 1979.
SURPLUS
TRACTOR PARTS
CORPORATION
P.O. Box 2125
FARGO, ND 58107
U.S.A.

À VENDRE: Refroidisseur à lait en vrac, marque Zéro, 400 gallons (blanc). Cause abandon de la production. Aussi monte-balles 32 pieds. Tél.: (819) 285-2780.

HERSE à disques Oliver no 252, 20 pouces cochés en avant, 56 disques. (514) 347-8442.

MIX MILL
— Mélangeur broyeur (moulangeur électronique)
— Élévateur à godets
— Élévateur à vis
— Buvettes Orato

LES ÉQUIPEMENTS MAGENTA INC.,
R.R. 1
NORTH-HATLEY
(Sherbrooke)
Tél.: 562-1000
Rép. R. Simard.

□

RENONCIATION AUX FRAIS DE FINANCEMENT SUR TOUT

Tracteur 4 roues motrices

Si vous achetez un tracteur neuf Case 2,470, 2,670 ou 2,870, nous renoncerons aux frais de financement jusqu'au 1er sept. 1979. Ou bien si vous achetez un de nos tracteurs de rechange quatre roues motrices, de n'importe quelle marque, nous renoncerons aux frais de financement jusqu'au 1er juillet 1979. Les deux offres en vigueur du 1er mars jusqu'au 30 avril, 1979. Ne tardez pas. Voyez dès maintenant votre concessionnaire Case participant.

CASE

□

MAISONS

À VENDRE: Maison mobile avec piscine, garage, serre 10X10. Terrain 120'X 600' pieds. Beau site. (819) 344-2584.

OFFRE D'EMPLOI

HOMME marié pour entretien d'un domaine, fleurs, jardinage, chevaux, maison fournie. Temps partiel. R. POTIER, Ste-Thérèse. (soir) (514) 435-1937.

HOMME marié, avec expérience sur ferme d'animaux de boucherie. Salaire, maison. (soir) (514) 667-0908

Homme d'expérience demandé pour ferme laitière très bien mécanisée, travail à l'année, maison meublée fournie. (514) 478-1972.

Jeune homme (fils de cultivateur) demandé pour petite industrie saisonnière, logé, nourri. Ferme Germain Beauregard, 528, Haut de la Rivière, St-Damasse, St-Hyacinthe. (514) 797-3483.

Couple recherché, préférence 40 ans et plus, expérience agriculture, pour ferme production industrielle. Lait de chèvre. (514) 731-1473 fin de semaine. (514) 538-2732.

VENDEUR-RÉDACTEUR
Nous cherchons une personne énergique dans la vingtaine pour rédiger et vendre des annonces publicitaires pour notre section française. Le candidat doit parler le français et l'anglais couramment, doit consentir à vivre au Québec; doit posséder une bonne connaissance des Holstein et une aptitude à écrire et à faire des dessins publicitaires. Une formation universitaire serait utile, mais n'est pas requise. Rémunération sous forme de salaire, dépenses et commission. S'adresser à:
Bruce Murchison, Éditeur
HOLSTEIN-FRIESIAN JOURNAL
335 Lesmill Road
Don Mills, Ontario M3B 3V1
(416) 441-3030

INTERVIEWER DEMANDÉ
(homme ou femme)
Pour une importante maison de recherche. Travail de porte à porte ou au téléphone. Travail occasionnel. Dépenses payées. Écrire à Réalités Canadiennes, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Chambre 18, Montréal H3G 1J7 Qué.

DEMANDE couple marié avec expérience, 30 ans et plus, voulant s'établir sur une ferme. Très belle maison meublée fournie, dans la région de Drummondville. Écrire à la: TERRE DE CHEZ NOUS, 515 Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2, Case 244.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais $70. et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés).

ACHÈTERAIS bouilloire usagée (sirop d'érable environ 2X6 pieds ou moins) (514) 637-3731.

ACHÈTERAIS faucheuse traînante avec PTO pour tracteur Massey Harris 30, C.P. 233, Cap de la Madeleine, Qué. G8T 7W2. Tél.: (819) 376-7035.

ACHÈTERAIS tracteur Massey #20, 30 ou 40 avec chargeur gaz ou diesel, moins de 1,000 heures. R. POTIER. (514) 430-1400, soir 435-1937.

ACHÈTERAIS système d'irrigation pour culture. Jean-Marc Couture, R.R. 3, Arthabaska, Cté Arthabaska. (819) 369-9638.

ACHÈTERAIS planteuse à maïs 2 rangs, aussi pulvérisateur avec réservoir, en bon état. Tél.: (819) 877-2485.

PLANTS

PINS, épinettes, sapins, pruches, cèdres, érables, semis et plants de transplantation, arbres fruitiers, plantes de revêtement du sol. Pour une liste complète, appeler W. RICHARDSON FARMS LTD., Pontypool, Ont. L0A 1K0 (705) 277-2312

PLANTS fraisiers Redcoat (commercial) produit suivant des exigences provincial, exempts de toutes maladies virales ou autres. JUSTIN BARIBEAU, Ste-Geneviève de Batiscan. Cté Champlain. Tél.: (418) 362-2682.

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POULETTES Shaver de 20 semaines, prêtes à pondre, à venir chercher dans la semaine du 18 mars 1979. ROLAND BRETON INC. Plessisville. (819) 362-3809.

SEMENCES

SEMENCE
Avoine de semence: Scott et Garry certifié 7.80 le 40 kilos, germination 99%. REAL OLIGNY, 2222, Route 133, Iberville. (514) 346-3937.

AVOINE de semence Scott à vendre germination 100%, blé (opale) à 98% de germination. (514) 658-8132.

AVOINE Scott pour semence, équivalent de l'enregistré. Orge Bonanza de semence, équivalent de certifié. P.P. ARCHAMBAULT. (514) 584-3397 (514) 584-3205.

SERVICES

Tannerie Prévost: Tannage de peaux de toutes sortes. 2706 Boul. Rosemont, Montréal. (514) 728-7886.

SILOS

VENDEUR PATZ
VENDEUR WICK
(Hache-paille)
M. Léo Jetté, 1221, Du Moulin, St-Césaire. (514) 469-3002 (514) 658-4678.

SILOS & BÂTIMENTS BUTLER
*SILOS À GRAINS
SILOS À MOULÉES
(ADMISSIBLES À LA SUBVENTION PROVINCIALE)
BÂTIMENTS DE FERME

DÉTECTEURS D'HUMIDITÉ:
Koster pour ensilage & grains. Delmhorst pour foin & grains.
ou
PRÉSERVATIF
"silo-king"
NON CORROSIF — non toxique
pour foin en balles et meules pour ensilage de maïs et foin. Vendu au Canada depuis 1970.
écrire ou appeler:
LÉO GAGNON, Gérant dép. SILOS BUTLER
GASTON RICHARD Inc.
1400 Fer à Cheval
STE-JULIE, Qué. J0L 2C0
Tél.: (514) 649-1516
Au service de l'agriculture depuis 1962.

SILOS
BÉTON ARMÉ COULÉ
12' - 14' - 16' - 18' - 20' - 24'
30' diam. int.
Citernes de 30' - 40' - 100'
"Silo Beaudry
Pas de soucy
C'est pour la vy"
VENDEUR PATZ
SILOS BEAUDRY INC.
625, Boul. de l'Industrie
Transcanada
Beloeil, Qué. J3G 4S5
Tél.: (514) 464-5011
(soir) (514) 584-3116

Région de Québec
Garage Paul Lemelin Inc.
Ste-Claire, Dorchester,
Tél.: (418) 883-3312

Est Ontario
Continustore
Crysler.
Tél.: (613) 887-5749

SILOS
ACIER GALVANISÉ
Silver Shield
- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Silo à grains
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain
- Silo admissible à la subvention.

O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

SILOS
Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
- **Finitions intérieures uniques**
- **Rapidité d'érection**
- **Facilité de rehaussement**

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam, par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

LES SILOS DU QUÉBEC INC.
- Silos coulés 18 et 20 pi. de diamètre
- Citernes à fumier liquide de 40 à 100 pi. de diamètre.

M. JEAN-PAUL FABRY,
C.P. 9972,
Ste-Foy, Québec
(418) 658-3696

CONSTRUCTION ACTON LTÉE,
C.P. 1241,
ACTON VALE
Citernes à purin, grandeur de 50 à 90 pieds hauteur, 8'-12'-16' pieds. (514) 546-7573

TERRES À VENDRE

TERRE ET LAC
À vendre avec ou sans roulant, grandeur 90 arpents cultivables, 30 boisés bien bâtie, lac aménagé avec chalet en bois, rond, St-Félix de Valois. 889-2250.

CTÉ MASKINONGÉ: Ferme laitière, 198 arpents en culture avec roulant complet, quota industriel, bâtisses, grande maison. Très bon état. (819) 228-2384

125 et 165 arpents drainés, avec grange et silo 20x60, béton, situé à Lacolle. (514) 246-3419.

15 ARPENTS de terre avec maison et 4 poulaillers équipement au complet capacité 40000 poules. INF. CENTRE IMMOBILIER COURTIER DENIS LAPIERRE AGENT. 2320 Ste-Anne St-Hyacinthe, Tél.: 1 (514) 773-0530.

RÉGION DE ST-HYACINTHE 150 arpents cultivables dont 30 arpents boisés. Terre apte à la grande culture, Inf. CENTRE IMMOBILIER COURTIER DENIS LAPIERRE, AGENT, 2320 STE-ANNE, ST-HYACINTHE. Tél.: 1 (514) 773-0530.

FERME AVEC ROULANT animaux récoltes quota 165 arpents cultivables dont 15 arpents boisés bonne bâtisse cour asphaltè, Inf. CENTRE IMMOBILIER COURTIER, HUGUETTE SAVOIE, Agent, 2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe. Tél.: 1 (514) 773-0530.

FERME DE 257 ARPENTS cultivables 20 arpents boisés quota 14,296 lb de gras bon roulant 38 vaches Holstein pipeline zéro le tout en parfaite condition. Inf. CENTRE IMMOBILIER COURTIER HUGUETTE SAVOIE, Agent. 2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe. Tél.: 1 (514) 773-0530.

FERME LAITIÈRE quota de 20,694 lb de matière grasse dont 467 lb de lait nature 350 acres cultivés roulant complet 2 silos 2 propriétés unifamilliales, Inf. CENTRE IMMOBILIER COURTIER, HUGUETTE SAVOIE, DENIS LAPIERRE, Agents. 2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe, Tél.: 1 (514) 773-0530.

À VENDRE: à Inverness, Cté Lothinière, terre de 130 arpents, très bien bâtie, maison, grange et porcherie. S'adresser à (819) 365-4419

30 MILLES DE QUÉBEC
Lotbinière, ferme 280 arpents, 225 en culture dont 140 drainés, excellente maison 10 pièces, grange, bonne pour culture céréalière, animaux d'élevage, engraissement. Comptant requis $40,000. 2962, Longfellow, Ste-Foy, Qué. (418) 651-3850.

ST-EUGÈNE, Ontario: Ferme laitière, 200 acres cultivables, 100 acres boisés, troupeaux de vaches pur-sang, quota de lait de 434,000 lb, silos, bonne maison, machines aratoires, etc. Bonin Real Estate Ltd, Hawkesbury, Ontario. (613) 632-8563.

ST-CHRYSOSTOME HOWICK: 87 arpents, 73 arpents cultivables et en opération; 14 arpents boisés, maison de 4 chambres, 5 bâtisses, tracteur etc. $67,000. Accepterait échange avec duplex à Montréal. Georges Fabrizio (514) 259-0643 Nick Fiasche (514) 728-8700, 725-5268 FIDUCIE CANADIENNE ITALIENNE.

LYSTER, CTÉ MÉGANTIC
Ferme à vendre, 400 acres, 280 en culture. Toute drainée. Maison et bâtiments neufs 700,000 lb de quota, moyenne 13,000 lb par vache. 135 bêtes en tout. Porcherie 450 porcs. S'adresser: (819) 389-5624.

ST-FORTUNAT: Ferme 104 acres, grange-étable, écurie isolées. Tracteur équipé. Érablière 1,000 entailles, 2 cours d'eau. Demande de subvention pour lac à truites. Bonne maison isolée, paysage montagneux. $60,000.00 (819) 344-2604.

LYSTER: Ferme 215 acres, 140 acres en culture le reste boisé. Vacherie 150X36 2 garages, grange, maison. Machinerie, animaux, quota. Cause: décès du propriétaire. (819) 389-5495.

FERME LAITIÈRE à vendre, 500 arpents, quota de lait de 850,000 lb par année, 63 vaches laitières, réservoir en vrac, 40 taures. Équipement de ferme au complet. Silo 24X70. Prix demandé $350,000.00 seulement. Faites offre. Cause de vente: manque de main-d'oeuvre. S'adresser à LES IMMEUBLES CHÂTELAINE, Courtier. (514) 378-3009, 469-2839.

FERME laitière à exploiter pour 2 couples. Région St-Hyacinthe, 400 arpents de terre. Érablière, 3,500 vaisseaux, équipement complet. Roulant agricole complet, 100 têtes. 800,000 lb de lait nature. Information. DENIS LAPIERRE, Agent, CENTRE IMMOBILIER, Courtier, 2320, Ste-Anne, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-0530.

VAUDREUIL: Soulanges, porcherie maternité 115 truies, bâtisse et machinerie état neuf et terre 270 arpents, drainage souterrain. YVES PAULET 649-3763 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER.

VICTORIAVILLE: Ferme laitière, 265 arpents, 63 vaches quota 500,000 livres, bonne machinerie, beaux bâtiments. YVES PAULET 649-3763, 467-1120. MONTREAL TRUST, COURTIER

MARIEVILLE: Ferme laitière, 250 arpents, 85 vaches, quota 800,000 livres, très bonne machinerie. YVES PAULET 649-3763, 467-1120. MONTREAL TRUST, COURTIER.

ST-BERNARD DE MICHAUDVILLE: Belle ferme 112 arpents, 85 boisés, bonne maison 9 pièces, très bien située, 40 milles de Montréal. YVAN BOULANGER 467-1120, 584-3456. MONTREAL TRUST, COURTIER

ST-JUDE: Terre 168 arpents, poulailler, quota 7,997 pi. carrés. YVAN BOULANGER, 584-3456, 467-1120. MONTREAL TRUST, COURTIER.

ST-LIBOIRE: 120 arpents, 110 en culture, autorisé 150 truies, 2 silos à grain etc. HENRI BERNARD, LE PERMANENT COURTIER 464-3401 — 467-8974.

RÉGION VAUDREUIL: Plusieurs fermes laitières et de grandes cultures, belle terre franche drainée, avec ou sans machinerie. YVES PAULET 649-3763. 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-CUTHBERT: Terre à culture, 55 arpents, sans bâtisse. (514) 836-4244.

ST-BERNARD: Terre 168 arpents, 78 boisés, bon sol pour culture maralchère, maïs, petit roulant, poulailler avec quota de 8,000 volailles. Grange, étable, maison québécoise, 6 pièces. LIONEL HÉBERT 467-1120, 866-1307. MONTREAL TRUST COURTIER

STE-BRIGIDE: 170 arpents terre, grande culture à un mille ½ du village, maison, 2 serres, bâtiment. HUGUETTE DAIGLE BRABANT 514-467-3163, 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-GUILLAUME: 177 arpents, argile, Ste-Rosalie, 41 têtes, lait industriel, 2 silos, bonne maison. JUGUETTE DAIGLE BRABANT 514-467-3163, 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER

RÉGION NICOLET: Plusieurs fermes laitières exceptionnelles avec très bons bâtiments, bons quotas, affaires exceptionnelles. Contactez HUGUETTE DAIGLE BRABANT 514-467-3163, 514-467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIERS.

J'AI BELLES FERMES LAITIÈRES à vendre dans les régions suivantes Victoriaville, Nicolet, Ste-Brigide, St-Nazaire, St-Alexandre, St-Théodore d'Acton, quota de lait à partir de 200,000 lb jusqu'à un million. HUGUETTE DAIGLE BRABANT 514-467-1120, 467-3163. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-GRÉGOIRE: 145 arpents, 46 bêtes, quota lait nature, maison, bâtiments bonne condition. HUGUETTE DAIGLE BRABANT 514-467-1120, 514-467-3163. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-NAZAIRE D'ACTON: Ferme laitière, quota près 300,000 lb lait, troupeaux, bâtiments, maison. HUGUETTE BRABANT 467-3163, 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-QUENTIN, NOUVEAU-BRUNSWICK: Ferme laitière à vendre, 48 vaches laitières. Autres animaux, équipement au complet. (506) 235-2529.

QUÉBEC: Verger, 1,000 pommiers et terre horticole, 150 arpents à vendre ou à louer. Vue sur le fleuve. Tél.: (418) 688-0070.

ST-NORBERT: Belle ferme, équipement, machinerie, sucrier 20' x 20', étable 36' x 125', grange 31' x 103' etc... Maison de 7½ pièces. Superficie de 500 arpents. S'adresser à Raymond Faust, courtier. Sans frais 1-800-363-2794 Lanoraie 887-2880

ST-FÉLIX: Ferme avicole avec quota, 13 arpents dont 8 cultivables, 2 bâtiments, 2 étages de 36' X 192', toute équipée, maison 10 pièces, revenus nets assurés $50,000 annuellement. Appelez: NINON MARCIL, 661-9030 384-2136 MONTREAL TRUST, COURTIER.

NICOLET: 225 arpents, ferme laitière, quota industriel, machinerie, bâtiments, maison. Très bon ordre. ARTHUR TALBOT 514-462-1162, 514-672-5396. IMMEUBLES EXPRESS INC.

RIMOUSKI: Ferme laitière 500 acres, pipeline, quota, 8,000 livres de gras. Maison, bâtiments. Parfait ordre. Appelez ARTHUR TALBOT 514-462-1162, 514-672-5396 IMMEUBLES EXPRESS INC.

ST-PIE DE GUIRE: Ferme agricole à 15 milles de Drummondville, 300 arpents. Maison 8 pièces. Prix demandé: $150,000. Aubaine. Demandez ARTHUR TALBOT 514-462-1162 514-672-5396. IMMEUBLES EXPRESS INC.

ST-CÉSAIRE: 120 arpents en culture borné par rivière, roulant complet, bons bâtiments, maison 7 pièces, $135,000. F. GAGNÉ 466-4778 FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

SHERRINGTON: Ferme de culture maraîchère 90 arpents, entrepôt 40 X 80, maison centenaire de 6 pièces. Prix intéressant. L. PÉRUSSE 679-1110 678-2831 FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

RÉGION ST-HYACINTHE: Moins de $45,000. 81 arpents dont 4 boisés. Grande maison. Plusieurs bâtiments. M.L.S. R. GAUVIN 773-2223, 774-6663. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

RÉGION ST-HYACINTHE: 120 arpents Maison rénovée. Machinerie. Bâtisses. Permis pour 120 truies, 800 porcs/engrais M.L.S. R. GAUVIN 773-2223 774-6663. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ROUGEMONT: Verger avec maison. Entrepôts frigorifiques. Équipement. Machinerie. Remises. Faut voir. M.L.S. R. GAUVIN 773-2223 774-6663. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

À VENDRE: Excellente ferme, maraîchère ou agricole de 72 arpents, bâtiments sur grande route 201. Coteau du Lac (Cté Soulanges) Tél.: (514) 456-3634.

CTÉ SOULANGES: ferme laitière, 86 arpents avec roulant, étable et maison. Bien bâtie quota 9,650, "pipeline", nettoyeur silo. Terre dralnée. Excellent pour céréale et foin. Bonne machinerie. 30 milles de Montréal. (514) 452-4349.

SAYABEC, Cté Matapédia; très belle ferme à vendre, 280 arpents, dont 130 en culture, 40 têtes, quota lait industriel, grande maison canadienne, grange-étable, 3 garages, machinerie, équipement au complet à l'état neuf. Tél.: 536-3191.

ABITIBI: À vendre ferme en très bon état. 135 acres en culture avec ou sans machinerie et animaux à boeuf. Tél.: (819) 783-2377.

CANTONS DE L'EST: Ferme porcine, 50 arpents, 2 porcheries, 1 neuve d'engraissement, possibilité de 600 cochons. 1 vieille pouvant être transformée en maternité. Maison 6½ app. Agent: Pierrette Bégin (1) 372-8870 (1) 378-6133. COURTIER UDEC, Granby.

CANTONS DE L'EST: Ferme laitière et porcine, 150 acres, 50 Holstein, quota 600,000 lb de lait, maternité de 58 truies. Très bon équipement, maison de 9 app. Agent: P. BÉGIN (1) 372-8870 (1) 378-6133. COURTIER UDEC, Granby.

RÉGION RICHELIEU: Marieville: ferme laitière 200 arpents, partie drainée, construction et équipement, 50 têtes Holstein pur sang, quota nature, 780 lb par jour plus 4347 gras. C. & H. DENICOURT, AGENT: 1-378-8461 — 1-379-5851. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier.

RÉGION ACTON VALE: Ferme d'une grandeur d'environ 435 arpents. Maison 2 étages, grange-étable 45 X 125 en plus une bâtisse pouvant recevoir les taures, d'une grandeur de 25 X 70. Toute la machinerie que vous avez besoin. Plus de 100 têtes, un quota de 29,500 lb de gras industriel. Ce qui vous assure une rentabilité. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE YAMASKA. Té..: 773-4838. André Mac Duff 773-1337, Daniel Pelletier 772-2651.

RIGAUD: Frontière Québec, Ontario, belle ferme, 330 arpents, dont 90 arpents au Québec, avec maison 2 étages, grange, étable (67 attaches), laiterie, garage, 2 silos; 240 arpents (70 boisés) en Ontario, avec vieille grange, sans cheptel et sans équipement. Reprise de finance $230,000 (possibilité d'achat de quota). CAISSE D'ÉTABLISSEMENT VAUDREUIL SOULANGES, COURTIER INSCRIPTEUR, M.L.S. (514) 455-3375.

SI VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE FERME

Ne vous fiez pas au premier venu!

FAITES APPEL À DES EXPERTS FIDUCIE DU QUÉBEC

Membre du mouvement des Caisses Populaires Desjardins

Clarisse Denicourt

et

Henri Denicourt

1-379-5851

Henri McCarragher

1-772-5233

Conseillers courtage agricole,

398 rue Principale, Granby, P.Q. J2G 2W6

Tél.: 1-378-8461

ST-THOMAS: ferme de 100 arpents. Maison de 9½ pièces, grange avec écureur, garage, hangar, 2 séchoirs. Prix réduit. M. EUGÈNE ALLARD Tél.: 759-2367, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE, courtier.

ST-ALEXIS: Attention gentleman farmer petite ferme de 8 arpents. Bungalow 2 serres pour fleurs et légumes. Prix: $68,000. M. EUGÈNE ALLARD Tél.: 759-2367 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE, courtier.

STE-JULIENNE succession ferme de 240 arpents, 70 arpents en cultures, balance bois. Bungalow récent de 4½ pièces. Grange, séchoir. Prix d'évaluation: $135,000. M. EUGÈNE ALLARD Tél.: 759-2367 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE, courtier.

CANTONS DE L'EST Terres avec ou sans bâtiments. (MLS) ou (EXCL.) Sonja Hasel 348-1181. LE PERMANENT, COURTIER 658-0628.

POUR VENDRE
VOTRE FERME
il vous faut des spécialistes
Nous nous occupons uniquement du SERVICE pour la vente de la ferme agricole.
Vous ne signez rien, votre parole nous suffit!
Charly R. & John J. Feller
251 rue Bréboeuf
C.P. 179
Beloeil, Qué., J3G 4T1
Tél.: (514) 464-0050
(aussi le soir)
Bureaux en Suisse, Hollande et en Autriche.
(video courtier)

ON VEUT VOUS AIDER
À VENDRE
VOTRE FERME
Service et expérience par les spécialistes
Charly R. & John J. Feller
251 rue Bréboeuf
C.P. 179
Beloeil, Qué., J3G 4T1
Tél.: (514) 464-0050
(aussi le soir)
(video courtier)

TERRES DEMANDÉES

PARTICULIER achèterait ferme laitière ou maternité, porcs de finition, quota de poulet, possède $200,000. de comptant. N.B. Achèterait aussi ferme nue avec bâtisses. S'adresser: C.P. 145, St-Hubert, Chambly, P.Q., J3Y 5S9.

ARTHABASKA ET NICOLET: Dans ces régions, je cherche une ferme laitière avec très bon fond de terre et quota de 400,000 lb et plus. (819) 362-6803.

ACHÈTERAIS "Terre à patates" avec maison, équipement et possibilité de mise en marché. S'adresser à: Bernard Poirier, 2e Rang ouest, Matane, G4W 3M8 (418) 562-0965.

FERMETTE 10 à 20 arpents pour culture maraîchère. Écrire et donner détails JACQUES CÔTÉ, 5040 Ste-Catherine est, app. 1, Montréal, P.Q.

PARTICULIER achèterait ferme dans un rayon de 30 km. de Bécancourt. BERNARD McMULLEN C.P. 321, Sept-Iles, G4R 4K5.

Jeune agriculteur cherche ferme laitière avec bon quota ou autres productions rentables dans un rayon de 100 milles de Montréal. Écrire: C.P. 241 St-Hubert J3Y 5T3.

ATTENTION CULTIVATEURS! Vous voulez vendre votre ferme rapidement, prenez EXPRESS. C'est toujours plus vite. Appelez Arthur Talbot 514-462-1162, 514-672-5396. IMMEUBLES EXPRESS INC.

PARTICULIER recherche ferme aux environs de Québec, Rive-Sud. Écrire en donnant détails à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, H2L 2P2 P.Q. Case 243.

ACHÈTERAIS ferme abandonnée. (514) 683-2113.

LES INVESTISSEMENTS
CEGO
LTÉE COURTIER
415 Boul. Roche
Vaudreuil
Tél.: (514) 455-5664
La vente de votre propriété est une étape importante dans votre vie. La consultation de personnes compétentes s'impose. La qualification de nos acheteurs se fait dès maintenant. Pour la vente de votre ferme, appelez une organisation efficace. Pierre VIOLET. Tél.: (514) 620-5758.

DÉSIREZ-VOUS vraiment vendre votre Ferme? Avons investisseurs européens sérieux et qualifiés. Consultez-nous pour une évaluation sans obligation de votre part. IMMEUBLES PIERRE LEPICQ, 1730, Panet, Duvernay Laval, H7G 2R7 (514) 669-3232.

MONTREAL TRUST COURTIER
600, Boul. Laurier, Beloeil
(514) 467-1120 ou 866-1307
Besoin urgent ferme laitière grande culture, porcherie, poulailler, terre à bois. YVES PAULET (514) 649-3763.

MONTREAL TRUST COURTIER
600 Boul. Laurier, Beloeil
(514) 467-1120 ou 866-1307
Besoin urgent ferme laitière grande culture, porcherie, poulailler, terre à bois. HUGUETTE DAIGLE BRABANT (514) 467-3163.

URGENT il me faut des fermes laitières, porcheries maternités, terres à bois, plantation épinettes, pour clients européens. YVES PAULET 649-3763, 467-1120, MONTREAL TRUST COURTIER.

SERVICE PERSONNALISÉ!: Si vous avez une ferme rentable, à proximité de Montréal, nous l'annonçons en Europe. Demandez. WILFRID GÉRARD Bur.: (514) 681-6491. LE PERMANENT TRUST, courtiers.

JE suis acheteur de fermes avec roulants et troupeaux au complet. Argent comptant.
LÉO DASTOUS.
Cté Mégantic.
Tél.: 1-(819) 365-4419
Encanteur Licencié - Laurierville.

CHERCHE Terrain entre 60 et 150 arpents, boisé ou semi-boisé, avec ruisseaux en dehors du zonage agricole. Distance maximum de Montréal: 120 milles. YVAN DUBUC. Tél.: 279-8914. (514).

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1979. vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adressez à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS

La période des encans de fermes va débuter bientôt. Si vous avez l'intention de vendre votre ferme au complet ou votre troupeau et roulant, il serait bon de consulter un expert dans ce domaine. Ayant été cultivateur toute ma vie, et mon expérience dans la vente par encan depuis plus de 20 ans; c'est une garantie de réussite. Plusieurs ont déjà retenu leur date pour une meilleure publicité. Pour retenir mes services: mon adresse est: B.P. 158 A, Black Lake, Qué. Si urgent: (819) 362-2669 et demandez Henri-Paul Dion, qui se chargera de me contacter cela d'ici le 1er avril. GEORGE GOGGIN, Encanteur licencié à votre service.

ATTENTION! ATTENTION!
MESSIEURS
CULTIVATEURS!
Vous avez sans doute penser faire encan en 1979, de votre troupeau, machinerie. Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulants, coupe de bois.
S'ADRESSER À:

ALAIN DEBLOIS
ENCANTEUR LICENCIÉ
SAINTE-CLAIRE
(DORCHESTER)
TÉL.: BUR: 883-3653
OU
RÉS: 885-4027
TRANSACTIONS DE TOUT GENRE.

CULTIVATEURS!
CHAQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 81. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales:
PORCELETS: 1.00 p.m.
CHEVAUX: toutes catégories, 6 hres p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m.
VACHES laitières: 8.30 p.m.
LES ventes commencent à 1.00 p.m.
INFORMATIONS
LES ENCANS
DE LA FERME INC.
Bureau chef:
St-Pie, Cté Bagot.
Tél.: (514) 772-2451.

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cté Arthabaska
P. Qué.
Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulants. Tél.: (819) 353-2270.

CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? privément ou par encan, partout au Québec? Je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5660.

ATTENTION! CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION! ATTENTION!

COMMUNIQUEZ avec un spécialiste dans les ventes par encan. Depuis 15 ans que je suis à votre service. Si vous voulez avoir un estimé gratuit partout dans la Province. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencié bilingue de Laurierville, Cté Lotbinière. Tél.: (819) 365-4419

SI VOUS DÉSIREZ FAIRE ENCAN VEUILLEZ RÉSERVER VOTRE DATE TÔT
ENCANS JULES CÔTÉ,
1274, rue Sud,
Cowansville, P.Q.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même. "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

COLBERT & FRÈRES INC.
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
GILBERT COLBERT.
Encanteur licencié
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

ATTENTION ATTENTION

VOUS qui désirez faire une vente par encan, roulant de ferme, ménage de maison ou autres genres de marchandises. Je suis votre homme avec expérience dans la vente aux enchères.

CHARLES CHAMPAGNE,
Encanteur licencié,
R.R. 1, Kingsey Falls
Warwick, Tél.: (819) 358-2785

ATTENTION! ATTENTION!
Il y aura vente à l'encan,
Samedi le 17 mars à 1 hre p.m.
chez
M. ALFRED BOISSONNEAULT
Antiquaire, sur la route 116 entre ARTHABASKA et WARWICK,
pour information 1-819-358-6417
SERONT VENDUS: Un troupeau d'animaux Hereford de choix dont: 2 vaches pur-sang enregistrées étant classées grande Championne; 2 taures de 1 an pouvant être enregistrées; 19 vaches croisées, pesant environ de 1,200 à 1,500 lb; 2 taures de 1 an croisées pesant environ de 900 à 1,000 lb; 1 taureau croisé de 1 an pesant environ de 900 à 1,000 lb; 1 cheval de 2 ans dressé pesant environ 1,300 lb.
Tous ces animaux ont subi les épreuves du test fédéral. Certificat de santé fourni si désiré.
SERONT AUSSI VENDUS: En vente privé: De très belles antiquités de toutes sortes ayant de 60 à 100 ans.
Condition de la vente: Comptant, apportez vos livrets de chèques.
L'encan est faite par

GÉRARD QUIRON,
encanteur licencié de LAMBTON
Tél.: (418) 486-2696

ENCAN
Mercredi le 14 mars à 1:30 hres
pour
M. GERMAIN MERCIER
au no 875, RIVIÈRE SUD, ST-ROCK DE L'ACHIGAN,
CTÉ L'ASSOMPTION
SERA VENDU: Un excellent jeune troupeau Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant 27 têtes, dont 21 bonnes jeunes vaches, 7 fraîche vêlées avec veaux, 14 metteront bas sous peu, 4 taures de 2 ans de choix vêlant sous peu, 1 génisse de 11 mois de chois, taureau Holstein croisé de extra choix 1½ an très bon reproducteur. Une partie de ce troupeau est descendant d'insémination artificielle.
ÉQUIPEMENTS LAITIERS: Réservoir en vrac Zero 400 gal. avec lavage automatique 3 ans d'usage avec sauve-pas, trayeuse 3 chaudières Dairy Cool ainsi que compresseur avec moteur, tondeuse à animaux, 18 bols à minéraux, 80 châssis de couche, piquets d'épinette rouge, 5 soles d'épinette rouge 22 pi. long, arroseuse 90 gal. avec pompe à 2 pistons sur hydr. balance de la récolte 1,200 balles de foin de mil, 400 balles de foin de trèfle, 500 balles de paille, 140 poches d'avoine locale, quantité de bidons ainsi que d'autres articles trop longs à énumérer.
CAUSE: Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: Argent comptant ou Prêt de banque accepté sur acheteurs qualifiés
Pour information 514-588-3833 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ SUD,
ST-HYACINTHE ou
514-792-3595
Cantine sur les lieux.

ENCAN
Jeudi le 15 mars 1979 à 12:30 hres
pour
M. YVAN CLOUTIER
au 368 Rang Bas ST-AMABLE,
ST-BARNABÉ SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
SERA VENDU: Un excellent troupeau Holstein croisé clair de test fédéral récemment; comprenant 31 têtes dont 30 bonnes jeunes vaches d'extra choix, 7 seront fraîche vêlées, 17 vêleront sous peu, 2 vêleront en août et sept., 1 en mai, 1 en juin, 2 sont vêlées en oct. 78 resaillies fin déc. 79, 1 taureau de 22 mois de choix descendant d'insémination artificielle très bon reproducteur.
ÉQUIPEMENT LAITIER: Pipeline complète Universel, 3 unités, 1½ po., tableau pour 4 avec gros compresseur très peu usagé; bulk tank 2540 lb Girton bassin 2 cuves; nettoyeur d'étable Safeway montée mobile 60 pi.; grosse chaine appr. très peu usagée transmission et moteur, toutes les stalles de l'étable et abreuvoirs pour 35 têtes et stalles à veaux; tondeuse; videur de silo Patz ajustable 14 X 16 pi., moteur 3 forces, balance d'ensilage de maïs appr. 100 tonnes, balance de foin 1,500 balles; petite balance 2ième coupe; 300 balles de paille; 200 poches avoine et orge; convoyeur sur grenier de marque Lajoie 72 pi. appr. moteur de 1 force; batterie électrique; broche maillée; piquets de cèdre.
MACHINERIE: Tracteur Oliver Gaz no 1550 très peu usagé, sortie d'huile, servo-direction comme neuf; Tracteur Oliver 55 gaz; Charrue Oliver 3 versoirs de 14 X 16 po. soc déclenchable no 3242; Herse à finir de 12 pi.; Niveleuse hydr. de 6 pi. Oliver; Monte-balles de 24 pi. avec moteur de ½ force, vis à grain 5 po. avec moteur semoin à grain 11 disques Int.; Voiture Normand 4 roues avec montants à foin de 19 pi.; Vibroculteur de 29 dents avec rouleau sur hydr.; Semoir à betteraves et à blé d'Inde semi-portée John Deere bon état; Wagon Tandem Normand capacité de 10 tonnes avec bolte automatique Dion; 3 rabatteurs comme neuf; projecteur de marque Gehl nouveau modèle tuyau 9 po. avec feuilles télescopiques no 87 mangeoire tout en fer sur roues long 22 pi. pour alimenter les animaux sur le champ, neuve; Épandeur à fumier New Holland no 516, capacité de minots 205 très bon état; Fourragère Ford no 612; barre de faux 6 pi. avec 2 nez à blé d'Inde, comme neuve; Souffleuse à neige 6½ pi. avec chute à l'huile comme neuve; Voiture 4 roues 16 pi. ainsi que d'autres articles trop longs à énumérer.
CAUSE: Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: Argent comptant ou Prêt de banque accepté
Pour information s'adressez:
514-792-6471 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: 514-792-3595
Cantine sur les lieux

ENCAN
JEUDI, le 22 mars à 12:30 hres
pour
MESSIEURS MARC ET MICHEL LAMBERT
au no 173 rg petit 8
ST-VALÉRIEN, CTÉ SHEFFORD
Ancienne propriété de
M. RENÉ LAMBERT
En cas de grosse tempête, l'encan sera reporté à mardi le 27 mars.
SERA VENDU: Un excellent troupeau Holstein croisé clair de test fédéral comprenant 72 têtes dont 45 bonnes jeunes vaches, 2 fraîche vêlées, 5 vêleront sous peu, 21 sont vêlées de oct. nov. et déc. resaillies, 17 vêlant en tout temps de l'année, 12 taures de choix, 2 vêlant sous peu, 10 vêlant en mai, juin et juillet, 5 génisses de 4 à 6 mois, 9 génisses de 2½ à 4 mois, 1 petit taureau de 3 mois. Ce troupeau est présentement sous contrôle du collège Donald moyenne 12300 lb descendant d'insémination artificielle.
ÉQUIPEMENTS LAITIERS: Salon de traite de marque Surge double 4 avec 8 nités tuyau de 2 po. avec gros compresseur Alamo 60 plus; tous les stals de stabilisation libre pour 56 vaches; bulk tank Zero 400 gallons en acier inoxydable avec lavage automatique; 8 balances de contrôle de marque Surge; 8 grilles pour salon de traite; 2 tondeuses à animaux; attention sera vendu un silo 20X60 Coop 4 ans d'usage comme neuf; tuyau; videur de silo Wic moteur 5 forces très bon état; balance d'ensilage appr. 300 tonnes; sera vendu un convoyeur pour ensilage moteur ½ 17 pi. long très peu usagé; soigneur automatique Lajoie appr. 110 pi. de chaîne; bolte ensilage automatique Dion 3 rabatteurs 16 pi. comme neuve; projecteur New-Holland no 27 tuyau 9 po. avec feuilles télescopiques comme neuf; convoyeur sur grenier Lajoie long appr. 120 pi. avec moteur; convoyeur sur grenier long 36 pi. pieds avec moteur quantité de carcans de marque Lajoie; remorque 2 roues pour le transport d'animaux; faucheuse-conditionneuse Heston modèle PT-10 comme neuve; herse à finir; herse à roulette 14X14 Oliver traînante; niveleuse; charrue traînante, charrue 2 versoirs hydr.; charrue antique; bouleverseur; voiture tamdem montants à foin 18 pi. lon; balance de la récolte; 1500 balles de très bon foin 2ième coupe 2000 balles de 2ième coupe;
CAUSE: Abandon de l'industrie laitière transfert dans le porc.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêts de banque accepté.
POUR INFORMATIONS:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
Tél.: (514) 793-2757
ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
CANTINE SUR LES LIEUX.
Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
pour
M. JEAN-PAUL ROBERT
124, rang Pipeline
ST-CÉSAIRE (Cté Rouville)
Mardi le 13 mars 1979 à 1:30 hre précise
ATTENTION: en cas de grosse tempête, remis au Jeudi 15 mars.
SERA VENDU: Un très bon troupeau "listé" de 85 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral et qualifiées pour l'exportation (U.S.A.)
CE TROUPEAU COMPREND: 75 bonnes jeunes vaches et taures dont 25 sont fraîche vêlées ou devant mettre bas sous peu et les autres en avril, 7 belles taures de 1 an ouvertes et 3 taureaux de choix dont un pur-sang âgé de 4 mois et deux croisés dont un de 1 an et l'autre de 2 ans; très bons reproducteurs.
Ce troupeau est de très bon type laitier et la plupart des femelles ont été inséminées.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS
encanteur bilingue
Tél.: 514-773-5660
635, rue PAPINEAU,
ST-HYACINTHE, Qué.

ENCAN
sur la ferme de
M. ALFRED FILION
13e rang à 1 mille de la sortie 160 de la Transcanadienne
ST-EUGÈNE (Cté Drummond)
MERCREDI le 14 mars 1979 à 11 hres précises.
ATTENTION: en cas de grosse tempête, remis au vendredi 16 mars.
TOUT SERA VENDU dont un bon troupeau de 55 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral.
CE TROUPEAU COMPREND: 23 bonnes jeunes vaches dont 20 fraîche vêlées ou devant mettre bas sous peu, 3 resaillies pour l'automne; 30 belles taures de choix dont 16 de 2 ans saillies pour l'automne; 14 taures de 1 an "ouvertes" 2 taureaux dont un très gros de 3 ans et un de 1 an; 80 belles jeunes truies dont 65 à leur 2e ou 3e portée, plusieurs avec petits ou devant mettre bas sous peu, 15 jeunes truies à leur première portée et 17 petits cochons sevrés. Ceci est un très bon troupeau de truies d'élevage.
MACHINERIE: 2 tracteurs John Deere diesel avec servo-direction et barrage de roues dont un no 710, comme neuf et un no 510 en très bonne condition; charrue Hydrein à 3 raies de 14 po. avec att. 3 points; herse à ressorts 3 sections; herse à roulettes 12X24 modèle traînant, fourche à fumier avec att. 3 points; 2 moulins à faucher dont un Massey Ferguson et un International avec 7 pi. de faux et att. 3 points; faneur à foin Hay Bob Zweegers; râteau de côté Massey Ferguson à 4 branches avec att. 3 points; presse à foin John Deere modèle à la corde, 2 bonnes voitures à 6 roues de 8X20 pi. avec montants à foin, 1 voiture à 4 roues avec plate-forme de 12 pi.; moulange International no 1150 sur prise de force, comme neuve; chopper John Deere de 5 pi. comme neuf; fourragère New Holland avec nez à blé d'Inde 1 rang; souffleur à ensilage Gehl avec table; remorque à 2 roues; soudeuse Lincoln; silo Supérieur 16X50 en dalles de béton, débouleur de silo Wick 16 pi. avec moteur 3 HP; benne à moulée Victoria d'une capacité de 4 tonnes et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE et récolte: Réservoir en vrac Milk Keeper d'une capacité de 400 gallons; pipeline avec gros compresseur De Laval no 75 installation pour 40 vaches; tuyauterie de 1½ po. en pyrex et 4 unités de tralte; 150 tonnes d'ensilage de blé d'Inde et 4000 balles de foin.
AUSSI À VENDRE: la ferme de 135 arpents avec bons bâtiments et quota de lait industriel.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS
encanteur bilingue
Tél.: 514-773-5660
635, rue PAPINEAU,
St-HYACINTHE.

ENCAN
pour
M. GILBERT BERGERON
4e rang au coin de la route 116
STE-ROSALIE (Cté JOHNSON)
SAMEDI, le 17 mars 1979 à 1:30 hre précise
ATTENTION: En cas de GROSSE tempête, remis au MARDI, 20 MARS.
SERA VENDU: Un bon troupeau de 29 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral.
CE TROUPEAU COMPREND: 22 bonnes jeunes vaches fraîche vêlées ou devant mettre bas sous peu, 6 belles taures de 1½ an "ouvertes" et un très bon taureau reproducteur de 2 ans.
MACHINERIE: Charrue-déclencheuse Hydrein à 3 raies de 14 pouces avec att. 3 pts neuve; charrue à 3 raies avec att. 3 pts; épandeur à fumier New Holland d'une capacité de 165 minots sur PTO; épandeur à fumier International d'une capacité de 90 minots traînant; fourche à fumier avec att. 3 pts; 2 pelles à tracteur dont une à gravier et à fumier; vis à grain, camion Pick-up ½ tonne GMC 1967 cylindre en bonne condition; auto-neige Polaris en bonne condition; moteur compresseur de trayeuse Surge avec installation pour 24 vaches; 5 chaudières Surge, 2 tondeuses à animaux; 1 brosse à animaux électrique, 20 carcans, 1500 bâlles de beau foin, 250 balles de paille, 150 sacs d'avoine.
CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de l'industrie laitière.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur:

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur Bilingue
Tél.: 773-5660 (514)
635 rue PAPINEAU, ST-HYACINTHE, QUÉ.

ENCAN
Il y aura encan
JEUDI, le 15 mars à 12:30 hres
sur la ferme de
M. FERNAND LACHANCE
à 3 milles de SAINT-MÉTHODE sur la route 269
IL Y SERA VENDU: Un troupeau d'animaux dont 24 vaches Holstein de choix, 1 taureau de 2½ ans, 2 taureaux de 2 ans, 12 bêtes de 1 an, 5 taures de 2 ans, 5 veaux.
LA MACHINERIE COMPREND: Un tracteur M.F. 255 de 60 H.P. au diesel avec cabine de sécurité, chaufferette et air climatisé; une semeuse M.F. 33 de 15 disques à l'hydraulique de 2 ans d'usure, une charrue 3 versoirs de 14 pouces à déclenchement automatique "Stenomat" de 2 ans d'usure, une herse à disques M.F. 25 de 28 disques de 3 ans d'usure, une herse à ressorts hydraulique de 10 pieds M.F., un râteau chapeau de paille M.F., une presse à foin M.F. no 10, une faucheuse M.F. de 7 pieds, un épandeur M.F. 110 minots, un rouleau de fer 3 sections de 12 pieds, 2 wagons sur pneus avec plate-forme, une remorque de 14 pieds tandem, un monte-balles de 24 pieds, un souffleur à neige de 7½ pieds Bervac de 2 ans d'usure.
LA LAITERIE COMPREND: Une trayeuse 3 chaudières de Laval avec laveuse, un réservoir en vrac 400 de Laval, un réservoir cascade 40.
Il y a aussi 3,000 balles de foin et 300 poches d'avoine.
La ferme sera aussi à vendre privément avec la sucrerie et coupe de bois.
Cet encan est fait par LIONEL VEILLEUX de La GUADELOUPE, au numéro de téléphone 459-3343.

CLERMONT VEILLEUX
Encanteur
Téléphone: 459-3332.

ENCAN
Samedi 10 mars 1979, à 10 hres a.m.
COLBERT ET FRÈRES
encanteur licencié, procédera à une vente par encan pour liquidation de pneus, équipement de garage et balance de faillite.
SERONT VENDUS: Approximativement 2,500 pneus neufs, pour auto et camion de marques reconnues, ex.: Good Year, Michelin, Firestone etc.
SERA VENDU: Équipement de garage, levier hydraulique, balanceur, machine à pneus, équipement de bureau. La vente aura lieu au 840, Boul. Normand, Trois-Rivières.
Conditions: Payable comptant.
Chèque certifié, cartes de crédit acceptées.
(819) 297-2711 — (819) 375-1202
P.S.:
Si tempête, reporté au samedi suivant.

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Grains



Les prix du maïs à la Bourse de Chicago ont eu tendance à fléchir au cours de la semaine du 26 février. Malgré le fait que l'URSS a acheté 300,000 tonnes supplémentaires de maïs américain pour l'année récolte 1978-79, les achats soviétiques de blé et de maïs américains s'élèvent présentement à 1.5 et 3.6 millions de tonnes métriques respectivement.

Durant la semaine se terminant le 18 février, les exportateurs ont vendu plus de 1.5 million de tonnes métriques de maïs américain. Les principaux acheteurs de maïs américain, au cours de cette semaine, furent la Corée, le Japon, la Belgique et l'URSS.

Au début de la semaine du 26 février, la Commission canadienne du blé annonçait une vente de 10 millions de tonnes métriques de blé à la Chine pour les trois prochaines années. Malgré l'avis de plusieurs experts, les prix à la Bourse de Chicago ont fléchi au lieu d'augmenter. Ce phénomène s'explique par le fait que plusieurs personnes étaient au courant qu'une délégation chinoise était de passage en terre canadienne. C'est pour cette raison, en partie, que les prix furent à la hausse au mois de février. À partir de maintenant, quelle sera la tendance dans les prix du maïs?

Il est prévisible, à prime abord, que les stocks imposants de surplus prévus pour l'automne prochain pèsent lourds sur les prix. D'un autre côté, le prix du soya a augmenté comparativement au prix du maïs. La semaine dernière, le prix du soya à la Bourse de Chicago variait aux environs de $7.10 le boisseau pour l'option de janvier 1980, ce qui est 2.7 fois supérieur au prix de l'option de décembre (1979). Si la tendance continue et que les prix du soya s'accroissent encore plus comparativement au prix du maïs, il est évident que beaucoup de producteurs américains (et ontariens) préfèreront produire du soya cette année au lieu du maïs. Dans cette optique, il sera très intéressant de vérifier les prochaines intentions d'ensemencement des producteurs tant aux États-Unis qu'en Ontario.

Parlant de cette province, les prix des contrats pour le maïs récolté l'automne prochain se transigeaient à $100 — $101 la tonne métrique la semaine dernière à Chatham. À Montréal, ce prix représente une prime minimum de $0.62 au-dessus de l'option de décembre à Chicago pour l'utilisateur. Si un producteur québécois signe une option de décembre avec une prime de $0.42 au-dessus de Chicago, cela équivaudrait à aucune prime pour les contrats signés au printemps 1977. En effet, à ce moment, le dollar canadien équivalait le dollar américain, maintenant que le dollar canadien vaut seulement $0.84 américain un contrat pour une option de décembre, inférieur à $0.42, signifie en réalité une escompte (dollar américain) comparativement au prix de Chicago, au lieu d'une prime.

La semaine dernière, le prix du maïs ontarien se transigeait à $130 — $131 la métrique livré par rail et à $133 — $134 la tonne métrique livré par camion chez les utilisateurs localisés à 50 milles de Montréal.

André Harbec
Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

ANNONCES CLASSÉES (suite)

ATTENTION, MESSIEURS les cultivateurs vous qui désirez vendre vos animaux et machinerie, étant cultivateur moi-même, je suis votre homme.
NORMAND BOUCHER,
encanteur licencié,
ST-BARNABÉ SUD
Tél.: 792-3269 ou 792-2095

ENCAN
pour
M. LUCIEN LAMARCHE
No 350 du 11ème Rang STE-SABINE
(Cté Missisquoi)
Jeudi le 15 mars 1979 à midi précis
SERA VENDU: Un bon troupeau de 70 têtes d'animaux Holstein toutes récemment testées.
CE TROUPEAU COMPREND: 39 bonnes vaches dont quelques fraîches; d'autres dues sous peu, et les autres resaillies: 14 belles taures fraîche ou dues pour vêler; 16 taures ouvertes âgées de 2 à 12 mois; et 1 très bon taureau de service de 13 mois.
4 tracteurs dont un Massey-Ferguson no 275 diesel avec seulement 690 hres d'ouvrage, power steering, barrage de roues, sortie hydraulique, cabine à neige et chaînes; un Massey-Ferguson no 255 diesel avec power steering, barrage de roues et sortie hydraulique; un Massey-Ferguson no 135 diesel avec power steering et barrage de roues; et un David Brown no 990 avec barrage de roues.
MACHINERIE: un coupe-foin New Holland no 477 avec cylindre; râteau de côté New Holland no 256, modèle semi-porté; faneuse à foin Kuhl; presse à foin New Holland no 273 sur prise de force; monte-balles neuf de 36 pi. avec moteur; fourragère New Holland no 707 neuve avec nez à blé d'Inde et pick-up à foin sur att. 3 points; souffleur à silo New Holland no 27; voiture à ensilage New Holland; semoir à blé d'Inde Massey-Ferguson à 4 rangs combiné pour engrais chimique, modèle semi-porté; arroseuse Spray-Master neuve avec att. 3 points; épandeur à fumier New Holland d'une capacité de 145 minots sur prise de force; épandeur à phosphate avec att. 3 points; souffleuse à neige George White avec att. 3 points; générateur Win-Power 25X45 neuf; Charrue à rigoles avec att. 3 points; herse à roulettes avec att. 3 points; Grobbeur avec att. 3 points; Rouleau de fer; Charrue Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3 points; Herse à finir 6 sections; 3 voitures à foin dont 2 tandem avec montants à foin de 22 à 23 pieds; fourragère Massey-Ferguson sur prise de force; 2 monte-balles de 30 pi. avec moteur; semeuse à grain 13 disques combinée pour engrais chimique; dompeuse Viau avec cylindre; Chariots à moulée et à ensilage; chargeur sur le devant du tracteur; niveleuse avec att. 3 points; vis à grain avec moteur; soudeuse électrique 225 amps; compresseur à air; et un débouleur de silo Silo-Matic de 20 pi. ajustable avec moteur.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET RÉCOLTE: Un pipeline Zéro avec installation pour 56 vaches, 4 unités de traite, lavage automatique et 1 balance; Bulk tank Zéro d'une capacité de 400 gallons avec lavage automatique; 40 tonnes de foin; 200 tonnes d'ensilage; 8 tonnes de paille; 25 tonnes d'avoine et blé; et 10 tonnes de maïs grain.
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS:
comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur
JULES CÔTÉ
encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud, COWANSVILLE, Qué.
263-0670 — 263-1434

Encan pour
M. ANDRÉ DESROCHES
dans le village de
ST-ALPHONSE DE GRANBY
(Cté Shefford)
Samedi le 17 mars 1979 à 1 hre précise
SERA VENDU: Un très bon troupeau de 65 têtes d'animaux Holstein testé en juin '78 et en février -78 et qualifié pour l'exportation (U.S.A.)
CE TROUPEAU COMPREND: 42 bonnes vaches dont plusieurs fraîches et d'autres dues pour vêler; 9 belles taures fraîches ou dues pour vêler; 5 taures prêtes à être saillies; et 9 taures d'un an.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE et autres: Un réservoir en vrac Zéro d'une capacité de 500 gallons avec lavage automatique; Moteur et compresseur Chore Boy avec tuyauterie pour 47 vaches; Laveuse de trayeuse; Bassin de lavage; 6 chaudières; Nettoyeur d'étable Iverbille avec environ 400 pi. de chaînes et montée extérieure pivotante; Générateur Wind-Power 25,000 watts sur remorque; Silo 16X50 en dalles de béton; et 150 tonnes d'ensilage de blé d'Inde.
CAUSE DE L'ENCAN;
Transfert d'élevage
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur
JULES CÔTÉ,
encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud, COWANSVILLE, Qué.
Tél.: 514-263-0670 ou 263-1434

ENCAN SPÉCIALISÉ
ENCAN
ST-PATRICE INC.,
☐
Vente de mâles pur-sang et de truies de reproduction tous les 1er mercredi de chaque mois à partir de 13 hres. Vente de porcelets, tous les jeudis à partir de 13 hres. L'Encan St-Patrice Inc. est situé sur la route reliant Ascot Jonction, Cté Beauce et St-Patrice, Cté Lotbinière.
☐
Tél.: (418) 596-2110.

FAIRE PARVENIR CETTE FORMULE À:
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2

IMPORTANT
Indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone, en lettres moulées, dans l'espace réservé ci-contre

NOM: .....
ADRESSE: .....
.....
CODE POSTAL: ..... TÉL: ( ) .....

Si vos nom, adresse et/ou numéro de téléphone doivent paraître dans le texte de l'annonce prière de les inscrire de nouveau ci-dessous.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de parutions .....MONTANT INCLUS .....(Chèque ou mandat-poste)

PRIX: 20¢ le mot **Minimum: 20 mots et moins, $4**
Titre en noir capital $2 de plus la parution.
Cinq (5) parutions consécutives ou plus d'un *même texte:* rabais de 20%
Si l'on désire que la correspondance soit adressée à la TCN, prière de cocher à droite pour l'obtention d'une case réservée; coût additionnel: $2.90 la parution (aussi sujet au rabais de 20%). ☐
N.B. Les annonces classées sont payables à l'avance.

Porcs



La consommation de viande (boeuf, porc, volaille) par personne, aux États-Unis a été en 1978, de 243 livres par personne.

Au Canada, elle n'a été que de 211 livres par personne pour la même période, basée sur les chiffres provisoires de la consommation. De plus, on peut prévoir que la consommation de boeuf passera de 110 livres par personne qu'elle était en 1977, à 75 livres par personne en 1981; également la consommation canadienne de porc est passée de 55 livres par personne qu'elle était en 1977, à 58.5 livres per capita en 1978.

Donc, si le consommateur substitue à la viande de boeuf la viande de porc en même quantité qu'il l'a fait en 1978, la consommation de porc per capita au Canada devrait atteindre 65 livres par personne en 1981. Il semble que ce niveau soit la norme supérieure, au point de vue substitution d'une sorte de viande par une autre pour le consommateur.

Pour atteindre ces prévisions, il y aurait lieu que les producteurs de porcs, d'un bout à l'autre du Canada, démontrent au consommateur la valeur de la viande de porce et les différents avantages qu'il aurait à consommer ce produit.

L'analyse du marché boursier américain, en ce qui regarde le prix du porc est un exercice hasardeux présentesent, étant donné toutes les fluctuations du dollar sur les marchés, depuis les dix dernières années et principalement la baisse accentuée durant l'année 1978. Ces chiffres sont basés sur une valeur d'échange du dollar canadien à 84c U.S., et un facteur de conversion du porc vivant en équivalent carcasse de .76.

Il y a une autre correction à apporter toutefois au prix du porc canadien, étant donné que le Canada est un exportateur net dans ce commerce avec les États-Unis depuis deux ans. Donc, le prix du porc/Toronto devrait être inférieur de $1 à $6 au prix Chicago rapporté en dollars canadiens et équivalent carcasses. (C'est-à-dire pour pouvoir continuer d'exporter du porc vers les États-Unis.)

Par contre, il faut noter que sur un marché boursier à la baisse comme c'est le cas présentement, le prix réel tombe toujours plus vite que l'option et l'inverse est également vrai sur un marché à la hausse.

Il s'agit donc pour l'instant, de garder un oeil attentif sur l'augmentation de la production aux États-Unis, l'échange du dollar canadien, et le taux de substitution du consommateur pour la viande de porc. C'est là que se joue la rentabilité ou non des élevages québécois.

Claude Paquette
Fédération des Producteurs de porcs du Québec

PORCS VIVANTS CHICAGO

	Prix vivant É.U.	Équivalent carcasse	Prix carcasse dollars canadien	Correction*
FÉVRIER 1979	54.77	72.06	85.78	79.78
AVRIL 1979	51.47	67.72	80.61	74.61
JUIN 1979	52.90	69.60	82.85	76.85
JUILLET 1979	52.95	69.67	82,94	76.94
AOÛT 1979	50.32	66.21	78.82	72.82
OCTOBRE 1979	48.40	63.68	75.80	69.80
DÉCEMBRE 1979	48.40	64.21	76.84	70.84
FÉVRIER 1979	48.25	63.48	75.57	69.57
AVRIL 1980	46.25	66.85	72.44	66.44

Facteur de correction dû à la situation d'exportations nettes au Canada

Poumon qui respire
Cigarette qui expire



REVUE DES MARCHÉS

Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Jeudi, 1er mars 1979

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

Moins de 4 lb (SOUS GLACE)	79¢
Moins de 4 lb (CON.)	85¢-87¢
4 lb et moins de 5	87¢-88¢
5 lb et moins de 6	1.00-1.02
6 lb et plus	1.02-1.04

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	76¢-79¢
6 lb et plus	76¢-79¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	1.06-1.07
10 lb et moins de 16	1.06-1.09
16 lb et moins de 20	1.05-1.09
20 lb et plus	1.05-1.09
Canards	1.15-1.19

Semaine se terminant le 9 mars 1979

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller moins de 5 lb	39½¢-40¢
5 lb et moins de 6	39½¢
6 lb et moins de 7	39½¢
7 lb et plus	44½¢-45½¢

POULES

Moins de 5 lb	9½¢
5 lb et moins de 6	9½¢
6 lb et moins de 7	25¢
7 lb et plus	25¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	51½¢
12 lb et moins de 20	52¢
20 lb et plus	52¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 5 mars 1979

Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	78¢	79½¢	99¢
A-Gros	75¢	73½¢	93¢
A-Moyens	68¢	66½¢	86¢
A-Petits	43¢	43½¢	63¢
A-Très Petits	12¢	14½¢	33¢
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITERIES ET AUX USINES

JANVIER 1979

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	115,010,748	$13.80	66.88%
Classe II	5,101,537	11.77	2.97
Classe III	7,748,814	10.11	4.51
Classe IV	7,214,640	10.06	4.20
Surplus	36,885,355	10.26	21.44
	171,961,094	**$12.65**	**100%**

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de $0.15 par .1% pour le lait payé en classe I et à l'excédentaire.

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 6 mars 1979

LÉGUMES

BETTERAVES: 3.00-3.25/12 sachets de 2 lb, moyennes 2.75-3.00/25 lb, grosses 3.75-4.00/50 lb.

CAROTTES: 6.25-6.75/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 2.25-2.75/sac de 25 lb, grosses 4.00-4.50/50 lb, Jacketed 7.25-7.50/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

CHOUX: verts 8.00-9.00/sac de 50 lb, gros 7.75-8.00/sac de 50 lb.

ÉCHALOTES FRANÇAISES: 8.50/12 sachets de 250 gr 12.50/sac de 10 lb.

OIGNONS: jaunes moyens 4.00-4.25, gros 5.50-6.00/50 lb, petits 0.60-0.70/10 lb, moyens 5.25-5.75/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

PANAIS: 5.25-5.50/12 sachets de 2 lb.

POIREAUX: 2.00-4.00/botte de 12.

RUTABAGAS: 4.50-4.75/50 lb, 2.50-2.75/25 lb.

POMMES DE TERRE: du Québec 2.40-2.50/50 lb, 1.00-1.10/20 lb, 0.50-0.60/10 lb, 4.25-4.75/10 sachets en polyéthylène de 5 lb.

POMMES

Prix minimum net vendu et livré au détaillant présentement en vigueur à compter du 11 mars jusqu'au 2 juin pour la pomme conservée en atmosphère contrôlée. Variété McIntosh: 8 cellos de 5 lb: 9.50, 12 cellos de 3 lb: 9.25, 9 cellos de 4 lb: 9.25, Cell Pack, grosseur 96 et plus gros: 14.00, grosseur 120-125: 13.00, grosseur 135-140 et plus petit: 12.00, Master de 4 paniers de 4 pintes: 6.00, Master de 6 paniers de 3 litres expérimental: 5.75, 40 lb en vrac: 8.00. Variété Délicieuse rouge: 1.20 de plus que pour la McIntosh à atmosphère contrôlée. Variété Cortland: les mêmes prix que pour la McIntosh.

Prix minimum net vendu et livré au détaillant présentement en vigueur jusqu'à prochain avis pour la pomme conservée en entrepôt réfrigéré. Variété McIntosh: 8 cellos de 5 lb: 8.50, 12 cellos de 3 lb: 8.25, 9 cellos de 4 lb: 8.25, Cell Pack, grosseur 96 et plus gros: 12.00, grosseur 120-125: 11.00, grosseur 135-140 et plus petit: 10.00, Master de 4 paniers de 4 pintes: 5.75, 40 lb en vrac: 7.00. Variété Délicieuse rouge: 1.20 de plus que pour la McIntosh. Variété Cortland: les mêmes prix que pour la McIntosh. Prix minimum à la ferme du producteur pour la pomme à jus, en vigueur à compter de lundi le 12 février à minuit: 135.00/la tonne.

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mtl. et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI, LE 5 MARS 1979
BOVINS: 513 VEAUX: 598

BOVINS: Les réceptions sont un peu plus nombreuses que lundi dernier. Le marché s'est maintenu stable pour toutes les catégories au cours de la semaine écoulée. Lundi dernier, un lot de bouvillons de choix ainsi que les bonnes vaches rapportaient des prix plus élevés. Toutes les autres catégories restaient stables.

VEAUX: Les réceptions étaient de près de 100 têtes de plus que lundi dernier. Les prix ont peu varié au cours de la semaine dernière. Après un lent début lundi dernier, les veaux d'abattage et de remplacement gagnaient $5. avec les prix de la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	76.50-84.50
B	70.00-74.75
Commel	aucun

TAURES

A-1-2	75.00-80.25
B	71.00-74.50
Commel	65.00-69.25

VACHES

D-1-2	65.00-69.00
D-3	61.50-74.75
D-5	45.00-61.25

TAUREAUX

	70.00-76.75

VEAUX DE LAIT

Choix	124.00-133.50
Bons	115.00-123.00
Moyens	105.00-114.00
Communs	80.00-102.00
Léger de remp.	107.00-195.00
Génisses d'engraissement (300 à 400 lb)	aucun

AGNEAUX

Bons	aucun
(plus de 80 lb)	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 2 mars 1979

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	135.25	136.25	135.25	139.00
Orge	103.30	103.60	102.30	104.80
Avoine canadienne	121.40	122.10	121.90	121.40
Maïs de l'est (Jaune, no 3)	132.85	136.65	131.60	132.85
Maïs ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	128.30	129.85	nil	nil

*Maïs de l'Est de l'Ontario et du Québec

MONTRÉAL	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1978
Son de blé	130.00	121.00	102.50
Gru rouge de blé	130.00	121.00	102.50
Tourteau de soya 48%	317.10	296.50	254.05
Tourteau de soya 44%	295.10	276.50	232.00
Tourteau de colza 34%	190.15	169.50	162.70
Luzerne déshydratée (100,000-A)	nil	nil	nil

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

	Blé CWRS #3 Tonne métrique	Avoine alim. #1 Tonne métrique	Orge alim. #1 Tonne métrique
6 mars	105.50	82.60	83.10
5 mars	108.50	83.50	81.70
2 mars	108.50	85.50	81.40
1er mars	106.70	85.40	81.30
28 fév.	106.00	85.80	81.00

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provendes

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée le 3 mars 1979
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points $1.31, 93 points $1.32.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) $1.39.2 la livre. Prix de vente par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, $1.32.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 78¢-80¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .43¢-.45¢.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible .56¢-.62¢

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 $20.80.

Jeudi, 1er mars 1979

Prix du fromage: blanc $1.33.1, coloré $1.33.4.

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi 5 mars 1979		La semaine dernière	
Porcs	aucun	Porcs	77.00-77.40
moyenne	aucun	moyenne	77.28
Truies	aucun	Truies	aucun
moyenne	aucun	moyenne	65.90

Prix payés en Ontario

Porcs	aucun	Porcs	75.45-77.40
moyenne	aucun	moyenne	76.65
Truies	aucun	Truies	64.20-65.90
moyenne	aucun	moyenne	65.25

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Une première au Québec:

Laboratoire coopératif indépendant mis sur pied par la C.C.S.

La Chaîne coopérative du Saguenay a décidé de mettre sur pied un service de laboratoire coopératif indépendant. Il sera localisé à Alma sur le boulevard St-Judes dans l'édifice de l'ancienne Coopérative d'Alma.

Une équipe multidisciplinaire a été regroupée pour réaliser ce service. Elle sera composée de six différents spécialistes, soit un agronome spécialisé dans les plantes, M. Clovis Tremblay, à l'emploi de la C.C.S. depuis de nombreuses années. Un deuxième agronome, M. Laval Tremblay, spécialiste en alimentation, aussi à l'emploi de la C.C.S. Trois techniciens laitiers et forestiers s'ajoutent à l'équipe avec, enfin, comme principal responsable un biochimiste, M. Luc Lemay d'Alma.

Ce laboratoire aura une quadruple mission, tout d'abord:

- Surveiller la régularité des produits agro-alimentaires de même que les produits forestiers et agricoles fabriqués. On sait que C.C.S., de concert avec ses coopératives affiliées, produit annuellement: 100,000,000 de produits agro-alimentaires et 100,000 tonnes de produits agricoles et forestiers.
- Un deuxième volet sera dirigé vers les autres industries de la région, en ce sens les services seront offerts dans un but d'échanger des informations ou encore de fournir des services techniques aux grandes, moyennes et petites industries; de même on échangera avec les services de recherches universitaires et si possible, avec les services privés et gouvernementaux.
- Aussi un travail très important lui sera confié dans tout ce qui touche les problèmes de l'environnement et la pollution. On sait que beaucoup des membres-cultivateurs, des coopératives de même que la plupart des industries grandes et petites, sont confrontées à des problèmes presque insolubles en ce domaine. On peut même ajouter que beaucoup de particuliers et d'entreprises ont été presque victimes d'un certain chantage. En effet, toutes sortes de tactiques ont été utilisées, photos aériennes, campagne de publicité de la part de troubadours de l'environnement en mal de publicité.
Les agriculteurs sont reconnus dans la plupart des pays du monde comme étant non seulement des protecteurs de l'environnement mais des gens qui améliorent et embellissent le milieu; même aujourd'hui, pour s'en rendre compte, on n'a qu'à visiter certains endroits de la province après 10 ou 15 ans d'absence d'agriculture.
Ils ne sont pas non plus contre la dépollution mais ils ne veulent pas être les seuls à payer la note.
- Dans le domaine plus technique, le service de laboratoire pourra participer à la recherche dans des domaines qui intéressent plus particulièrement ses utilisateurs; avec d'autres, il acceptera des contrats de recherche.

Ainsi la C.C.S. devient la première coopérative au Québec à offrir à ses membres et au public un tel service qui se veut d'une probité et d'une qualité à toute épreuve.

Communiqué
Chaine Coopérative du Saguenay,
Thomas-Louis Tremblay.

AUX PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE TOMATES

Avis vous est, par la présente, donné qu'une assemblée générale annuelle des producteurs couverts par le plan conjoint des producteurs de tomates aura lieu mardi, le 20 mars prochain à compter de 14:00 heures à l'ITA de St-Hyacinthe, 3230, rue Sicotte.

Cette assemblée générale annuelle des producteurs est convoquée pour donner suite à l'ordonnance de la Régie des marchés agricoles du Québec en date du 21 décembre 1978, en regard de l'abrogation dudit plan conjoint et pour nommer un liquidateur à cet effet.

Nous comptons sur votre présence,

Jean-Marc Kirouac
Secrétaire
Office des producteurs de tomates du Québec

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

L'ACADIE, centre communautaire de l'Acadie, lundi le 12 mars 1979 à compter de 10h00, assemblée générale annuelle du syndicat de l'UPA de l'Acadie.

STE-MARTINE, salle St-Jean Baptiste, lundi le 12 mars 1979 à compter de 10h00, assemblée générale annuelle du syndicat de l'UPA de Ste-Martine.

ST-ISIDORE, école St-Isidore, mercredi 14 mars 1979 à compter de 20h00, assemblée générale annuelle du syndicat de l'UPA de St-Rémi.

LEVIS, motel Tanguay, salle St-Henri, mardi 13 mars 1979 à 20h00, assemblée annuelle du syndicat des producteurs de bovins de la région de Québec.

LA POCATIÈRE, salle de l'amphithéâtre de l'ITA, mercredi 14 mars 1979 à 13h30, assemblée annuelle du syndicat des producteurs de bovins, région Côte du Sud.

LA STÉRILITÉ EST VOTRE PROBLÈME!

CONSULTEZ NOS NUTRITIONISTES.

lc
Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 boul. Richelieu, St-Mathias, Qué.
Tél.: Montréal (514) 658-8733
Québec (418) 475-6285

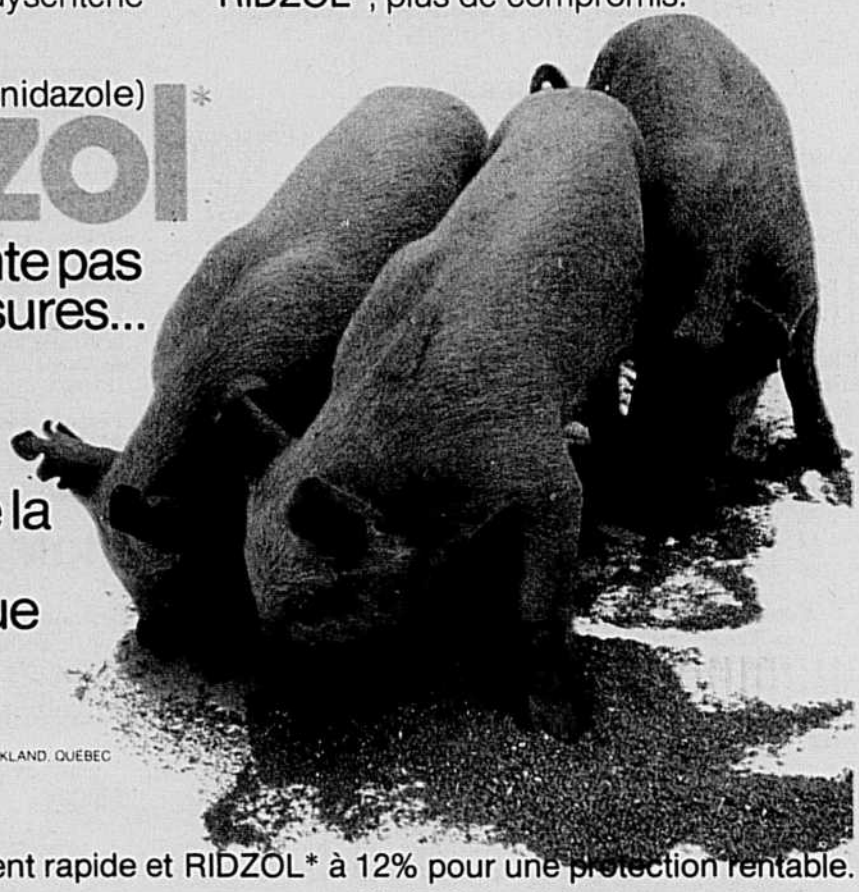
- service de nutrition
- service d'analyse
- service de formulation

POUR PROTÉGER VOS PROFITS CONTRE LA DYSENTERIE HÉMORRAGIQUE...

ne vous contentez pas de demi-mesures

RIDZOL* ne se contente pas de demi-mesures contrairement à certains autres produits qui, pour arriver à prévenir ou à traiter la dysenterie porcine, s'attaquent à diverses causes possibles de la maladie et requièrent une posologie à double palier ou encore des traitements répétés quand ce n'est pas une période de retrait prolongée du médicament avant l'abattage.
A la dose recommandée, RIDZOL* est un médicament spécifique qui s'attaque directement à la cause principale et récemment identifiée de la dysenterie hémorragique. Il procure un traitement efficace ainsi qu'une protection rentable. Cette protection s'obtient à la dose recommandée et se poursuit jusqu'à ce que les porcs atteignent le poids du marché.[1]
Plus vos animaux sont maintenus en bonne santé, meilleurs sont vos profits. Même un cas subclinique de dysenterie hémorragique peut diminuer vos profits. C'est pourquoi, vous ne pouvez vous permettre de choisir un médicament qui ne vous offre que des demi-mesures. Avec RIDZOL*, plus de compromis.

Ridzol* (ronidazole)
ne se contente pas de demi-mesures... il s'attaque directement à la cause principale de la dysenterie hémorragique



MERCK SHARP & DOHME CANADA LIMITÉE, KIRKLAND, QUÉBEC
PRODUITS VÉTÉRINAIRES

RIDZOL* à 10% pour un traitement rapide et RIDZOL* à 12% pour une protection rentable.

[1] Cesser la médication 3 jours avant l'abattage.

*Merck & Co. Inc., titulaire de la marque déposée
Merck Sharp & Dohme Canada Limitée, usager inscrit